

MARCEL RIOUX
*Professeur de sociologie
à l'Université de Montréal*

LA QUESTION DU QUÉBEC

ÉDITIONS SEGHERS

AVANT-PROPOS

Descendant de Bretons établis en Nouvelle-France au xvii^e siècle, j'ai été l'un des premiers de ma lignée à quitter le Bas Saint-Laurent et la Gaspésie pour venir faire carrière en ville. Mes ancêtres — comme ceux de la plupart des Québécois — ont duré pendant plusieurs générations dans de petites paroisses rurales en tentant de conserver l'héritage du vieux pays tout en s'adaptant à l'Amérique du Nord. La vie de ma famille s'est déroulée tout uniment à l'Île d'Orléans d'abord, à Trois-Pistoles ensuite et dans plusieurs petites communautés, d'où elle a essaimé dans tout le Québec. Si l'on devait résumer d'un mot la vie de ces générations, on pourrait dire que tout leur souci a été de s'accrocher au sol et de durer. L'hiver a été très long. Il vient de commencer à prendre fin, il y a une décennie à peine. De vieux rêves de liberté et d'indépendance sont revenus avec le printemps.

Sociologue de métier, j'ai étudié quelques aspects de la culture et de la société québécoises. On retrouvera, dans certaines pages, le point de vue du sociologue. Dans d'autres, c'est celui du Québécois qui opte pour l'indépendance de son pays.

Nul ne peut rester sur la clôture quand il s'agit de questions qui engagent la vie ou la mort de son pays. Un temps vient où il faut prendre publiquement parti. Ce petit livre m'en donne l'occasion.

M. R.

I

LA QUESTION DU QUÉBEC

Pourquoi donc, plus de quatre cents ans après la découverte du Canada par Jacques Cartier (1534) et près de quatre siècles après la fondation de Québec par Champlain (1608), y a-t-il encore aujourd'hui et aujourd'hui plus que jamais, une question du Québec ? A l'époque des superpuissances mondiales, des marchés communs, de l'unification toujours de plus en plus poussée des moyens de communication, à l'heure de la conquête de l'espace, n'est-il pas outrageusement anachronique de soulever le problème d'un peuple de six millions d'individus, qui ne connaît pas les tragédies de la guerre ni les affres de la faim, comme le Vietnam ou le Biafra, et qui vit assez confortablement en Amérique du Nord, continent de stabilité politique et de haut niveau de vie ? Il faut admettre, dès le départ, que la question du Québec n'a pas le caractère tragique de la question d'Israël ni la grandeur inquiétante de celle de la Chine. Pourtant, c'est une question qui se pose depuis si longtemps que, paradoxalement, elle est devenue d'un modernisme flagrant ; elle renferme des interrogations qui rejoignent celles de la décolonisation et de la contestation contemporaines. Si l'on dit souvent des Québécois qu'ils sont les

colonisés les plus riches du monde, peut-être n'a-t-on pas suffisamment fait remarquer qu'ils sont aussi sûrement parmi les plus vieux colonisés du monde, sinon les plus vieux. Ces deux distinctions douteuses semblent indiquer qu'on ne s'habitue pas à la servitude, quelque temps qu'on y mette, et que dans des questions qui touchent aux valeurs, à la dignité et à l'honneur des hommes, le niveau de vie n'est pas un antidote assez puissant pour les faire oublier. Parlant des Québécois, Jacques Berque écrit : « S'ils se qualifient eux-mêmes de colonisés, ce n'est donc pas, comme ils le croient, pour avoir jadis été annexés par une couronne étrangère, mais parce que leur coexistence avec l'Autre au sein d'un ensemble imprégné par l'Autre crée, entre eux et l'Autre, une distance sociologique qui s'abolirait s'ils sortaient de cet ensemble. Toutes les mesures prises depuis quelques années, sous la menace du séparatisme, pour réduire les discriminations dont ils souffrent à l'intérieur du Canada, n'ont donc pour effet que d'exaspérer leur recours au distinctif et à l'originel. Ils sont coloniaux dans la mesure même où leur identité répugne à se fonder sur le folklorique et le résiduel, à quoi on voudrait les réduire. Corrélativement, leur revendication, qui ne peut que jusqu'à un certain point tirer argument de l'expression politique ou de l'exploitation économique, érige au premier chef l'argument de la dépersonnalisation : celles des mœurs, des styles, du langage. Elle est donc amenée dans beaucoup de cas à privilégier, au contraire, d'autres revendications sociales, le culturel sur l'économique et, en définitive, le signe sur la « réalité » ».

Sans négliger l'aspect économique et politique de la

1. Jacques BERQUE, « " Contenu " et " forme " dans la décolonisation », in *Perspectives de la Sociologie contemporaine*, P.U.F., 1968, p. 30.

domination que subissent les Québécois — et qui, le plus classiquement du monde, détermine leur aliénation culturelle — il est certain que le professeur Berque a mis le doigt sur un des aspects les plus importants de la question du Québec, celui qui l'apparente à tous les mouvements de « contestation culturelle » qui sont récemment apparus dans le monde entier. Quand Marshall McLuhan parle des Québécois comme de « hippies », il ne veut pas dire autre chose. De ce point de vue, peut-être le cas du Québec est-il exemplaire et peut-il, au même titre que des cas plus manifestement pathétiques, intéresser ceux qui ont le goût de connaître les hommes.

S'il est vrai que, d'une part, une conscience universelle est en train de naître et que les hommes partagent les mêmes espoirs et les mêmes angoisses quant aux processus cumulatifs de la vie en société (économie, technicité), il n'est pas moins vrai que, sur le plan de l'affectif, les vieilles solidarités collectives, par une espèce de phénomène de compensation, redeviennent des lieux où les hommes ancrent leur vie quotidienne ; ce sont des mouvements qui tendent à la fois vers l'universel et le particulier et qui ne sont contradictoires qu'en apparence : c'est la vieille alternance du cœur et de la raison, de la technique et de la poésie. Les Québécois n'échappent pas à ces tendances. S'ils s'ouvrent de plus en plus au monde et sont de moins en moins disposés à se cantonner dans leur « réserve traditionnelle », ils n'en veulent pas moins continuer à durer comme peuple et prendre la gouverne de leur destin collectif.

La géographie et l'histoire ont placé les Québécois dans un continent totalement dominé par deux peuples d'ascendance anglo-saxonne : les Américains au sud du Québec et les Canadiens à l'ouest et à l'est et un peu partout sur leur propre territoire. Or, il arrive que le

Québec est dominé politiquement par le Canada, qui est lui-même un satellite économique et politique des Etats-Unis. La position du Québec est loin d'être commode. Pourquoi ne pas devenir tout bonnement partie des Etats-Unis ? Cette tentation s'est présentée à diverses périodes de leur histoire mais les Québécois, qui ont pris l'habitude de résistance depuis 1760, alors que la Nouvelle-France fut cédée à l'Angleterre, gardent toujours l'espoir de se libérer un jour. Aujourd'hui plus que jamais. Dans les grandes remises en question qui ont commencé au début des années 1960, l'idée de l'indépendance politique du Québec n'a pas tardé à surgir : elle est au centre de la question du Québec. Cette question est double : continuera-t-il de faire partie de la Confédération canadienne ou deviendra-t-il indépendant ? L'annexion aux Etats-Unis reste une possibilité qui, pour n'être pas ouvertement débattue, compte un certain nombre de partisans (environ 10 %). L'année du centenaire de la Confédération canadienne, le 24 juillet 1967, le général de Gaulle a hissé la question du Québec sur le plan international en s'écriant du haut du balcon de l'hôtel de ville de Montréal : « Vive le Québec libre ! » Les réactions que ce cri a suscitées au Québec, au Canada et dans le monde entier montrent bien que le chef de l'Etat français a touché au plus vif de la question du Québec.

Assistons-nous au commencement de la fin d'une domination qui dure depuis deux siècles, ou est-ce plutôt le dernier baroud d'honneur d'une collectivité qui sera demain engloutie avec le Canada dans le vaste empire américain ? Quelle que soit la fin de l'aventure, peut-être vaut-il d'apporter certains éléments au dossier de cette question qui connaît aujourd'hui toutes sortes de rebondissement. La prévision du grand historien anglais, Arnold Toynbee, est connue : répétons-la quand même

ici : « Si c'est un avenir heureux dans l'ensemble qui attend l'humanité, alors je prédirais volontiers qu'il y a de l'avenir, dans le vieux monde pour les Chinois, et dans l'île d'Amérique du Nord pour les Canadiens². Quel que soit l'avenir de l'humanité en Amérique du Nord, je suis pour ainsi dire sûr que ces Canadiens de langue française, en tout état de cause, seront encore présents au dénouement de l'aventure³. » Si, avec Toynbee, nous croyons que le succès des peuples se mesure aux défis qui leur sont posés, celui de la survivance des Québécois jusqu'à aujourd'hui est un défi qui a été relevé ; celui que posent maintenant son indépendance et son épanouissement comme nation d'Amérique du Nord constitue le défi d'aujourd'hui : un nombre de plus en plus grand de Québécois croient qu'il sera relevé. Voici un exemple : interrogés en 1964, les jeunes Québécois, de 18 à 21 ans, croient dans une grande majorité que « le Québec un jour sera indépendant ». Voici la réponse précise à cette question⁴.

« Le Québec sera indépendant un jour »

GARÇONS DE MONTRÉAL	FILLES DE MONTRÉAL	GARÇONS DE L'EXTÉRIEUR ¹	FILLES DE L'EXTÉRIEUR
63,5	66,1	53,0	59,01

La question du Québec, c'est aussi le fait qu'une population environ huit fois moins nombreuse que celle de la

2. En français dans le texte.

3. Arnold J. TOYNBEE, *La Civilisation à l'épreuve*, Paris, 1951, p. 176-177.

4. Marcel RIoux et Robert SÉVIGNY, *Les Nouveaux citoyens, enquête sociologique sur les jeunes du Québec*, Radio-Canada Montréal, 1965. Cette enquête portait sur un échantillon de 806 jeunes Québécois (garçons et filles) de 18 à 21 ans, sélectionnés dans toutes les régions du pays.

France habite un territoire qui se déploie sur une superficie trois fois plus grande que celle de la France (600 000 milles). Possédant un système hydrographique très diversifié et d'abondantes ressources forestières et minérales, ce pays se place, de ce point de vue, parmi les plus riches du monde. Déjà très industrialisé et urbanisé, il possède un système de communications qui se développe sans cesse. Les travaux exécutés à l'occasion de l'Exposition universelle de Montréal, en 1967, font de la métropole du Québec une des plus dynamiques agglomérations urbaines du monde : c'est la cinquième ville en importance de tout le continent nord-américain.

Pourquoi donc, dans un pays aussi vaste et aussi riche, déjà si avancé à bien des points de vue, tant de malaises et de frustrations ? Pourquoi tant de manifestations violentes, pourquoi le terrorisme ? Essentiellement, parce que la majorité des habitants du Québec ne profitent que marginalement de ce développement industriel et commercial et que leur culture est constamment menacée par les groupes qui dominent économiquement et politiquement leur pays. Leur langue et leur culture subissent le sort qui s'attache aux nations dominées et colonisées. La question du Québec, en 1969, c'est la prise de conscience de cette domination et de cette menace.

Si à peu près tous ceux qui vivent ici conviennent qu'il existe de graves problèmes au Québec, on ne s'entend pas sur les causes de cet état de choses ni encore moins sur les solutions. Pour les tenants du *statu quo*, c'est-à-dire de la Confédération canadienne, le Québec a pris un certain retard historique sur le reste du Canada ; pour eux, la question du Québec c'est un problème de disparité économique régionale et que l'on considère presque normal dans tout ensemble fédéré, certaines régions se développant plus vite que d'autres. Le remède est aussi très

simple : il faut remédier à cet état de choses par des politiques économiques appropriées. Pour la plupart des fédéralistes, les Québécois sont responsables de leur propre malheur : si, au lieu d'avoir élu tant de gouvernements rétrogrades et d'avoir investi tellement d'énergie dans la défense de leurs droits collectifs, chacun d'entre eux s'était efforcé de réussir dans son propre domaine, les Québécois seraient en bien meilleure posture économique aujourd'hui. Si, au lieu de persévérer dans des pratiques dépassées et de tenir à des valeurs périmées, ils investissaient dans le modernisme nord-américain, ils n'auraient pas à se plaindre qu'on les opprime. Cette optique soutient la thèse (qu'on exprime ouvertement, d'ailleurs) qu'au Canada existent un peuple, une nation, un Etat qui se compose de plusieurs alluvions ethniques — les anglophones et les francophones étant les deux principales — et que le gouvernement du Canada va prendre toutes les mesures qui s'imposent pour que ce Canada continue d'exister. C'est l'une des principales réponses qu'on donne à la question du Québec.

L'autre réponse — et c'est celle de la grande majorité des Québécois — c'est qu'il existe une nation francophone au Québec et qui a droit à une grande mesure d'autonomie politique ; pour beaucoup de Québécois, cette nation n'a pas cessé d'être dominée économiquement depuis 1760 et, aujourd'hui en est arrivée, à travers des poussées intermittentes de frustration et d'impatience, à prendre conscience de cet état de domination et à lutter pour son indépendance politique. C'est la réponse qui explique qu'il y ait une question du Québec.

Comme toutes les questions nationales, celle du Québec ne peut se comprendre sans un minimum de recul historique. Comment expliquer autrement que par l'histoire le fait que des Français d'origine, issus d'un peuple libre,

soient devenus ce que d'aucuns ont appelé « les nègres blancs d'Amérique » ? Il n'est d'ailleurs aucun autre exemple de descendants des grandes puissances colonisatrices d'Europe qui soient dans la même situation que les Français d'Amérique. Tous ont réalisé leur indépendance nationale il y a longtemps. Il reste à expliquer pourquoi un groupe de Français du Nouveau Monde en est encore à se demander, en 1969, s'il sera ou ne sera pas.

Il n'est pas question de faire ici de l'histoire conjecturale. Ce qui nous intéresse ce sont d'abord certains événements déterminants et plus encore la façon dont l'histoire s'est écrite, comment elle a été enseignée et comment, surtout, elle s'est insérée dans la trame des idéologies, c'est-à-dire des définitions successives que les Québécois se sont donnés d'eux-mêmes. Tant il est vrai que la façon dont on perçoit et totalise la réalité a quelquefois autant d'importance que la réalité même. C'est pourquoi quiconque veut comprendre comment la question du Québec se pose aujourd'hui, doit avant tout connaître comment elle s'est posée et se pose aux Québécois eux-mêmes.

Cela est d'autant plus vrai que pour un Français ou tout autre francophone il ne semble pas facile de saisir la spécificité de la culture québécoise et de comprendre la question du Québec. L'incompréhension peut facilement se glisser entre l'observé et l'observateur. Parce que les Québécois parlent le français, on peut facilement s'imaginer qu'il n'y a pas de différence entre eux et les francophones d'Europe ou d'ailleurs. D'autre part, parce que les Québécois vivent en Amérique du Nord et qu'ils ont adopté les traits les plus manifestes de la culture des Américains, on peut en conclure rapidement que les Québécois sont purement et simplement des Américains qui parlent encore français et n'ont rien de com-

mun avec les autres francophones. Ce sont là deux erreurs d'appréciation que l'on commet assez souvent. Si nous les soulignons, ce n'est pas pour tenter de faire croire qu'il y ait une sorte d'ineffabilité du Québécois dont le non-Québécois serait à jamais exclu. C'est d'ailleurs une pente que certains Québécois empruntent trop allégrement. Tentation de minoritaire que d'estimer que l'étranger, même sympathique, ne peut absolument pas pénétrer les arcanes du caractère national de son groupe, tellement il lui semble complexe et unique. Tout ce qu'on veut dire ici c'est que l'observateur ne doit pas céder trop à ses premières impressions : le Québécois n'est plus un Français métropolitain, sans qu'il soit devenu pour cela un Américain du Nord — Yankee ou Canadien. Au cours des siècles, il s'est forgé une personnalité collective différente. On ne veut pas dire qu'elle est riche ou attachante, digne d'amour ou de répulsion, mais simplement que la culture et la personnalité québécoises existent, comme existaient auparavant sur la terre québécoise des cultures amérindiennes qui avaient leurs propres caractères distinctifs.

Pour un Français, il n'est pas facile d'admettre qu'un rameau de son peuple ait pris un visage différent à travers l'histoire et qu'à certains moments il ait l'air si près de lui et qu'à d'autres, il paraisse agir d'une façon incompréhensible. Cet éloignement-proximité fait aussi partie de la question du Québec. Souvent c'est dans les traits de l'Autre qui paraissent les plus près de soi qu'on aperçoit des différences. C'est ainsi que la langue française, que nous partageons avec d'autres peuples, fait surgir des malentendus. Sous les mêmes vocables, nous mettons quelquefois des contenus différents. Et quand celui qu'on voyait si proche apparaît différent, le désappointement peut être grand. Il n'est pas sûr que ce ne

soit pas la source principale des malentendus qui naissent parfois entre Français et Québécois.

Enfin, la question du Québec *n'est pas* un certain nombre de choses. Il y a quelques années, un cinéaste de New York m'avait demandé de le guider dans le choix de quelques scènes québécoises qu'il voulait filmer. De préférence, disait-il, en dehors de Montréal. Quand je lui demandai pourquoi, il rétorqua que ce devait être dans les campagnes environnant Montréal qu'il aurait le plus de chances de prendre au vif quelques escarmouches de la guerre de guérilla que menaient les Québécois contre les Britanniques. Eh bien ! Non ! Il ne faut pas s'imaginer que les francophones mènent un combat armé contre les anglophones ; il ne faut pas s'imaginer non plus que, d'un côté, il y a un peuple qui lutte pour son indépendance et de l'autre, un peuple qui la lui refuse. Les quelques bombes qui ont éclaté avaient autant pour fonction de convaincre les Québécois eux-mêmes de s'engager dans une lutte de libération nationale que d'alerter les autres régions du Canada. Comme dans toute vieille situation coloniale, les choses ne sont pas simples. Depuis toujours, une partie des Québécois ont accepté de collaborer avec l'Autre. A toutes les périodes historiques, des francophones ont servi d'intermédiaires entre les deux groupes, ont été intégrés au groupe majoritaire et ont pris le parti d'essayer de construire un peuple, sinon une nation avec l'Autre. Depuis cent ans, par exemple, trois Premiers ministres de la Confédération canadienne ont eu des noms français et comptaient certains de leurs ascendants parmi les francophones. Le troisième de ces Premiers ministres, M. Pierre-Elliott Trudeau, règne aujourd'hui sur le parti libéral du Canada. Dans les milieux d'affaires, nombreux sont les francophones qui rejettent passionnément l'indépendance du Québec. Depuis 1960, la coupure se fait

d'une façon plus marquée, d'une part, entre les générations et, d'autre part, entre l'intelligentsia et le milieu des affaires. La lutte pour briser le *statu quo*, c'est autant une lutte à l'intérieur du Québec, entre certaines couches de la population, que contre le gouvernement d'Ottawa, où les anglophones dominant en nombre depuis cent ans. Ainsi, la question du Québec n'est pas aussi simple qu'il peut sembler. Le statut de minoritaire crée des habitudes et des servitudes qui acquièrent, avec les décennies, le statut de nature seconde. Longtemps, le gros de la population, isolé et sous la coupe de certaines élites qui n'avaient elles-mêmes qu'une vue assez tronquée de la réalité, menait sa vie traditionnelle sans se soucier de connaître où logeait le pouvoir réel de la société. Ce n'est que depuis une décennie à peine — que la question du Québec est posée aux Québécois eux-mêmes avec quelque rigueur et dans toutes ses dimensions. Comme dans toutes les questions nationales, le mal n'est pas d'un seul côté ; les élites québécoises sont elles-mêmes responsables de beaucoup d'irréalisme et d'égoïsme de classe. Reste quand même le fait brutal de la défaite et de la domination socio-économique que nul des Québécois n'était à même d'effacer et de prévenir. Il se pourrait que ce soit la première chance réelle que les Québécois aient de se libérer depuis 1760. La prendront-ils ? C'est l'enjeu de la question du Québec aujourd'hui. D'un côté, une espérance séculaire, de l'autre, le pouvoir et l'argent. Ce petit livre voudrait examiner dans le détail les chances de chaque parti et aider le lecteur à se faire une opinion sur l'avenir de la « révolution tranquille ». Sera-ce la révolution qui l'emportera ou la tranquillité ?

II

DES FRANÇAIS QUI DEVIENNENT DES HABITANTS

La question du Québec commence, il y a près de quatre siècles, quand Champlain fonde Québec, en 1608. C'est à ce moment-là que tout a débuté. Pour savoir où nous en sommes rendus et comment cette aventure française au Nouveau Monde va évoluer dans les années qui viennent il faut rappeler quelques éléments historiques. Bien que découvert en 1534 par Jacques Cartier, le Canada ne commence à être vraiment habité qu'à partir de 1608 avec l'arrivée de Champlain. Entre le début du XVII^e siècle et 1760, date de la cession de la Nouvelle-France à l'Angleterre, il ne vint pas plus de 10 000 colons, répartis à peu près également sur ces deux siècles. Comme le peuplement se fit graduellement et que les arrivants eurent à s'intégrer à la colonie qui était en formation, il arrive donc que la première période d'immigration est capitale. Georges Langlois, qui a étudié l'histoire de la population québécoise, écrit :

« La première période d'immigration n'est aucunement négligeable et son importance, même numérique, est considérable, fondamentale même ; les colons durant cette période (et nous avons vu qu'ils étaient en majeure partie des Normands et des Percherons) avaient établi

leur emprise sur toute la partie québécoise du Saint-Laurent ; ils avaient, les premiers, reçu l'empreinte du sol ; ils ont constitué le noyau central de la population nouvelle ; les premiers, ils ont pris racine en terre canadienne et toute l'immigration postérieure est venue se greffer sur eux, recevoir d'eux son initiation à la vie canadienne, leur demander leurs filles pour épouses¹. »

Ce sont eux les ancêtres les plus lointains des Québécois modernes. Il n'est pas indifférent de savoir que leur nombre était restreint, qu'ils appartenaient à une couche sociale relativement homogène et qu'ils venaient de régions françaises sensiblement semblables à celles de la Nouvelle-France.

« Ils avaient reçu, écrit Léon Gérin, dans leur pays natal, un certain apprentissage préalable de la rude existence du défricheur, du bûcheron, que le pays laurentien tenait en réserve pour eux. En effet, ils ne sont pas venus des pays de vie douce de la France, mais plutôt des régions forestières, bocagères, marécageuses qui, encore à l'aube du xviii^e siècle, occupaient de vastes étendues de la France². » Il ne semble pas que la transition ait été trop marquée parce que non seulement les premiers colons venaient de régions assez semblables — Normandie, Perche, Saintonge, Poitou, Aunis, Angoumois — mais plusieurs émigrèrent par groupes de familles et continuèrent à vivre ici leur vie traditionnelle. En attendant que le sol puisse subvenir à leurs besoins, les colons se livrèrent vite à la traite des fourrures.

La Nouvelle-France a échappé en bonne partie aux effets des crises de désintégration propres aux pays de

1. Georges LANGLOIS, *Histoire de la population canadienne-française*, Montréal, 1935, p. 47.

2. Léon GÉRIN, *Aux sources de notre histoire*, Montréal, 1946, p. 256.

frontière. A cause de la grande homogénéité relative des émigrants, de l'influence considérable des hommes d'Eglise sur la colonie naissante, des dangers que présentaient les Amérindiens et qui forçaient les colons à s'unir, il semble donc que très vite on a affaire à une société qui se structure parce que des éléments internes — valeurs, institutions, langue, religion — contribuent à son unité et que, d'autre part, le milieu externe — guerre contre les Iroquois, dureté du milieu physique — commandent aux Québécois de s'unir pour vivre. Bientôt apparaîtront d'autres facteurs qui accroîtront encore leur homogénéisation. Les habitants — ceux qui habitent la Nouvelle-France en permanence, en gros ceux qui cultivent, qui ont décidé de faire leur vie ici — en viendront à se concevoir différents des transitants, des Français, des administrateurs, de ceux qui ne sont pas établis pour de bon en Nouvelle-France. Les habitants, les permanents, sont plutôt ruraux ; les Français, les métropolitains résident surtout dans les villes. Commence à se développer une petite tradition, c'est-à-dire une culture qui s'est adaptée au pays qui est surtout orale et qui, avec les décennies, se différencie de « la grande tradition », de la tradition écrite. « La grande tradition se retrouve dans les écoles et les églises ; la petite tradition vit d'elle-même et se maintient chez les analphabètes des communautés villageoises. La tradition du philosophe, du théologien et de l'homme de lettres est consciemment cultivée et transmise ; celle du petit peuple est en grande partie routinière et n'est pas généralement améliorée ni affinée³. » Cette petite tradition qui apparaît dès le régime français, avant 1760, va devenir extrêmement importante après le départ

3. Robert REDFIELD, *Peasant society and culture*, Chicago, 1956, p. 70.

des Français. C'est d'elle que va vivre, pendant plusieurs décennies, le gros de la population.

Pour expliquer ce que va devenir ce peuple québécois laissé à lui-même, après la Conquête, il est important de constater que, même sous le régime français, il est déjà devenu plus homogène que ne l'étaient les Français qui vivaient, à peu près dans les mêmes conditions, dans les provinces françaises. Qu'était la Nouvelle-France avant 1760 ? « En 1700, selon Jacques Henripin, l'accroissement naturel et l'immigration, dont le flot le plus volumineux se situe entre les années 1663 et 1671, ont porté le chiffre de la population à 15 000 âmes environ⁴. » Ces 15 000 personnes formaient un groupe de colons français dont les institutions sociales et culturelles commençaient à se différencier de celles de la métropole dont elles étaient coupées beaucoup plus que ne l'étaient les communautés rurales de France à la même époque. « En 1721, écrit encore Henripin, 82 paroisses groupaient cette population riveraine (établie sur les bords du Saint-Laurent), 48 sur la rive gauche et 34 sur la rive droite. Trois agglomérations présentaient alors un caractère urbain : Québec, Montréal et Trois-Rivières⁵. »

Déjà, sous le régime français, commencent à exister les conditions qui vont faire que ce peuple de Nouvelle-France va commencer à se différencier de la métropole, à se replier sur lui-même pour commencer ici, en terre d'Amérique, un autre peuple francophone. Les institutions françaises se modifient, les habitudes changent, une autre mentalité naît.

Un autre type humain va apparaître : l'habitant qué-

4. Jacques HENRIPIN, *La Population canadienne au début du XVIII^e siècle*, Paris, 1954, p. 3.

5. *Idem*, p. 3.

bécois. C'est un type d'homme qui vit dans une institution aussi particularisée qu'il l'est lui-même : *le rang*.

Les géographes ont peut-être souligné davantage l'originalité du rang comme mode de peuplement que les sociologues ne l'ont fait pour le type social qu'est l'habitant. Pour Max Derruau, le rang « consiste en une disposition de maisons sur une ligne — le rivage des cours d'eau, ou une route — à quelque distance l'une de l'autre, chacune au début de sa parcelle. Celle-ci s'allonge perpendiculairement à la ligne générale du cours d'eau de sorte que chaque propriété forme une lanière parallèle à la propriété voisine... Chaque tenancier possède une façade sur le fleuve, puis sur la route, il peut trouver aide et secours chez son " premier voisin ", la portion de route qu'il doit entretenir (et déneiger) est aussi réduite que possible par rapport à la superficie de l'exploitation puisque celle-ci s'allonge perpendiculairement à la voie⁶ ». Ce mode d'occupation original est l'œuvre de l'habitant québécois dont on n'a peut-être pas assez dit qu'il représente un type social très particulier. Comment s'est formé cet habitant ? C'est un homme qui s'est coupé petit à petit de la grande tradition, qui s'est isolé des autres couches de la société et qui va devenir le pivot de la société québécoise.

Le sociologue québécois Jean-Charles Falardeau a comparé la paroisse de la Nouvelle-France à celle qui existait en France, à la même époque, au xvii^e siècle. En France, trois institutions principales se partageaient le pouvoir social et politique : l'assemblée de village, le seigneur et le curé. Voici ce qu'écrivit Falardeau de l'assemblée de village :

6. MAX DERRUAU, *A l'origine du rang canadien*, Cahiers de Géographie, nouv. série, I, octobre 1956, p. 39.

« Les assemblées d'habitants, à la fois délibératives et exécutives, étaient l'essence même de la vie des villages partout en France depuis le Moyen Age. Tous ou presque tous en faisaient partie et tout ce qui intéressait la vie communale s'y discutait, s'y décidait et s'y votait... Garantie d'une certaine façon par sa propre faiblesse, mais jalousement consciente d'une solidarité et d'une responsabilité accentuées avec le cours des années, la communauté villageoise constituait un groupement d'allure précocement démocratique, unifiée par l'assemblée en un organisme d'aspect familial⁷. » Quant au seigneur, Falardeau décrit ainsi son rôle : « Si le village, au XVII^e siècle, possède des biens et s'administre partiellement lui-même en surveillant ses intérêts, il continue dans une grande mesure à dépendre d'un personnage qui eut jadis sur lui des droits régaliens. Le premier supérieur de la communauté reste le seigneur... comme l'église, le château domine le village et le seigneur joue volontiers vis-à-vis ses vassaux le rôle de tuteur. Son autorité est parfois cordiale : il apaise les différends, s'entremet dans les procès et visite les chaumières... Dans l'ensemble le rôle du seigneur se résume en celui d'un personnage désuet et respecté. Le village continue de se définir dans une large mesure par rapport à la seigneurie⁸. » Le curé, d'autre part, se retrouve dans les deux paroisses, française et canadienne : Voyons son rôle dans la paroisse de France. « Rouage actif de la vie communale, le curé reste lui-même soumis pour une bonne part à toutes sortes de restrictions locales : son autorité dans la gestion temporelle de la paroisse est limitée par les prérogatives des marguilliers et son influence dans

7. Jean-Charles FALARDEAU, *Paroisses de France et de Nouvelle-France au XVII^e siècle*, Cahiers de l'École des Sciences Sociales, Politiques et Économiques de Laval, vol. II, n^o 7, p. 10.

8. FALARDEAU, *ibid.*, p. 11-12.

la vie communale par les droits des habitants. Il assiste aux assemblées de la communauté mais ne fait pas toujours, de droit, partie de la jurande ou du conseil municipal : il fallut des ordonnances d'intendants, à la fin du xvii^e siècle, pour lui donner pouvoir d'y siéger ; si, à cause de son instruction, on le charge des fonctions de secrétaire de la mairie, ce ne sera qu'à la condition que la communauté y trouve son compte. Le curé, selon la formule du vicomte d'Avenel, « est un peu maire mais le maire est encore bien plus curé⁹ ».

Falardeau ajoute : « Faisant aisément bon marché de la volonté du curé, c'était encore souvent les paroissiens qui non seulement fixaient l'heure de la messe, réglaient le service divin et nommaient les chapiers ou autres employés de l'église auxquels le curé ne pouvait ôter le surplis sans leur assentiment, mais qui choisissaient eux-mêmes les prédicateurs de l'Avent ou du Carême. La fabrique, à ce compte, était presque une institution communale¹⁰. »

Voilà donc définies les trois institutions qui caractérisent la paroisse rurale française au xvii^e siècle : assemblée du village, seigneur et curé ; Falardeau ajoute que la fabrique s'était presque hissée au rang d'institution communale. Que trouvons-nous dans la paroisse canadienne-française au xvii^e siècle ? La colonie du Nouveau Monde, coupée de l'ensemble de la société nationale, a dû, dans un monde nouveau, transformer les institutions et les traditions de la mère patrie. C'est ainsi que le régime seigneurial fut dès le début bien différent, au Québec, de ce qu'il était en France. Alors qu'en France la féodalité était essentiellement une institution politique dont les

9. FALARDEAU, *ibid.*, p. 14-15.

10. FALARDEAU, *ibid.*, p. 18.

racines plongeaient dans plusieurs siècles d'histoire, en Nouvelle-France, ce régime eut surtout une fonction économique. Les seigneurs furent d'abord considérés comme des agents des terres qui devaient assurer la distribution et l'exploitation du territoire. Le seigneur qui, encore au xvii^e siècle, représentait dans les paroisses de France une force importante, vit son rôle s'amoinrir au Canada. A cause du mode de peuplement que spontanément les habitants de la Nouvelle-France adoptèrent, il fut impossible aux intendants de suivre les instructions royales et de les grouper en village. Echelonnées le long du fleuve, les habitations ne se groupèrent pas autour d'un noyau central comme c'était le cas pour les villages français ; le rang, beaucoup plus que le village, fut l'unité primordiale au Canada. Loin de toujours remplir le rôle de « grand patron agricole¹¹ », ainsi que l'appelle Gérin, le seigneur s'intéresse vite à l'administration et à la guerre, laissant les colons vivre seuls sur leur terre. La conséquence est double : le paysan s'habitue vite à plus d'indépendance et à plus de liberté qu'il n'en avait en France ; en outre, il s'habitue vite à vivre en petit groupe fermé où tous les individus sont à peu près égaux et partagent le même idéal de vie. Comme le dit Falardeau : « L'habitant canadien, pour sa part, est attaché à sa terre qu'il fait valoir librement avec l'aide de sa famille. Voisins de lui, d'autres habitants ont entrepris la même tâche et cette communauté d'intérêts, accentuée par la promiscuité des habitations le long d'un même chemin, crée un esprit d'entraide d'un type tel qu'il n'en a jamais existé dans la campagne française. Les voisins s'entre-secourent et s'entre-visitent les uns les autres. La côte ou le rang au Canada deviendront vite l'unité fondamentale de soli-

11. Léon GÉRIN, *L'Habitant de Saint-Justin*, Mémoires de la Société Royale du Canada, vol. IV, 1898, sec. I, p. 204.

darité sociale¹². » Ce type de peuplement différait de celui qui avait cours en France, le village nucléaire, et le seigneur ne représentait pas, comme il le faisait en France, un élément d'hétérogénéité, dans les campagnes de la Nouvelle-France.

Le vide créé par l'abstention de l'institution politique et sociale que représentait le seigneur dans les villages français fut vite comblé par le prêtre-curé, dont le rôle devait être si grand pendant toute l'histoire du Québec. L'institution religieuse, la paroisse, devait prendre le pas sur les autres types d'institutions civiles ou sociales. Alors qu'en France on trouvait trois institutions qui tendaient à s'équilibrer ou qui du moins représentaient chacune un certain poids, une certaine tendance, au Québec, le prêtre-curé demeura seul : pas de seigneur, pas de municipalité civile, ni surtout d'assemblée de village. Gustave Lanctôt, un spécialiste de l'administration de la Nouvelle-France, écrit : « Les habitants de la Nouvelle-France n'avaient aucune idée d'une action commune dans le domaine politique. Sans organisation quelconque qui pût les grouper ou les diriger, ils avaient pris l'habitude de se soumettre passivement aux ordonnances des intendants, aux ordres du gouverneur et aux édits de Versailles¹³. » L'habitant québécois s'habitue vite à une vie passive dans le domaine social et politique ; sa vie s'homogénéise, se socialise et se sacralise. Comment, en effet, ne pas voir dans la citation suivante empruntée à Falardeau que ces processus s'intensifient ? « La vie de voisinage, écrit-il, sera aussi presque la seule expression d'activité extra-familiale de l'habitant canadien pour qui la vie municipale séculière, comme telle, n'avait alors aucune impor-

12. J.-C. FALARDEAU, *ibid.*, p. 24.

13. Gustave LANCTÔT, *L'Administration de la Nouvelle-France*, Paris, 1929, p. 140.

tance sinon aucune signification. Inutile de rappeler qu'il n'y eut, durant tout le régime français au Canada, aucune organisation des campagnes en municipalités civiles. Les paroisses, organismes religieux, suffirent, au fur et à mesure de leur établissement, à servir de cadre administratif et à remplir la fonction de municipalités rurales¹⁴. » C'est la paroisse et le clergé qui devaient devenir les agents d'homogénéisation et de sacralisation de la société québécoise. Tous les problèmes de sa vie villageoise, telle l'organisation scolaire, trouveront dans les organismes collatéraux à l'église, particulièrement dans la fabrique, un instrument suffisant pour les résoudre. « L'intérêt proprement municipal restera d'ordre strictement paroissial¹⁵. » Le curé devint vite non seulement le chef incontesté de l'institution paroissiale, mais son rôle s'étendit à tous les aspects de la vie. « Il ne se faisait pas une seule transaction dans la paroisse sans qu'il fût consulté. Il recevait les testaments, rédigeait les donations et se chargeait des écritures qu'on voulait lui confier¹⁶. » Le curé deviendra, selon l'expression de Gérin, « le lien le plus fort de la vie paroissiale... le protecteur naturel et le représentant naturel de l'habitant¹⁷ ». L'éducation tomba aux mains du clergé dès le régime français ; à travers la fabrique qu'il contrôlait la plupart du temps, le curé fut la clef de voûte de l'éducation. « C'est encore la fabrique paroissiale, qui, à l'occasion, prit l'initiative et la responsabilité des quelques écoles primaires rurales qui ont existé sous le régime français. On en comptait vingt-quatre à la fin du xvii^e siècle, libres et gratuites, presque toutes dirigées par des

14. Jean-Charles FALARDEAU, *ibid.*, p. 24-25.

15. *Ibid.*, p. 25.

16. Edmond ROY, *Histoire de la Seigneurie de Lauzon*, Lévis, 1898, t. II, p. 63.

17. Léon GÉRIN, *Le Type économique et social des Canadiens*, Montréal, 1948, p. 103-104.

congrégations religieuses, spécialement par les dames de la Congrégation, ou encore tenues par quelque instituteur ou par le curé¹⁸. » Comme le note encore très justement Falardeau, la paroisse réussit, après quelques années, « à réaliser... le dessein idéal du clergé, c'est-à-dire essentiellement une communauté intime des familles ». Quel rôle l'habitant joue-t-il dans cette paroisse, dans cette communauté primaire où il passera le plus clair de sa vie ? Léon Gérin fait observer : « Ce n'est pas l'habitant qui a fondé l'institution paroissiale : il l'a trouvée toute formée, y est entré, en a subi l'empreinte. Il ne domine pas la paroisse, il est dominé par elle¹⁹. » « A aucun moment, écrit encore Falardeau, l'habitant canadien-français ne joua ni ne put jouer de rôle actif dans la vie ou la gestion de sa communauté paroissiale²⁰. »

Il semble donc que la première conclusion qui s'impose après avoir examiné ce qu'était la paroisse québécoise et la paroisse française au xvii^e siècle, c'est que, par suite de la réduction des éléments qui la composent et la dirigent, la structure de la paroisse canadienne s'est simplifiée et s'est homogénéisée. Comme cette transformation s'est opérée grâce au clergé québécois, il nous reste à voir quelle sorte de religion pratiquaient ce clergé et leurs fidèles. En d'autres termes, la religion, qui était enseignée et pratiquée au Canada, favoriserait-elle la grande tradition ou avait-elle tendance à isoler davantage les Québécois ?

La première remarque qui s'impose au sujet de la religion catholique, c'est qu'alors qu'en France, avec Bossuet, le gallicanisme colorait fortement le catholicisme

18. Jean-Charles FALARDEAU, *op. cit.*, p. 35.

19. Léon GÉRIN, *Monographie du Canada, l'Histoire de la Colonisation*, La Science Sociale, Paris, 1894, t. XVII, p. 337-338.

20. Jean-Charles FALARDEAU, *op. cit.*, p. 37.

français, ici, au Québec, Mgr de Laval et les Jésuites le combattirent avec succès et établirent, au contraire, une tradition d'ultramontanisme qui se retrouve jusqu'à nos jours. Pour bien comprendre le genre de société qui se développa sous le régime français, il faut dire que l'influence de l'Eglise, et, à partir de 1635, celle des Jésuites en particulier, fut plus soutenue et plus décisive que celle de la métropole politique. Parkman, l'historien américain du Canada a écrit : « Plus que le pouvoir royal même, l'Eglise a façonné le caractère et la destinée de la colonie... le gouvernement royal était passager mais l'Eglise était permanente. La conquête anglaise a d'un coup balayé tout l'appareil de l'administration civile mais a laissé l'Eglise intacte²¹. »

C'est à Mgr de Laval, qui régna sur la vie religieuse du Canada de 1659 à 1684, que revient le rôle d'avoir le plus influencé la formation de cette ethnie québécoise. C'est lui qui obtint après de multiples discussions et tractations avec Rome et le gouvernement français que l'évêque de Québec fût nommé par le Saint-Siège et en dépendît directement. Comme le dit Mason Wade, auteur d'une histoire des Canadiens français : « L'ultramontanisme s'imposait en Nouvelle-France sous l'impulsion de Laval qui, ayant vaincu le gallicanisme du gouverneur et de l'intendant, s'assura une position que le pape lui-même aurait pu lui envier. Depuis lors, le Canada français est demeuré un bastion du cléricisme²²... »

C'est de Mgr de Laval que date la tendance du clergé canadien à subordonner l'Etat à l'Eglise. Les violentes disputes qui l'ont opposé aux administrateurs civils ont

21. F. PARKMAN, *The Old Regime in Canada*, Boston, 1899, t. II, p. 203.

22. MASON WADE, *The French Canadians : 1760-1945*, Toronto, 1956, t. I, p. 18.

servi d'exemple à ses successeurs, désireux, eux aussi, d'avoir leur mot à dire dans le gouvernement de l'Etat. En prenant possession exclusive des paroisses, en se rattachant à Rome plutôt qu'à la France et enfin en soutenant et en pratiquant la non-séparation de l'Eglise et de l'Etat, l'Eglise a favorisé le développement d'un peuple fortement homogène.

Pierre Boucher publia, en 1664, une *Histoire véritable et naturelle des mœurs et productions du pays de la Nouvelle-France, vulgairement dit le Canada*. En présentant Boucher, Wade, un historien contemporain, dit que ses remarques font voir le caractère théocentrique de la colonie et la distinction naissante entre les Français de passage et ceux qui avaient lié leur sort à celui de la colonie. Pierre Boucher écrit : « En un mot, les gens vertueux peuvent vivre très heureux ici mais non pas ceux qui ne le sont car on les surveille trop étroitement ; par conséquent je ne conseille pas à ceux qui ne seraient pas vertueux de venir ici car ils seraient chassés ou à la rigueur forcés de partir comme il est arrivé à plusieurs ; et ce sont justement ceux qui critiquent hautement le pays parce qu'ils n'y ont pas trouvé ce qu'ils cherchaient²³. »

Le baron de Lahontan, lui aussi, s'aperçoit des différences qui existent entre le Canada et la France ; il a beaucoup à se plaindre des curés. « On ne peut s'amuser ni à jouer aux cartes ni à visiter les dames sans que le curé en soit averti et sans être dénoncé par lui du haut de la chaire. Il pousse le zèle jusqu'à nommer les coupables ; et s'il va jusqu'à refuser la communion aux nobles dames qui portent des rubans colorés, vous pouvez vous-mêmes juger du reste. Vous pouvez à peine vous imaginer jusqu'où va l'autorité de ces seigneurs ecclésiasti-

23. Pierre BOUCHER, cité par Wade, *ibid.*, p. 37.

ques. Je maintiens qu'ils sont ridicules dans leurs actes : ils excommunient les personnes masquées et vont même les pourchasser là où elles se trouvent pour les démasquer et les couvrir d'opprobre : ils surveillent la conduite des filles et des femmes plus que ne sauraient le faire les pères et les maris. Ils persécutent les gens qui ne communient pas tous les mois et, à Pâques, obligent tous les gens à raconter leurs histoires à leur confesseur. Ils défendent et brûlent tous les livres qui ne sont pas de dévotion. Je ne peux pas penser à cette tyrannie sans protester contre le zèle indiscret du curé de cette ville. Cette personne cruelle, entrant un jour dans la maison de mon hôte et trouvant des livres sur ma table, se précipita sur mon Pétrone, livre que je chéris plus que la prune de mon œil parce que c'est une version non expurgée. Il en déchira toutes les pages avec si peu de raison que si mon hôte ne m'eût pas retenu quand je vis ce qui en restait je me serais précipité chez lui pour lui arracher tous les poils de sa barbe comme il avait fait des pages de mon livre. Non satisfait d'examiner les actions des hommes, ils veulent même scruter leurs pensées. Jugez par cela, monsieur, du plaisir qu'on a ici²⁴. » Lahontan se plaint aussi du peu de cas que les Canadiens font de leurs cousins les Français.

Montréal devint vite le centre commercial de la colonie tandis que Québec demeura le centre de l'administration. L'un des traits sociologiques les plus importants de cette population c'est que deux classes sociales se développèrent pleinement sous le régime français : l'élite, composée des administrateurs, du haut clergé et de ceux qu'on a récemment appelés les gentilshommes bourgeois ; tout de suite,

24. Baron de LAHONTAN, cité par Wade, p. 37.

sans intermédiaires presque, la masse des habitants qui vivent dans les paroisses et les rangs avec leur curé.

Cette division de la population en recouvre deux autres : l'élite avait tendance à être surtout française et arrivée au pays de fraîche date ; la masse des habitants était canadienne ; l'élite vivait dans les agglomérations à caractère urbain tandis que les habitants vivaient dans de petites communautés rurales. On verra qu'à la Conquête ces trois éléments joueront fortement pour façonner l'avenir du Québec.

Le groupe ethnique québécois, composé en grande partie des habitants qui vivent en dehors des villes, se particularise assez vite et s'éloigne du mode de vie et du type français de société. Le Père Charlevoix décrit ainsi la vie du Canadien : « Chacun possède ici le nécessaire ; on paie très peu au roi ; l'habitant ne connaît pas la taille ; le pain est bon marché ; la viande et le poisson ne sont pas chers non plus : mais le vin, l'étoffe et toutes les choses qui viennent de France coûtent très cher. Les gentilshommes et les officiers qui n'ont que leur solde et chargés de famille sont ceux qui en souffrent le plus. Les femmes n'apportent ordinairement en dot à leur mari que leur esprit, leur amour, leurs charmes et une grande fertilité ; Dieu bénit les mariages de ce pays comme ceux des patriarches ; pour faire vivre de si nombreuses familles, on doit vivre comme des patriarches... nous ne connaissons de climat plus sain dans le monde ; il n'y a pas de maladie particulière au pays ; la campagne et la forêt sont remplis de remèdes merveilleux et les arbres donnent des baumes puissants. Tous ces avantages devraient au moins retenir ici tous ceux que la Providence y a fait naître, mais la frivolité, la répugnance à s'astreindre à un travail assidu et régulier et l'esprit d'indépen-

dance ont contribué au départ de plusieurs jeunes hommes et ont empêché le pays de se peupler. »

Le Père Charlevoix mentionne ensuite un facteur impondérable qui a dû jouer un rôle peu négligeable dans la transformation des Français en Québécois : l'influence indienne sur la société naissante. S'il est vrai, d'une part, que les traces de l'influence de la culture indienne sur la colonie sont minces en ce qui a trait à la culture intellectuelle, on pourrait, d'autre part, en déceler de plus importantes sur le genre de vie lui-même. Les Indiens du Nouveau Monde étant parfaitement adaptés au pays, ils n'ont pas pu ne pas influencer les colons canadiens et ne pas leurs transmettre un peu de ce goût pour les grands espaces et la vie libre. La plupart des chroniqueurs rapportent que les Québécois et les Indiens de l'Est se sont toujours très bien entendus ; l'attitude générale que les Québécois ont adoptée envers les Indiens, si différente de celle des Anglais, prouve une certaine sympathie de part et d'autre. Il faut rappeler que les mariages entre Indiens et Blancs ont toujours été plus nombreux chez les Français que chez les Anglais. Le Père Charlevoix, énumérant les défauts des Canadiens, dit qu'ils sont aussi ceux des Sauvages. « Il semble, dit-il, que l'air qu'on respire sur ce continent contribue à l'acquisition de ces défauts, mais l'exemple et les habitudes des aborigènes, qui mettent tout leur bonheur à être libres et indépendants, sont plus que suffisants à faire naître ce caractère ». » Le jésuite signale que les Canadiens aiment à bien s'habiller même s'il leur faut sacrifier les plaisirs de la table. Il compare le colon canadien à son voisin anglais : « Le colon anglais amasse des richesses et ne fait aucune dépense superflue ; le colon français dépense ce qu'il a et fait

25. Père CHARLEVOIX, cité par Mason Wade, p. 42.

parade souvent de ce qu'il n'a pas ; le premier travaille pour ses héritiers ; le dernier laisse les siens dans le même besoin où il est, les laisse se débrouiller eux-mêmes. L'Américain britannique déteste la guerre parce qu'il a beaucoup à perdre ; il ne tracasse pas les Sauvages parce qu'il n'en voit pas le besoin. Le jeune Français, au contraire, n'aime pas la paix et s'entend bien avec les indigènes dont il gagne facilement l'estime et l'amitié²⁶. »

Que conclure sur le régime français sinon que les colons français étaient en passe de devenir des Québécois, que le type de société qu'ils formaient avait évolué au point que même les prêtres canadiens ne pouvaient plus s'entendre avec leurs collègues français. En 1730, Mgr Dosquet se plaindra de l'esprit audacieux et indépendant des prêtres canadiens. Ils sont devenus si insolents, ajoute-t-il, « que seulement trois d'entre eux suffisent pour devenir les maîtres du pays et pour soumettre tous les évêques... Les chanoines ne veulent pas reconnaître de lois, de statuts, ni même de supérieurs. Ils traitent leur doyen comme un inférieur et leur évêque comme un égal²⁷ ».

A la fin du régime français, qui devait se terminer en 1760 par la cession de la Nouvelle-France à l'Angleterre, on constate qu'une nation nouvelle est en train de prendre racine en terre d'Amérique. Les Français, devenus peu à peu des habitants québécois, commencent à manifester certains traits de mœurs et de caractère qui les différencient de plus en plus des Français métropolitains. Bougainville, qui vint à Québec en 1756 comme aide de Montcalm, dira que le Canadien « est haut, glorieux, menteur, obligeant, affable, honnête, infatigable pour la

26. Père CHARLEVOIX, *ibid.*, p. 117-118.

27. Clément BROWN, *L'Eveil de la nationalité canadienne-française*, thèse mss., Université Laval, p. 145.

chasse, les courses, les voyages qu'ils font dans les pays d'en haut, paresseux pour la culture des terres ». Il nota qu' « il se consomme extrêmement d'eau-de-vie » et qu' « on est peu occupé de l'éducation de la jeunesse, qui ne songe qu'à s'adonner de bonne heure à la chasse et à la guerre... Il faut convenir que malgré ce défaut d'éducation, les Canadiens ont de l'esprit naturellement ; ils parlent avec aisance ; ils ne savent pas écrire, leur accent est aussi bon qu'à Paris, leur diction est remplie de phrases vicieuses empruntées à la langue des sauvages ou des termes de marine, appliquées dans le style ordinaire ». Bougainville constatera qu'existent des différences grandissantes entre Français et Québécois : « Il semble, écrit-il, que nous soyons d'une nation différente, ennemie même²⁸. »

Au moment donc où les Québécois vont être laissés à eux-mêmes dans la vallée du Saint-Laurent, ils forment déjà un groupe distinct des Français. On doit noter que, sous le régime français, les classes sociales sont moins marquées ici qu'en France. Le seigneur de Nouvelle-France est un entrepreneur qui a pour fonction d'établir des habitants sur les terres qui lui sont concédées par l'Etat. Il reste près de l'habitant. On notera aussi qu'à cause de la concession d'un grand nombre de seigneuries aux habitants, ces derniers deviennent eux-mêmes des seigneurs. L'habitant acquiert une certaine mobilité sociale qui en fait un type social assez différent du paysan français. Si le seigneur est un peu habitant, l'habitant est lui-même un peu seigneur. Citons ce texte tiré du premier roman canadien, *Histoire d'Emilie Montague*, de Frances Brooke : « Il est rare de voir des paysans marcher à pied. Ce serait même une fatigue insupportable pour

28. MASON WADE, *Les Canadiens-français*, t. I, Montréal, 1963, p. 58.

eux que de monter à cheval : à l'imitation de leurs seigneurs qui, aussi lâches et aussi paresseux, ils se penchent nonchalamment, selon la saison, dans un traîneau ou dans une chaise. Ils ne se donnent pas même la peine de conduire la voiture. Un domestique assis sur le siège mène le cheval. » La romancière ajoute en parlant des habitants : « Il n'y a, peut-être, point d'hommes plus vains. Les François leur paraissent le seul peuple civilisé qu'il y ait au monde ; mais ils se regardent comme la fleur de la Nation. On m'a assuré qu'ils avaient eu une aversion et un mépris extrêmes pour les troupes françoises qui vinrent à leur secours pendant la dernière guerre²⁹. » La baronne de Riedsel observe les mœurs des habitants peu après la Conquête : « La campagne que j'ai traversée est très pittoresque. Chaque habitant a une bonne maison qu'il prend grand soin de chauler chaque année. Comme les fils, et aussi les gendres, dès que mariés, se construisent, près de leurs parents, de très jolies paroisses, croissent rapidement autour d'eux, et voilà pourquoi ces gens se donnent le nom d'habitants plutôt que de paysans. »

Ce sont ces habitants qui, après la Conquête, continueront la nation québécoise.

29. L'édition anglaise date de 1769 et la version française de 1770. Voir *Histoire 1534-1968*, Farley LAMARCHE, Boréal Express, Montréal, 1968, p. 206.

III

DES VAINCUS QUI GARDENT ESPOIR

Les habitants et les curés restent seuls (ou à peu près) dans les arpents de neige de Voltaire à se colleter, avec les Anglais, les longs hivers, la pauvreté et la survivance. C'est le début de la longue hibernation du Québec, qui sera parsemée d'orages et d'embellies mais qui sera surtout faite de petites victoires péniblement acquises et sans cesse remises en question. Jamais le dégel ne fut si lent à venir ; il faudra attendre deux siècles.

La cession de la Nouvelle-France à l'Angleterre eut deux résultats immédiats ; celui de décapiter la classe dirigeante du pays et de pousser les Québécois à se concentrer encore davantage dans les paroisses rurales. C'est la réalisation, avant la lettre, de l'abolition des classes sociales. Le processus, qui avait commencé avant la Conquête où les habitants étaient devenus beaucoup plus libres et indépendants que les paysans français et où plusieurs seigneurs étaient devenus quelque peu habitants eux-mêmes, va s'accroître. Cette égalisation n'a rien de tragique, au contraire. Ce qui l'est c'est que tout le Québec devient une classe ethnique dominée. Si les difficultés entre les classes sociales ou les états ont tendance à s'amenuiser dans la société québécoise, l'écart entre les deux

sociétés, celle qui domine et celle qui est dominée, aura tendance à s'accroître. Dès après la Conquête, l'administration anglaise va faire alliance avec le clergé québécois et ce qui reste ici d'aristocratie. C'est le « pacte aristocratique » dont parlent les historiens. Alfred Dubuc écrit là-dessus : « ... La stratégie qui consistait à ériger sur les rives du Saint-Laurent une société aristocratique, dans le but de dominer les forces populaires et de freiner les aspirations républicaines de la bourgeoisie montante, s'appuyait sur la participation des trois groupes sociaux intéressés au maintien d'une structure d'ancien régime : les officiers de l'armée britannique et les hauts fonctionnaires coloniaux, les seigneurs canadiens et, en dernier lieu, l'Eglise catholique. Le pacte aristocratique fut efficace aussi longtemps que de nouvelles forces ne mirent pas l'édifice social en cause¹. » On verra que les habitants sont laissés de plus en plus seuls dans leurs terres avec leur curé et leurs traditions orales.

Comment les Québécois ont-ils accueilli la défaite et leur changement d'allégeance ? Un historien contemporain, Michel Brunet, répond ainsi : « Tous les historiens ont souligné les relations très cordiales qui s'établirent entre les Canadiens et leurs conquérants dès les premiers mois de l'occupation anglaise. Le fait demeure indéniable... Devons-nous être surpris de constater que la majorité accepta son sort sans protester ? Il semble même que plusieurs Canadiens que l'on peut juger coupables d'inconscience se réjouirent du changement de domination. Craignant le pire, les vaincus découvrirent, non sans étonnement, que le conquérant les traitait avec bienveillance. L'excès de peur qu'ils avaient éprouvé explique, en bonne partie, leur soumission presque spontanée, au début de

1. Alfred DUBUC, *Les Classes sociales au Canada de 1760 à 1840*, Ronéo, Université de Montréal, s. d., p. 21.

l'occupation anglaise². » On peut invoquer aussi les divisions profondes dont le pays était victime à la fin du régime français ; certains historiens ont même soutenu que n'avaient été les heurts, entre Montcalm et Vaudreuil surtout, l'issue de la guerre aurait pu être autre. Il faudrait aussi mentionner les exactions et les scandales dont Bigot et sa clique se rendirent coupables pour comprendre que les Canadiens étaient devenus très antipathiques à l'administration française et par ricochet, à la France et à ses représentants. Ne faudrait-il pas mentionner aussi, pour expliquer les réactions des vaincus comme celles des vainqueurs, qu'au XVIII^e siècle la guerre idéologique telle que nous la connaissons au XX^e siècle existait à peine. Les guerres n'avaient pas pris ce caractère total et global qu'elles prendront par la suite ; on ne conquerrait pas pour convertir, pour changer l'idéologie d'un pays mais pour acquérir une puissance politique, profiter économiquement d'une colonie ou d'un pays. Les Anglais et les Français qui s'affrontaient au Canada étaient les représentants ou les descendants des deux plus grandes nations européennes qui se respectaient mutuellement. La religion se présentait comme le plus grand facteur de différenciation des deux groupes : d'une part, les papistes et de l'autre, les antipapistes. Cet élément devait jouer un rôle très important dans la différenciation croissante qui devait s'opérer entre les deux groupes.

Il semble que le haut clergé — comme il devra le faire si souvent par la suite — donna le ton en se ralliant à l'Angleterre. Dès 1775, Mgr Briand écrit : « ... On dit de moi, comme on dit de vous, que je suis anglais... Je suis anglais, en effet ; vous devez l'être ; ils (les Cana-

2. Michel BRUNET, *Premières réactions des vaincus de 1760 devant leurs vainqueurs*, Revue d'histoire d'Amérique française, vol. VI, n° 4, 1953, p. 506-516.

diens) le doivent être aussi, puisqu'ils en ont fait le serment, et que toutes les lois naturelles, divines et humaines le leur commandent. Mais ni moi, ni vous, ni eux ne doivent (*sic*) être de la religion anglaise. Voilà, les pauvres gens, ce qu'ils n'entendent pas ; ils sont sous la domination anglaise pour le civil³... » Après la Conquête, le clergé canadien, grâce à son attitude bienveillante envers les Anglais, devait acquérir une position plus solide que celle qui était sienne sous le régime français. L'élite canadienne décimée après la Conquête, le clergé resta seul en selle. C'est de cette époque que date l'influence prédominante que l'Eglise devait conserver pendant toute l'histoire québécoise.

La colonie canadienne comptait en 1760 une certaine élite laïque composée de militaires, d'administrateurs et d'hommes d'affaires. Cette élite laïque avait tendance à se recruter parmi les Français et habitaient surtout les villes. Qu'advint-il à ces couches sociales après la Conquête ? Certains historiens ont peut-être exagéré et simplifié en répondant : les Français partirent, les Canadiens demeurèrent au pays. Il semble bien, toutefois, que si les choses ne se sont pas passées ainsi, le résultat a été à peu près le même que s'il y avait eu rapatriement massif de tous les Français. Michel Brunet, qui s'est posé la question de l'influence de la Conquête anglaise sur la bourgeoisie canadienne, écrit : « Cherchant à expliquer l'absence d'une élite, particulièrement dans le domaine de la culture — cette situation l'humiliait profondément — Michel Bibaud l'attribua à l'émigration des classes dirigeantes après la Conquête. Il affirma que mille à mille deux cents Français ou Canadiens avaient quitté la colonie. » Il conclut : « Cette diminution de la population canadienne

3. GUY FRÉGault, *La Guerre de la conquête*, Montréal, 1955, p. 455.

était d'autant plus à regretter qu'elle avait eu lieu dans la classe élevée, la seule alors, à peu d'exceptions près, où il y eut des talents développés et des connaissances acquises. Le changement alors opéré pour le pis, sous le rapport des arts et des sciences, se fit longtemps sentir dans le pays⁴. » Brunet ajoute : « Finalement, en 1899, le juge Louis-François Georges Baby publia une étude fouillée dans laquelle il démontra, chiffres en main, qu'il n'y avait pas eu émigration massive des classes dirigeantes. Même si elle ne fut pas massive, l'émigration diminua très considérablement le nombre des familles dirigeantes⁵. » Robert de Roquebrune estime à deux mille le nombre de personnes qui passèrent du Canada en France après la Conquête. Il semble bien que ceux qui partirent venaient surtout de la classe dirigeante : administrateurs, nobles, arrivés de fraîche date au Canada.

Si tous les historiens s'entendent pour dire que même si l'émigration des classes dirigeantes ne fut pas massive, bien peu se sont interrogés sur le sort de ceux qui restèrent au Canada. Qui étaient-ils ? Brunet, qui reconnaît le rôle que la bourgeoisie a joué dans l'évolution des pays européens, chez les Américains et au Canada anglais, qualifie de bourgeoisie ceux qui, parmi la classe dirigeante, restèrent au Canada et qui essayèrent de survivre sous le régime anglais. Bien que ce fût, à coup sûr, une bourgeoisie bien maigre, comparée à celle d'autres pays et même à celle qui avait commencé à se constituer à la fin du régime français, on doit se demander ce qu'elle est devenue sous le régime anglais. « Il faut bien se rappeler, dit Brunet, que les hommes d'affaires restés au pays se

4. Michel BRUNET, *op. cit.*, p. 27.

5. Louis-F. G. BABY, *L'exode des classes dirigeantes à la cession du Canada*, *The Canadian antiquarian and numismatic journal*, 3^e série, 2, 1899, p. 98.

recrutaient parmi les moins riches et les plus besogneux... ils n'appartenaient pas au groupe des gros brasseurs d'affaires, des monopolisateurs et des profiteurs de guerre. La majorité formait la seconde couche de la bourgeoisie capitaliste canadienne de la fin du régime français, celle des petits entrepreneurs aux revenus et aux ambitions modestes, sans grande influence. Leurs ressources financières limitées et leur habileté personnelle plutôt médiocre ne leur avait pas permis de s'élever aux premiers rangs dans le monde des affaires. De plus, ils n'avaient pas bénéficié des protections officielles, ne faisant pas partie du camp des privilégiés. Ils étaient les porte-parole les plus bruyants de la masse anonyme des mécontents. L'administration Bigot et les succès scandaleux de leurs concurrents plus chanceux, associés à l'intendant ou protégés par lui, n'avaient pas de censeurs plus sévères⁶. » L'historien semble implicitement admettre que la partie la plus riche et la plus importante de la bourgeoisie était déjà partie puisqu'il ne s'occupe que de la seconde couche de la bourgeoisie, comme il l'appelle lui-même. Tout ce monde n'était pas sans être satisfait du départ des Français. « Les citoyens de Montréal — prêtres, nobles et bourgeois — ne se gênaient pas, dès le mois de février 1762, de rappeler les abus de l'administration coloniale française qui, selon eux, avaient réduit les " négociants du pays " au rôle de " tranquilles spectateurs d'un négoce qui devait leur appartenir ". » (« Pétition des citoyens de la ville de Montréal à Sa Majesté britannique », 12 février 1762, dans *Documents relatifs à la monnaie, au change et aux finances du Canada sous le régime français* ; Ottawa, 1925, 2, 970). Les bourgeois

6. Michel BRUNET, *op. cit.*, p. 29. Toutes les citations suivantes sont tirées du même ouvrage.

de Québec, en acceptant docilement les décrets de l'Être Suprême qui les font « sujets de notre nouveau monarque », ne doutent que celui-ci les comblera de ses grâces et de ses bontés. N'ont-ils pas éprouvé, en qualité de sujets vaincus, de la manière la plus marquée, la douceur, la justice et la modération de son gouvernement (Adresse des bourgeois de Québec à l'occasion du traité de paix, 4 juin 1763, dans Auguste Gosselin, *L'Église du Canada après la conquête* ; Québec, 1916-1917, 1, 59-60). Brunet démontre par la suite comment ce qui restait de cette bourgeoisie fut vite ruinée. « Une série de malheurs s'abat-tit sur eux. La banqueroute du gouvernement français ruina partiellement les hommes d'affaires canadiens. Les lettres de change tirées sur le trésor public et la monnaie de papier représentaient presque tout leur argent liquide. Ils n'en récupéreraient qu'une faible partie. On ne sait pas combien ils perdirent dans cette aventure malheureuse. La conquête avait réorienté la vie économique de la colonie. Et ce n'était pas au bénéfice des nouveaux sujets de Sa Majesté britannique. Partiellement ruinés par la banqueroute du trésor français, incapables de recevoir les marchandises qu'ils avaient commandées avant la fin de la guerre, privés de leurs anciennes sources d'approvisionnement, les négociants canadiens se trouvèrent complètement désemparés. Leur situation avait quelque chose de tragique. » Délogés du commerce d'exportation, ils le furent bientôt du commerce des fourrures qui avait été si florissant pendant le régime français. « Le commerce des fourrures, dit Brunet, exigeait d'importantes mises de fonds. Il fallait équiper les canots qu'on envoyait vers l'intérieur et payer les hommes qui les conduisaient. Presque entièrement privés de crédit, les négociants canadiens se virent peu à peu évincés de la traite des fourrures. » Pour montrer jusqu'à quel point les Canadiens français

avaient perdu le commerce, Brunet ajoute : « L'almanach des adresses de la ville de Québec, publié en 1790, donne des renseignements révélateurs. La capitale comptait trente-sept commerçants ou négociants dont quatre Canadiens ou Français seulement » (Hugh MacKay, *The Directory of the City and Suburbs of Quebec*, Québec, 1790⁷). La démonstration de Brunet est fouillée et convaincante : ce qui restait de négociants, hommes d'affaires et commerçants ne peut survivre à la conquête ; ils durent se cantonner dans le commerce de détail, dans les petites affaires ; ce devait être leur lot pendant plusieurs décennies.

Les hommes d'affaires éliminés, qu'advint-il des nobles ? La plus grande cordialité régna bientôt entre seigneurs et officiers anglais et les nombreux mariages que les officiers contractèrent dans la colonie témoignent de l'intimité de leurs relations. Wade ajoute : « Murray et Burton échangeaient des lettres pour régler des problèmes de " fièvre matrimoniale " et la femme de l'aumônier de la garnison de Québec remarqua que les Canadiennes françaises éprouaient un " penchant extrême pour les officiers anglais " ». » Brunet, de son côté, écrit de la noblesse coloniale : « Son sort ne fut pas plus enviable que celui des hommes d'affaires canadiens. La majorité de la noblesse n'était pas riche. Les quelques familles fortunées s'étaient enrichies dans le commerce. Leur avenir fut celui des autres commerçants canadiens⁸. » Brunet poursuit : « La défaite militaire du pays avait discrédité cette ancienne classe dirigeante auprès de la masse de la population (voir Daniel, De Lery 72). Sa servilité envers le conquérant lui enleva le peu de prestige qui lui restait.

7. Michel BRUNET, *op. cit.*, p. 56.

8. Mason WADE, *op. cit.*, p. 66.

9. Michel BRUNET, *op. cit.*, p. 57-58.

C'est pourquoi elle se montra incapable de rallier les paysans au moment de l'invasion américaine. Cet échec humiliant diminua son utilité aux yeux du conquérant. Sans fortune et chargée de familles nombreuses, elle sombra dans la médiocrité. Quelques-uns de ses membres eurent néanmoins l'illusion de jouer un rôle politique jusqu'à la fin du xviii^e siècle. Après 1800, une nouvelle génération se fit le porte-parole de la population canadienne. Quant à la noblesse, elle continua de disparaître soit par l'assimilation, commencée dès les premiers mois de l'occupation anglaise, soit par l'exil de ses enfants obligés de fuir une patrie occupée où les anciennes classes dirigeantes avaient dû céder la place aux conquérants¹⁰. »

Nous avons donné ces témoignages d'historiens pour étayer le fait qu'après la Conquête, la société québécoise, loin de continuer à se développer comme les autres sociétés occidentales de l'époque en s'industrialisant, s'urbanisant et en se sécularisant, se recueille au contraire sur ses éléments populaires et ruraux et qu'au lieu d'aller en s'urbanisant, elle se folklorise davantage. On observe, entre autres phénomènes, une prédominance accrue des occupations agricoles, un plus grand éparpillement de la population dans les paroisses rurales, une plus grande homogénéité sociale de la population, un renforcement des normes morales et religieuses, une stratification et une différenciation internes moins importantes et enfin une mobilité territoriale, « occupationnelle » et verticale plus rétrécie.

Après la Conquête, le Québec devient plus isolé et plus homogène qu'il n'avait jamais été jusque-là. La présence d'Anglais en nombre de plus en plus grand aura pour effet de faire prendre conscience aux francophones

10. Michel BRUNET, *op. cit.*, p. 71-72.

qu'ils forment un groupe distinct ; les contacts avec la France et les Français se font de plus en plus rares. L'historien de la littérature française en Amérique, Auguste Viatte, écrit : « ... la vallée du Saint-Laurent est traitée en chasse gardée. Tout émigré qu'il est, un grand seigneur comme le duc de La Rochefoucauld-Liancourt n'obtiendra pas, en 1795, l'autorisation de la visiter ¹¹... »

Les Québécois se replient sur eux-mêmes et s'isolent de plus en plus dans leurs communautés rurales. Le commerce et l'administration leur ayant échappé, il ne leur reste d'autre chose à faire que de cultiver la terre. Plus tard, les historiens diront qu'ils se sont retirés pour éviter l'assimilation mais il semble bien que ce retrait fut guidé plus par des impératifs économiques qu'idéologiques. « On commence à parler d'un retour à la terre, dit Michel Brunet. L'agriculture se présentait comme un refuge aux Canadiens éliminés du commerce de leur pays. Nombre d'anciens traitants et marchands devinrent cultivateurs par nécessité ¹². »

Pour donner une idée de l'ampleur de la ruralisation du Canada pendant les soixante-cinq premières années du régime anglais, il faut citer quelques statistiques. A la fin du régime français la population était aux trois quarts rurale, c'est-à-dire qu'à peu près le quart de la population habitait les villes. Il est évident que le type de ville dont il est question à cette époque ne peut se comparer à celui qu'on devait connaître avec le développement de la civilisation industrielle ; on peut dire, cependant, que le quart de la population, vers 1760, n'était pas engagé dans l'agriculture et habitait des milieux à caractère urbain. Trente ans plus tard, en 1790, la population rurale avait

11. Auguste VIATTE, *Histoire littéraire de l'Amérique française*, Presses Universitaires Laval, Québec, 1954, p. 47-48.

12. Michel BRUNET, *op. cit.*, p. 46.

augmenté et représentait 80 % de la population. Trente-cinq ans après, soit en 1825, les ruraux représentent 88 % de la population¹³. Il est difficile de contrôler ces chiffres ; il semble que ces renseignements n'incluaient que les francophones. Pendant une cinquantaine d'années la population devait conserver ce caractère strictement rural puisque, en 1871, elle n'était urbaine que dans la proportion de 19,9 % ; ce n'est qu'à partir de la Première Guerre mondiale que le Québec devait s'urbaniser sensiblement pour atteindre une population urbaine de près de 80 % aujourd'hui.

Un autre facteur démographique qui déclenche un processus inverse de celui qu'on associe généralement avec l'urbanisation, c'est celui de l'augmentation de la fertilité des Québécoises après la Conquête. Le démographe Jacques Henripin écrit : « Pendant le régime français, excepté pour quelques périodes exceptionnelles, le taux d'accroissement de la population canadienne ne justifie pas l'hypothèse de Malthus qui veut qu'une population qui ne pratiquerait aucun contrôle doublerait tous les vingt-cinq ans. Fait surprenant, sous la domination anglaise, de 1760 à 1850, la population canadienne a doublé tous les vingt-cinq ans et ce probablement sans gain de l'immigration. » Le démographe se demande ensuite si cette fertilité est exceptionnelle : « Il semble que la fertilité conjugale des Canadiens, au XVIII^e siècle (et pendant la première moitié du XIX^e siècle), fut exceptionnellement élevée. » Pour donner une idée de l'augmentation de la population canadienne-française, Henripin ajoute : « Pendant les deux derniers siècles, la population du monde a triplé, celle de l'Europe a quadruplé ; celle du Canada français s'est mul-

13. Jean-Marc LÉGER, *Recherche d'un avenir*, Esprit, août-septembre 1952, p. 260.

tiplée quatre-vingts fois et ce, en dépit d'une émigration nette de 800 000 ¹⁴. »

Nous sommes ici en présence d'un phénomène exceptionnel. Une population presque entière est forcée, pour survivre, de se concentrer presque exclusivement sur sa paysannerie, sur ses habitants. Pour l'historien français Henri Marrou, le Québec d'après la Conquête remonte profondément le temps. « Il ne faut pas y voir une survivance de l'ancien régime, voire du Moyen Age ; c'est le résultat d'un nouveau départ, littéralement d'un nouveau Moyen Age. Comme aux temps mérovingiens chez nous, le clergé canadien s'est trouvé, en 1763, seul représentant de la culture, de la conscience nationale, seule élite. Le caractère français n'aurait pas survécu si victorieusement si, en 1763, l'Eglise catholique était demeurée au stade missionnaire ; mais, heureusement, elle était déjà solidement organisée, avec un évêque, des curés, tout un clergé, et — chose capitale — un séminaire pour le former ¹⁵. »

Un des effets immédiats de cette régression dont parle Marrou, c'est l'analphabétisme qui s'est installé dans la masse. « En 1827, écrit Viatte, sur 87 000 signatures d'une pétition au gouverneur Dalhousie, 78 000 ne signent que d'une croix... Depuis la conquête ont passé deux générations d'illettrés ¹⁶. » Edmond Roy, retraçant l'histoire de la seigneurie de Lauzon, écrit : « Dans leur isolement au fond de leurs fermes, dans la continuité de leur travail manuel, peut-être aussi à cause de l'exigüité de leurs ressources, les habitants de Lauzon étaient restés à peu près complètement étrangers à tout luxe intellectuel,

14. Jacques HENRIPIN, *From Acceptance of Nature to Control*, *The Canadian Journal of Economics and Political Science*, 23, 1, 1957, p. 13 et 15.

15. Henri MARROU, *Présence française*, *Esprit*, 20, 8-9, 1952, p. 172, en note.

16. Auguste VIATTE, *op. cit.*, p. 47-48.

à toute idée d'art, de science, de littérature... c'est à peine si 10 % avaient appris dans leur enfance à lire et à écrire tant bien que mal, à faire une addition, et peut-être à chanter à l'église. Une fois qu'ils étaient sortis de l'école, adieu les livres et les cahiers¹⁷ ! » La seigneurie dont il est question ici, celle de Lauzon, est située au centre du Québec, près de la ville de Québec ; elle ne représente donc pas une région excentrique et défavorisée.

Du point de vue idéologique, la Révolution française qui se produit peu après la Conquête viendra marquer le fossé qui séparera pour longtemps la culture québécoise de la culture française et du reste de la culture occidentale. Nous verrons se développer le concept des deux France : la bonne, la France d'avant 1789 et la mauvaise, la postrévolutionnaire. Si le Québec s'organise, après la Conquête, en société traditionnelle, en folk-société, ce n'est pas toutefois sans garder quelque attache, quelque lien avec la grande tradition, la culture française. Si la culture québécoise devient une culture de tradition orale dans son ensemble et garde certaines attaches avec le reste du monde occidental, c'est grâce surtout à son clergé. La religion et le clergé serviront puissamment, d'une part, à sacraliser cette société, mais, d'autre part, ils l'empêcheront de se tribaliser. La religion sera le lien qui unira cette société et qui servira de dénominateur commun à toutes ces petites communautés rurales où se concentrera la plus grande partie de la population québécoise. Si le clergé a, lui aussi, quelque peu perdu contact avec la grande tradition, il conserve l'écriture et la lecture et suit d'assez près la religion romaine.

Très tôt, après la Conquête, les Canadiens obtiennent

17. Edmond Roy, *Histoire de la Seigneurie de Lauzon*, t. IV, 1904, p. 194.

la garantie qu'ils pourront continuer à pratiquer leur religion, à parler leur langue et à conserver le code civil français. Dès 1791, l'Angleterre octroie au Canada le principe du gouvernement représentatif et divise le pays en Haut et Bas-Canada (le Bas-Canada équivaut à peu près au Québec contemporain). L'octroi du gouvernement représentatif fut le résultat direct des révolutions américaine et française, plutôt qu'un effet de la bienveillance anglaise envers le Canada ; on ne doit surtout pas y voir l'aboutissement de luttes que les Québécois auraient menées là-dessus ; en général, ils étaient plutôt opposés à cette forme de gouvernement. Les marchands anglais qui avaient envahi le Canada après la Conquête sont ceux qui se sont battus le plus pour l'obtention du gouvernement représentatif. Dorchester, le gouverneur du Canada, l'avoue candidement dans un document d'archive. Mason Wade écrit là-dessus : « Il (Dorchester) soulignait que les marchands anglais de Québec et de Montréal surtout demandaient une assemblée législative, tandis que les habitants étaient neutres et que les seigneurs s'y opposaient ¹⁸... » Si, comme certains historiens le prétendent, les révolutions américaine et française avaient fait naître le goût de la démocratie chez les Canadiens ou, à tout le moins, de la représentation parlementaire, cet enthousiasme disparut après la première élection qui suivit l'Acte constitutionnel de 1791. En effet, les Canadiens qui formaient à peu près les quatorze quinzièmes de la population du Bas-Canada n'obtinrent que les trois quarts des sièges à l'Assemblée législative ; de plus, les Canadiens étaient en minorité au Conseil législatif (7 sur 16) et au Conseil exécutif (4 sur 9). De plus, dans les postes administratifs, leur minorité était encore plus marquée. Très tôt donc, ils

18. MASON WADE, *op. cit.*, p. 86.

apprirent à se méfier de la démocratie et du gouvernement représentatif. Lord Durham faisait remarquer, quelques années plus tard, que les Canadiens n'étaient pas prêts pour le gouvernement représentatif ; eux qui n'avaient rien eu à faire dans la gestion de leur paroisse se voient tout à coup en mesure d'influencer les destinées de l'Etat.

Selon Durham, le saut est trop grand. Pouvait-il en être autrement ? Coupée de son élite, retranchée sur elle-même dans les communautés rurales, pratiquant une économie de subsistance, la folk-société canadienne pouvait difficilement s'intéresser et connaître autre chose que ses intérêts locaux et immédiats. Plusieurs députés canadiens n'avaient pas les moyens d'assister aux séances du parlement ; d'autres ne s'en souciaient pas ; c'est ainsi que le leader populaire, Joseph Papineau, dut être amené à la Chambre *manu militari*, après avoir manqué les séances pendant deux ans. Graduellement, les habitants remplacèrent les seigneurs comme députés ; « ceux-là, dit Wade, trouvèrent refuge aux Conseils législatif et exécutif et, après avoir perdu la confiance des masses, ils s'allièrent à la classe dirigeante anglaise ». A cause de leur état de vaincus qui les mettait spontanément sur la défensive et à cause de l'intransigeance du parti anglais qui gardait pour lui les meilleurs postes, les Canadiens firent une expérience assez malheureuse du régime parlementaire : ils vont désormais avoir tendance à se servir du régime parlementaire pour défendre des valeurs ethniques et culturelles plutôt que des principes politiques et économiques. Voici comment Frank Scott décrit les attitudes des Canadiens français et anglais vis-à-vis de la démocratie : « Le Canadien anglais voit, dans la démocratie, une forme de gouvernement où la volonté populaire s'exprime par un Parlement librement élu. Il croit au suffrage, aux droits

égaux des hommes et des femmes, au principe de la liberté d'expression et d'association, à la presse libre et à la tolérance religieuse. La démocratie est pour lui un processus plutôt qu'un ordre social donné. C'est une méthode par laquelle la société peut être constamment changée et améliorée. Il discerne au Canada et dans nombre de pays dits démocratiques, plusieurs éléments antidémocratiques qu'il veut faire disparaître. Si ses droits ne sont pas détruits, il croit qu'il pourra éventuellement vaincre ces éléments. La tradition libérale du XIX^e siècle lui a légué une croyance fondamentale aux libertés civiles. Cette attitude procède d'une profonde méfiance à l'égard de l'autorité ecclésiastique ou séculière.

Le Canadien-français possède de la démocratie une tout autre expérience. Il n'en connaissait rien sous l'ancien régime ; ce qu'il en a appris vient de ses rapports avec les Anglais ; ainsi, pour lui, la démocratie s'est tout de suite identifiée à la lutte pour ses droits religieux et linguistiques. Il s'est servi de la démocratie plutôt qu'il n'y a adhéré comme à une doctrine. Son éducation catholique le rend plus conscient des devoirs et des obligations de l'individu que de ses droits personnels, et plus prêt à accepter un ordre hiérarchique. Il insiste donc plus fortement sur les droits des groupes, appelés au Canada droits minoritaires, que sur les libertés individuelles¹⁹... »

Nous sommes largement d'accord avec ce que le professeur Scott dit de la pratique de la démocratie parlementaire au Québec. Leur situation de vaincus et de minoritaires a poussé les Québécois à ne voir avant tout dans ces institutions qu'un moyen de défendre les droits de leur collectivité. Il reste quand même que la plupart²⁰ de ceux

19. Frank SCOTT, *Canada et Canada français*, Esprit, août-septembre 1952, p. 185.

20. Voir en particulier, P.-E. TRUDEAU, *De quelques obstacles*

qui ont discuté ce problème prennent implicitement pour acquis qu'il n'y a qu'un seul type de démocratie et que c'est le type anglo-saxon. On juge du comportement des peuples à cette aune. Les choses ne sont peut-être pas aussi simples. Nous serions tentés de croire, avec René Gillouin²¹, qu'il existe au moins deux types principaux de démocratie dont l'un est d'inspiration anglaise et l'autre française. La démocratie anglaise est, entre autres choses, individualiste, libérale, bourgeoise, inégalitaire et propriétaire, tandis que l'autre serait plutôt collectiviste, autoritaire, populaire, égalitaire et antipropriétaire. Il n'est pas sûr que les Québécois, à cause de la situation que l'histoire leur a faite, n'aient pas été amenés à concevoir et à pratiquer ce deuxième type de démocratie qui diffère sensiblement de la démocratie telle que la conçoivent les anglophones.

Certaines recherches partielles tendraient à prouver ce point de vue. Quoi qu'il en soit c'est un autre domaine où Québécois et Britanniques ont eu tendance à manifester des conceptions et des pratiques différentes depuis le début du XIX^e siècle. Au moment où le gouvernement parlementaire est octroyé aux Québécois en 1791, ils forment une société décapitée de leur élite, qui vit surtout dans les campagnes et dont les membres sont occupés à survivre après une guerre et une conquête ruineuses. Le haut clergé et les seigneurs se rangent du côté des vainqueurs, soit pour obtenir la liberté de culte ou les faveurs politiques du régime. Devant les menaces d'anglification et d'assimilation, les Québécois refusent (ou du moins leur clergé) les moyens d'instruction que les Anglais veulent mettre à leur disposition. Bientôt le facteur écono-

à la démocratie au Québec, in « Le Fédéralisme et la société canadienne-française », Montréal, 1967, p. 106-128.

21. René GILLOUIN, *Aristarchie*, Genève, 1946, p. 28-33.

mique viendra s'ajouter aux autres comme un élément de différenciation entre Anglais et Québécois. Voici comment Mason Wade voit cette division entre les deux groupes ethniques : « Cette division ethnique en riches et pauvres, qui dura près d'un siècle, fut causée surtout par le fait que les Anglais, d'esprit commerçant, disposaient de l'influence gouvernementale et avaient accès au capital britannique, ce qui leur permit d'exploiter la révolution commerciale du Canada, qui commença à l'époque du traité de paix en 1783 et avec l'arrivée des loyalistes... Les produits de la ferme et de la forêt étaient devenus marchandises de base au fur et à mesure que le commerce des fourrures déclinait et ce nouveau commerce était en grande partie entre les mains des Anglais. Le blocus continental de Napoléon, en 1807, qui priva l'Angleterre du bois de la Baltique, explique pour une large part la renaissance d'un impérialisme économique qui inonda le Canada de capital britannique. Le Canada se trouva ainsi soudainement lié à la civilisation industrielle de la Grande-Bretagne. Le nombre de vaisseaux partant de Québec tripla entre 1807 et 1810, et chaque branche de l'industrie du bois de construction connut une expansion sensible. Les Canadiens Français, depuis longtemps écartés du commerce des fourrures, s'étaient rabattus sur les professions libérales, le petit commerce, l'agriculture et le travail de manœuvres, les membres des professions libérales, artisans, n'avaient pas le sens des affaires ; les habitants, profondément routiniers, étaient agriculteurs pour leur subsistance et non pour le commerce "... » Cette longue citation de l'historien nous fait voir une autre caractéristique de cette folk-société : le Canada français, en général, était peuplé d'individus pauvres qui pratiquaient une agriculture de

22. Mason WADE, *op. cit.*, p. 128.

subsistance et de petits métiers ; peu ouverts à l'esprit mercantile, ils se contentaient de vivre une vie traditionnelle, à l'écart des Anglais et de l'impulsion commerciale que leur présence imprimait à la colonie. Quant au clergé, son pouvoir s'était accru depuis la Conquête. Voici comment le gouverneur Craig voit la situation : « Nous avons toléré que l'évêque, bien qu'ignoré de notre constitution et confirmé, sinon nommé par une Puissance étrangère, exerce toute juridiction dépendant de ses fonctions épiscopales... En vérité, l'évêque catholique, bien que non reconnu comme tel, exerce maintenant une autorité beaucoup plus grande qu'au temps du gouvernement français parce qu'il s'est arrogé tous les pouvoirs qui étaient autrefois ceux de la Couronne... En ce qui concerne les curés, aucune communication directe n'existe avec le gouvernement sous quelque forme que ce soit ; un corps nombreux et puissant, dispersé dans tous les coins du pays, et possédant certainement un très grand prestige et beaucoup d'influence sur le peuple, connaît à peine et est à peine connu du gouvernement²³... »

Les Britanniques qui voulaient exploiter le pays facilitèrent l'entrée des Américains dans le Bas-Canada ; ils estimaient que ces nouveaux venus « étant d'origine anglaise, professant la même religion, parlant la même langue étaient, par conséquent, plus facilement assimilables et plus aptes à devenir de meilleurs sujets que ceux que nous avons maintenant ». Ce n'était pas l'avis du journal *Le Canadien* qui s'éleva contre « l'intrusion d'un peuple demi-sauvage et dont les irruptions seront aussi à craindre en Canada que celles qui furent, autrefois, les Vandals en Italie²⁴ ».

23. MASON WADE, *op. cit.*, p. 129.

24. MASON WADE, *Les Canadiens-français, de 1760 à nos jours*, t. I, Montréal, 1963, p. 137-138.

Cockloft, dont l'historien Mason Wade dit qu'il « était probablement un jeune Anglais envoyé à Québec pour représenter les marchands de bois londoniens », s'impatiente devant le mode de vie traditionnel des Québécois. Il rapporte qu'il a discuté avec des gentilshommes canadiens qui « déploraient l'humeur apathique des habitants dont ils disaient que ni l'adversité ni la prospérité ne pouvait les faire sortir des habitudes de torpeur de leurs ancêtres et qu'en général ils maintenaient leurs cultures au même niveau qu'il y a quatre ans quand le commerce était négligeable alors qu'aujourd'hui toutes les denrées comestibles ont vu monter leur prix... leur aversion pour le travail provient d'une indolence pure, véritable et sans mélange. Donnez à un habitant du lait, quelques racines, du tabac, du bois pour son poêle et un bonnet rouge, il ne travaille plus comme le sauvage qui va à la chasse sans y être poussé par la faim ». Wade ajoute : « Il constatait, avec le regret d'un négociant, le peu d'importations nécessaires à la consommation des Canadiens qui " était insignifiante en comparaison de l'étendue de leur pays ", les habitants, en général, manufacturant leurs propres vêtements et, en hiver, substituant les peaux aux lainages. Les besoins de ces gens sont très peu nombreux, car ils n'ont aucun désir de luxe ou de raffinement. » Il est choqué d'observer que « tous les enfants de Québec parlent l'anglais avec le même accent que les Français et, en vérité, ils le parlent rarement ou pas du tout quand la langue française répond à leurs besoins »... Il nota « un préjugé invétéré des habitants envers les Anglais »...

Il ne fait pas de doute que les Québécois eurent tendance à demeurer isolés et à continuer de former une population très homogène, même pendant le régime anglais.

Aussi paradoxal qu'il le paraisse, le régime seigneurial

même a puissamment aidé le groupe canadien-français à rester isolé et homogène. Un historien canadien, Marcel Trudel, reconnaît pleinement ce fait : « Le régime seigneurial, écrit-il, n'a eu qu'un succès restreint en tant que système de peuplement mais il a fait beaucoup plus que grouper des individus autour d'un seigneur sur les deux rives du Saint-Laurent : c'est lui qui a déterminé les cadres de la nationalité canadienne-française et c'est lui qui a assuré l'intégrité de la population. En effet, quand les Anglais sont devenus les maîtres du pays, ils n'ont pas été libres de le diviser à leur guise ; il leur a fallu tenir compte de la géographie seigneuriale qui formait un tout compact ; les seigneuries peuplées et mises en œuvre ne pouvaient s'intégrer dans un monde soumis au " franc et commun socage " (méthode de distribution et de possession des terres) ; lorsqu'on l'a adopté au sud du quarante-cinquième et lorsqu'on a réservé au Bas-Canada la presqu'île Vaudreuil-Soulanges (au lieu de faire de l'Outaouais une frontière naturelle), on agissait ainsi parce que le peuplement seigneurial ne permettait pas de pénétrer autrement. De plus, c'est le régime seigneurial qui, pendant un siècle, a permis à la population canadienne-française de conserver son intégrité malgré le flot continu de l'immigration anglaise... Il s'est donc développé deux mondes à l'intérieur du Bas-Canada : le monde des seigneuries auquel les Anglais répugnent à s'intégrer et le monde des *townships* où les Canadiens Français ne veulent pas aller (du moins jusqu'à 1921). Et ce phénomène s'est produit justement à l'époque des grandes tentatives d'assimilation. Supposons un instant que le régime seigneurial n'ait pas existé, il n'y aurait pas eu cette division du Québec en deux mondes et l'intégrité de la population aurait perdu son point essentiel de résis-

tance²⁵... » Comme l'auteur le dit, la continuation du régime seigneurial a puissamment aidé les Canadiens Français à demeurer géographiquement intacts ; et cette homogénéité géographique a, à son tour, favorisé l'homogénéité sociale et culturelle de ce groupe.

Dès les débuts du régime anglais, les liens du Canada avec la France deviennent de plus en plus ténus ; le journal *Le Canadien* parle de Napoléon, en 1808, en le traitant de chef sans loi de la France ; la victoire de Nelson à Trafalgar est célébrée dans la ville de Québec comme une victoire nationale. Les Canadiens sont de plus en plus loyaux envers l'Angleterre et aident les Canadiens Anglais à repousser l'invasion américaine de 1812. Pendant ce temps-là, à l'Assemblée législative, la bataille continue contre les administrateurs anglais.

La Rébellion de 1837-1838

Cette rébellion marque un tournant très important pour le Québec. Elle aura des effets de longue durée sur la population francophone d'Amérique du Nord. Depuis 1791, l'ancienne Nouvelle-France est divisée en deux : le Haut-Canada qui comprend l'Ontario d'aujourd'hui est protestant et anglophone ; le Bas-Canada est catholique et francophone ; ses frontières sont à peu près celles du Québec contemporain. Chaque partie du Canada d'alors est dotée d'institutions parlementaires et s'administre séparément. Le Québec (le Bas-Canada), comme le dit un historien, peut se croire « confirmé dans ses aspirations d'Etat national²⁶ ». Dans cette colonie du Bas-Canada,

25. Marcel TRUDEL, *Le Régime seigneurial*, La Société historique du Canada, brochure n° 6, 1956.

26. L. GROULX, *Histoire du Canada français*, t. II, p. 99.

quelles sont les forces en présence ? D'abord Londres, la puissance coloniale, qui octroie des institutions parlementaires aux deux Canadas, l'anglais et le français, mais qui, comme toute puissance coloniale, veut retenir le maximum de contrôle, tout en semblant donner aux coloniaux le plus de liberté possible. C'est ainsi qu'à cause de la Révolution américaine, elle octroie plus de liberté à sa colonie du Canada que n'en possède le peuple anglais lui-même. Voici la structure politique et administrative du Bas-Canada : tout en haut, le gouverneur général qui représente Londres ; tout en bas, une chambre de députés, élus au suffrage presque universel. Entre le gouverneur et l'Assemblée nationale, deux Conseils, l'un, exécutif et l'autre, législatif, composés de membres nommés par Londres et par le Gouverneur.

« Dans le premier conseil exécutif, dit Groulx, sur huit membres, quatre Canadiens Français et, parmi ces quatre, un anglicisé notoire ; au conseil législatif, sur seize membres, neuf anglophones, sept Canadiens Français. Proportion bel et bien arrêtée dans la haute sphère du gouvernement pour près d'un demi-siècle. De 1793 à 1828, sur cinquante et une personnes nommées au conseil exécutif, vingt-cinq sont d'origine anglaise, six d'origine française. Même inégalité choquante dans la magistrature²⁷. » Même discrimination chez les hauts fonctionnaires. L'Assemblée nationale est majoritairement française mais elle n'a, en fait, si bien peu de pouvoir en face d'une administration qui est anglaise de haut en bas. Le pays est effectivement gouverné par les Britanniques qui eurent comme instruments dociles la classe des seigneurs canadiens et l'Eglise catholique. C'est le « pacte aristocratique », destiné surtout à contrecarrer la bour-

27. GROULX, *op. cit.*, p. 107.

geoisie des marchands anglais et les députés francophones. Dans ce pacte, les deux principaux partenaires sont l'Église et le gouvernement colonial. « Le pacte aristocratique, écrit Dubuc, était aussi utile à l'un qu'à l'autre : l'Église finirait bien par acquérir son statut légal et ferait respecter longtemps son monopole sur l'éducation ; elle en viendrait même à participer à l'administration coloniale. Ainsi arriva-t-il que l'autorité politique d'une société protestante se fit le défenseur des valeurs et des institutions de l'Église catholique alors même que les autorités religieuses de la société canadienne-française défendaient, auprès de leurs ouailles, les institutions britanniques²⁸. »

En 1840, le Bas-Canada comptait 500 000 francophones et 75 000 anglophones. Chacun des deux groupes, face au « pacte aristocratique », présentait sa propre bourgeoisie. Si les deux s'accordaient pour combattre le pouvoir colonial, elles étaient loin de le faire pour les mêmes raisons. La bourgeoisie francophone qui apparaît au début du XIX^e siècle vient remplacer les seigneurs et la bourgeoisie d'affaires du régime français. C'est une bourgeoisie autochtone qui sort tout droit de chez les habitants. Ce sont des hommes instruits — médecins, notaires, avocats, arpenteurs — qui prennent sur eux de représenter la nation dont ils sont restés très proches. Lord Durham les décrit ainsi : « Ainsi les personnes les plus instruites de chaque village appartiennent dans la société aux mêmes familles et au même rang de naissance que les habitants illettrés que je viens de décrire. Ils leur sont attachés par tous les souvenirs de l'enfance et les liens du sang. La plus parfaite égalité règne toujours dans leurs relations ; celui qui est supérieur par l'instruction n'est séparé du paysan singulièrement ignare

28. Alfred DUBUC, *Les classes sociales au Canada de 1760 à 1840*, Cours ronéo, *id.*, M., p. 19-20, 1967.

qui le coudoie, par aucune barrière d'usages ou de fierté d'intérêts. Il réunit donc l'influence que lui donnent les connaissances et l'égalité sociale ; il exerce alors sur le peuple un pouvoir que ne possède, je crois, aucune classe instruite d'aucune partie du monde. » Le clergé qui depuis 1760 avait contrôlé le peuple québécois, va être obligé de compter avec cette nouvelle élite laïque, sortie des paroisses des habitants. Les deux couches vont se disputer l'adhésion de la population. Cette bourgeoisie va vite prendre les idées du siècle, démocratie, libéralisme, anti-cléricalisme, et s'opposer de plus en plus au clergé. Vers 1830, Mgr Lartigue, le premier évêque de Montréal, va mener campagne contre les Patriotes qui, sous la houlette de Papineau, mènent le combat national contre l'oligarchie anglaise. Quels sont leurs objectifs ? A l'Assemblée nationale, ils combattent pour l'obtention d'un gouvernement responsable, c'est-à-dire un gouvernement qui contrôle les dépenses du gouvernement et les nominations. Comme ils combattent l'Angleterre et que leur parti est désigné comme le « parti français », il était fatal que cette lutte prît une tournure ethnique. A travers l'Angleterre, ce que Papineau et les Patriotes visent, ce sont aussi les Britanniques du Bas-Canada et plus particulièrement la classe des marchands de Montréal, bourgeoisie mercantile qui vit du commerce intérieur et international. Dans le combat entre ces deux bourgeoisies, ce sont deux modes de vie, deux mentalités, deux sociétés qui s'opposent. La crise économique des années 1830 vient rendre la lutte plus acerbe et l'enjeu plus important. « Vers 1830, nous dit Groulx, sur les 8 000 000 d'arpents propres à la culture dans les domaines seigneuriaux, 5 100 000 sont occupés. La terre se fait désormais plus rare dans les régions fertiles telles que la région de Montréal, où les établissements se pressent en plus grande

densité²⁹ ». Londres s'oppose à l'ouverture de nouvelles seigneuries. Les terres de la couronne où, à défaut de nouvelles seigneuries, sur lesquelles l'habitant aurait pu s'établir, font l'objet de concessions et de spéculations frauduleuses de la part des anglophones.

Les années qui précèdent les insurrections sont particulièrement difficiles : « Ainsi, dit Fernand Ouellet, la crise atteint tous les secteurs, même le commerce du bois et la construction navale. La crise agricole se répercute dans les villes tandis que le recul de l'exploitation forestière et de la construction des navires provoque du chômage. » En 1837, ajoute l'historien, « la misère règne partout de même que le mécontentement. Les maigres espoirs qu'on aurait pu entretenir à propos de la récolte suivante seront déçus, de sorte que la situation au lieu de s'améliorer ira en empirant. Au reste, la crise de 1837 ne concerne pas que l'agriculture ; elle est générale ; Lafontaine écrit en février : « Peut-être la détresse presque générale, tant du commerce que l'agriculture, porte-t-elle le découragement dans les esprits. J'avoue que la pénurie est grande et la misère complète au Canada³⁰. »

Depuis le début des années 30, les luttes politiques se sont tellement envenimées que l'Assemblée nationale, dominée par le parti patriote que dirige Papineau, est en lutte ouverte contre le Gouverneur et Londres. Les élections et les crises parlementaires se succèdent les unes aux autres. L'Angleterre fait enquête. Le 2 mars 1837, Lord John Russell présente ses conclusions. « En termes clairs, dit Groulx, la résolution Russell autorise le gouverneur à se passer du vote de la Chambre pour l'approbation d'une somme considérable de deniers publics. Le parle-

29. GROULX, p. 51.

30. Fernand OUELLET, *Histoire économique du Québec : 1760-1850*, Montréal, 1960, p. 421-422.

ment impérial prend sur lui de briser la grève des subsides³¹. » C'est l'acte qui allait mettre le feu aux poudres.

« Depuis 1830, écrit Fernand Ouellet, l'idée de révolution s'était répandue parmi une fraction de militants patriotes. Certains chefs en parlaient comme d'une éventualité et d'autres croyaient la révolution inévitable. Il n'y a cependant pas d'effort systématique en vue de créer une organisation de type révolutionnaire ; c'est à la suite des résolutions Russell au printemps 1837, qui ravissaient aux Patriotes tout espoir de succès par des moyens pacifiques, que les dirigeants du parti se voient obligés de modifier leur stratégie et d'envisager une action révolutionnaire³². »

Pendant l'été de 1837, des assemblées de paroisses s'organisent ; le mouvement prend de l'ampleur. L'assemblée de Saint-Charles, dite Assemblée des Six Comtés, marque un paroxysme dans la violence verbale. Des plans s'ourdissent pour s'emparer du pays. Fernand Ouellet rapporte le témoignage du docteur Kimbert, un des chefs patriotes : « Du moment que la rivière sera prise, nous irons avec quarante ou cinquante mille hommes armés prendre Montréal, tous les habitants sont bien armés et bien fournis de munitions et bien déterminés et après Montréal nous prendrons Québec. J'ai été à Saint-Charles et jamais dans aucun pays on n'a vu pareille assemblée déterminée à se débarrasser du gouvernement anglais³³. »

Le gouvernement et le clergé interviennent ; l'évêque de Montréal, Mgr Lartigue, publie un mandement pour

31. L. GROULX, *Histoire du Canada français*, t. II, Montréal, 1960, p. 160.

32. F. OUELLET, *Les insurrections de 1837-1838 : un phénomène social*, in *Histoire sociale*, n° 2, Ottawa, p. 54.

33. F. OUELLET, *Papineau dans la Révolution de 1837-1838*, C.H.A.R., 1958, p. 20.

inviter la population à ne pas se rebeller contre le gouvernement ; des mandats d'arrestation sont émis par le gouvernement contre les principaux chefs patriotes. Ceux-ci vont chercher refuge à la campagne, dans les environs de Montréal. Les opérations militaires contre les patriotes durent un mois : du 17 novembre au 15 décembre 1837. C'est le gouvernement qui prend l'initiative. Les patriotes sont sur la défensive. « Mal enfermés dans des camps improvisés, ils y attendent gauchement l'ennemi quand ils auraient pu lui faire la petite guerre, le harceler sur les routes. En 1837, des camps ou rassemblements s'organisent sur le Richelieu, à Saint-Denis, puis à Saint-Eustache, dans le Nord. Entre ces camps, pas d'action concertée, pratiquement point de relations, si ce n'est peut-être de la part des gens de Saint-Eustache, un vague projet de course sur Montréal pendant que les forces royales combattent au sud du Saint-Laurent. Vainqueurs à Saint-Denis, les « patriotes » n'oseront même pas profiter de leur victoire et donner la chasse aux compagnies de Gore en pleine déroute³⁴. »

En 1838, le mouvement est mieux organisé. « Déclaration d'indépendance » de Robert Nelson, commencement d'offensive. Le soulèvement paraît pour ce coup mieux organisé. Les « patriotes » exilés, exaspérés de rancœurs et de misères, l'ont préparé ; il s'appuie sur la société secrète des « Frères Chasseurs » largement ramifiée aux Etats-Unis et de ce côté-ci de la frontière. Mais tout croule en moins de huit jours. Lord Durham écrira que la révolte de 1838 « aurait probablement réussi même sans des Etats-Unis, si les Canadiens avaient été mieux préparés et s'ils avaient eu à leur tête des chefs plus capables³⁵ ».

34. L. GROULX, *Histoire du Canada français*, t. II, p. 163.

35. L. GROULX, *op. cit.*, p. 163.

Autopsie de la Rébellion

Dans un récent article que je viens de citer, Fernand Ouellet s'interroge sur la Rébellion. Son analyse, appuyée sur de nombreux textes et des statistiques, montre que le mouvement est largement populaire. Le caractère national du mouvement est indéniable. Avant d'être politique, la Rébellion est nationale ; c'est au colonisateur anglais qu'on en veut. Alors que le mouvement du Haut-Canada est nettement orienté vers l'obtention d'un gouvernement responsable, dans le Bas-Canada, c'est l'indépendance nationale qu'on vise. La nouvelle bourgeoisie des professions libérales a défini le groupe francophone comme une nation et s'offre pour la diriger ; cette classe veut tout le pouvoir pour elle. Son ennemi n'est pas seulement Londres et la clique des administrateurs coloniaux, c'est aussi la bourgeoisie anglophone qui représente le capitalisme et les affaires ; « l'ennemi réel, dit Ouellet, c'était le marchand anglais et ses alliés : le fonctionnaire et l'immigré³⁶ ». Sur le plan politique, les dirigeants du parti patriote s'inspirent des idéologies françaises et américaines et militent pour la démocratie libérale. Ouellet qualifie le nationalisme des patriotes de « foncièrement conservateur tant au plan économique que social ». « Au lieu d'assumer la refonte sociale et le renouveau économique, les professions libérales se dressèrent d'une façon générale et souvent inconsciemment contre tout changement en profondeur, appuyant leur effort sur la préservation des anciennes structures institutionnelles élevées au rang de valeurs nationales. Incapables d'articuler leur action sur les besoins à long terme de la société,

36. OUELLET, *op. cit.*, p. 73.

ces élites ne parvinrent pas à dépasser leurs intérêts et leurs ambitions de groupe³⁷. » Que cette bourgeoisie nationale ait défendu ses intérêts de classe, ne doit pas trop nous surprendre. Il en a toujours été ainsi. Ce qui est moins commun c'est qu'à l'occasion de cette insurrection, la masse n'ait pas suscité de mouvement populaire qui eût contesté la bourgeoisie nationale. Il semble bien que la masse ait suivi ses leaders et n'ait pas réclamé l'abolition des pratiques féodales. « Selon nous, écrit Ouellet, il n'y a pas entre 1802 et 1838 un long processus qui s'appellerait : l'affirmation d'une conscience de classe dans les milieux populaires canadiens-français³⁸. » Pour suivons et demandons-nous pourquoi ? Fernand Ouellet cite lui-même un texte qui répond clairement à notre question ; il est de M. de Pontois, ambassadeur de France aux Etats-Unis, qui visite le Québec, peu avant les insurrections : « Le Canada, ou pour parler plus exactement, le Bas-Canada offre un phénomène presque unique dans l'histoire contemporaine, celui d'une population qui est absolument telle qu'elle était il y a cent ans. Le temps n'a pas marché pour elle, les révolutions qui ont bouleversé le monde n'ont modifié ni ses idées, ni ses habitudes, la conquête a elle-même passé sur elle sans lui faire subir son empreinte, sans mêler les deux races, sans confondre les idiomes. Aujourd'hui comme au temps de la domination française, les Canadiens sont soumis au régime féodal, paient la dîme à leurs curés et à leurs seigneurs, et sont régis en matière civile par la coutume de Paris. Même ignorance, même simplicité de mœurs que dans le dernier siècle, même foi ardente et sincère, même soumission aveugle aux préceptes des ministres de la reli-

37. F. OUELLET, *op. cit.*, p. 81.

38. F. OUELLET, *op. cit.*, p. 66.

gion... Mais cette population est française et ce seul mot donne la clef de la situation actuelle... » M. de Pontois dit que c'est le sentiment national qui motive la résistance contre un régime « *auquel on ne peut guère reprocher que les inconvénients du système colonial*³⁹ ». (C'est nous qui soulignons.)

C'est ici que nous reprochons à l'historien de sembler oublier dans ses analyses socio-économiques le fait le plus global et le plus déterminant : celui de la domination de la nation québécoise par le colonisateur britannique. C'est ce fait massif qui explique la prédominance de la conscience nationale sur la conscience de classe. On peut déplorer que les masses populaires, au lieu de faire la révolution démocratique ou socialiste, suive sa bourgeoisie nationale qui, elle, en représentant la nation, défend aussi ses intérêts de classe, mais on ne peut oublier qu'en face d'elle il y a une autre bourgeoisie qui, elle aussi, défend ses intérêts de classe et, en même temps, l'intérêt de l'Empire britannique. Ouellet le sait bien, qui écrit : « Dans le Québec, la bourgeoisie capitaliste, celle qui domine réellement la vie économique, n'est plus liée exclusivement aux fourrures. Elle prend appui sur l'exploitation forestière, la construction navale et les produits de l'agriculture⁴⁰. » En bref, la bourgeoisie anglaise domine toute la vie économique. Il ne faut pas oublier non plus qu'à cette époque les Québécois sont relégués dans les campagnes et que les Britanniques détiennent les villes. « Entre le Québec rural dirigé par les professions libérales et le Québec urbain, celui des classes commerçantes, le fossé

39. Cité par F. OUELLET, *Histoire économique et sociale du Québec, 1760-1850*, p. 412.

40. F. OUELLET, *ibid.*, p. 195.

tend à s'élargir de plus en plus... La crise de l'Union marque cette brisure⁴¹. »

La conjoncture que décrit Ouellet, au moment des insurrections de 1837-1838, va demeurer largement celle que nous retrouvons encore aujourd'hui ; elle est décrite de la même façon par le libéral Trudeau. Tout un pan de la réalité, le plus massif, le plus global, est passé sous silence : on a tendance à raisonner comme si la colonisation et la domination n'existaient pas et qu'on n'avait affaire qu'à des agents économiques, libres de s'engager dans le commerce du bois et des fourrures au lieu de végéter dans l'agriculture de subsistance. Posons brutalement la question. Quand Ouellet écrit : « Ces élites avaient appris aux classes populaires à reconnaître leurs ennemis : le gouvernement colonial et celui de la métropole, le capitaliste, l'émigré et en un mot, l'*Anglais*. Ces derniers, aux dires de ces dirigeants, étaient responsables de tous les maux dont souffraient les " pauvres Canadiens ". Il fallait donc renverser l'un et chasser et tuer les autres⁴² », je demande ce qui lui paraît faux dans cette argumentation. On me répondra que c'est du nationalisme. Pour plusieurs, ce n'est qu'un sentiment national (la nation en effet existe comme réalité sociale) qui existe chez toute nation dominée et brimée. Y a-t-il un seul peuple dominé de la terre auquel ses élites n'ont pas tenu pareil raisonnement ? Qu'au Québec elles fussent conservatrices alors qu'aujourd'hui en Tchécoslovaquie elles ont la réputation d'être libérales ne change rien à la situation de domination. Dans le cas du Québec, la colonisation empêche même l'apparition dans la masse d'une conscience de classe qui s'oppose à celle de la

41. F. OUELLET, *ibid.*, p. 302.

42. F. OUELLET, *ibid.*, p. 67.

bourgeoisie. Que la colonisation dure depuis plus de soixante ans comme en 1837 ou depuis plus de deux siècles, ne change rien non plus au fait de la domination. Cela dit, il appartient aux nationaux qui sont plus libéraux ou socialistes que d'autres de combattre ceux qui le sont moins ou qui leur paraissent tels. Mais que tous ensemble ils doivent d'abord mettre fin à la domination étrangère paraît aussi patent. Il n'y a qu'ici où nos élites sont cha-touilleuses là-dessus. Quel socialiste n'a pas suivi Churchill dans son combat contre les Allemands ? *Après* la guerre, les socialistes l'ont battu dans une élection démocratique. Aujourd'hui, comme en 1837, où « les milieux d'affaires importants étaient violemment opposés aux Patriotes⁴³ », les milieux d'affaires s'opposent à la libération du Québec. L'argent n'a pas de patrie, seuls les hommes en ont une.

Avec l'échec de la Rébellion de 1837-1838 et l'Acte d'Union qui suivit, une période s'achève : celle d'une ethnie dominée qui garde l'espoir de devenir un jour indépendante. Epilogueant en 1839 sur les résultats de l'Insurrection, le journaliste Etienne Parent écrit : « Il y en avait et nous étions du nombre, qui pensaient qu'avec l'appui et la faveur de l'Angleterre, les Canadiens Français pouvaient se flatter de conserver et d'étendre leur nationalité de manière à pouvoir, par la suite, former une nation indépendante⁴⁴... ». Comme l'écrit Fernand Dumont, « l'Insurrection marque l'échec dans une sorte de spasme, d'agonie, de cette première tentative pour définir la situation et l'avenir de la nation canadienne-française⁴⁵ ». Cette désespérance des vaincus, nul ne l'a

43. F. QUELLETE, *Les insurrections...*, p. 72.

44. Cité par G. FILTEAU, *Histoire des Patriotes*, Montréal, 1942, t. III, p. 243.

45. F. DUMONT, *ibid.*, p. 18.

mieux exprimée que François-Marie Thomas Chevalier de Lorimier, notaire, marié, trois enfants, qui devait être exécuté en 1838 :

« Puissent mon exécution et celle de mes compagnons d'échafaud vous être utiles. Puissent-elles vous démontrer ce que vous devez attendre du gouvernement anglais. Je n'ai plus que quelques heures à vivre mais j'ai voulu partager ce temps précieux entre mes devoirs religieux et ceux à mes compatriotes. Pour eux, je meurs sur le gibet de la mort infâme du meurtrier, pour eux je me sépare de mes enfants, de mon épouse... et pour eux je meurs en m'écriant : Vive la liberté. Vive l'Indépendance⁴⁶. »

46. Rapport de l'archiviste du Québec, 1924-1925, fac-similé, p. 1.

IV

DES COLONISÉS TRANQUILLEMENT CONSERVATEURS

La bourgeoisie francophone qui domine à l'Assemblée du Québec pendant les années 1820-1840 se conduit comme une bourgeoisie nationale et prend sur elle de définir la communauté québécoise et son avenir : c'est une nation qui lutte pour son indépendance. Si les idées politiques de cette bourgeoisie n'évoquent pas grand écho dans le peuple, le projet de libération du Québec a rallié des couches importantes de la population. Dans son ensemble, le clergé demeure fidèle à la couronne britannique. Derbyshire, un envoyé de Durham, rapporta une observation de l'abbé Ducharme, curé de Sainte-Thérèse : « Ce sont surtout les hommes instruits, les docteurs, les notaires, les avocats qui furent à la tête de la rébellion et les grands séducteurs du peuple et il [l'abbé] semble en tirer argument contre l'instruction des classes inférieures¹. » La Rébellion matée et ses chefs en fuite, le clergé peut reprendre son ascendant sur le peuple avec l'aide du pouvoir britannique. Celui-ci, par le truchement du gouverneur Durham, prend conscience de la situation qui prévaut au Québec.

1. M. WADE, *op. cit.*, t. I, p. 209.

Durham constate qu'il était venu au Canada en pensant trouver un conflit entre le peuple et l'exécutif, mais qu'au lieu de cela, il avait trouvé « deux nations se combattant au sein d'un même Etat : je trouvai un conflit non de principes mais de races »... « Le désaccord national s'impose à tous les sens, irrésistiblement et de façon palpable, comme l'origine ou l'essence de toute dispute qui divise la société, nous découvrons que les dissensions qui semblent avoir une autre origine ne sont que des formes différentes de cette querelle constante qui pervertit tout, et que toute contestation en est une de Français et d'Anglais dès le début ou le devient avant la fin². »

Le remède de Durham est simple : il propose l'assimilation du Bas-Canada, très majoritairement francophone, au Haut-Canada, très majoritairement anglophone. « Je n'ai aucun doute au sujet du caractère national qui doit être donné au Bas-Canada ; ce doit être celui de l'Empire britannique, celui de la grande race qui, dans une courte période de temps, sera prédominante dans tout le continent nord-américain. Sans effectuer le changement tellement rapidement ou rudement qu'il choquerait les sentiments ou piétinerait le bien-être de la génération actuelle, ce doit être dorénavant le but premier et constant du gouvernement britannique d'établir une population anglaise, ainsi que les lois et la langue anglaises, dans cette province et de ne confier son gouvernement à aucune autre législature que positivement anglaise³. » Durham ajoute : « Je serais vraiment surpris si la partie la plus réfléchie des Canadiens Français entretenait quelque espoir de continuer à conserver sa nationalité. En dépit de leur résignation acharnée, il est évident que le processus d'assimilation

2. M. WADE, *ibid.*, t. I, p. 221.

3. M. WADE, *ibid.*, t. I, p. 222-233.

est déjà commencé. La langue anglaise gagne du terrain, comme doit le faire naturellement la langue des riches et des employeurs de main-d'œuvre⁴. » On peut difficilement être plus explicite.

Le rapport Durham et l'Acte d'Union, consécutifs à l'Insurrection, marquent un tournant très important dans l'histoire du Québec. Il faudra attendre la fin des années 1950, plus de cent ans plus tard, pour retrouver une autre période aussi importante du point de vue idéologique. On ne saurait trop insister sur cette période. La bourgeoisie professionnelle du Québec est issue de la paysannerie et défend la forme de culture traditionnelle qui s'est développée dans le Québec depuis la Conquête. Est-ce par choix ou par nécessité ? Classe dominante d'un peuple dominé politiquement, économiquement et socialement, la bourgeoisie libérale est bien obligée de défendre ce qui existe et ce qui existe c'est un peuple que la Conquête a relégué dans l'agriculture. Rien n'indique que c'est par choix que les Québécois défendent la forme traditionnelle d'économie qu'ils pratiquent. C'est la dialectique de la situation qui l'y entraîne. Ce peuple que la bourgeoisie libérale veut conduire à l'indépendance, « avec l'appui et la faveur de l'Angleterre », est pour le moment pauvre, agriculteur et analphabète. En s'opposant au dominateur et à la classe mercantile anglophone qui le représente, la bourgeoisie nationale défend un mode de vie imposé par la Conquête et l'échec de l'Insurrection. Rien ne nous porte à croire que c'est surtout ce mode de vie qu'il défend. C'est avant tout le droit à la vie du peuple québécois comme société globale que la bourgeoisie libérale défend. C'est la liberté d'un groupe majoritaire, conquis militairement, économiquement et poli-

4. M. WADE, *ibid.*, t. I, p. 237.

tiquement par une minorité, que Papineau et les siens revendiquent.

Mais tout change à partir des années 1840. Le désespoir s'est installé chez les plus engagés des Québécois. Il ne s'agit plus pour eux de conduire le peuple à l'indépendance mais de lutter contre l'assimilation, contre l'anglicisation. Certains, comme Etienne Parent, qui, hier encore, entrevoyaient l'indépendance du Québec, déchantent aujourd'hui. Dès 1839, il écrit : « Nous avons toujours considéré que notre " nationalité " ne pouvait se maintenir qu'avec la tolérance sincère, sinon l'assistance active de la Grande-Bretagne : mais voici qu'on nous annonce que bien loin de nous aider à conserver notre nationalité on va travailler ouvertement à l'extirper de ce pays. Situés comme le sont les Canadiens Français, il ne leur reste d'autre alternative que celle de se résigner avec la meilleure grâce possible⁵. » C'est le clergé qui devient, avec l'appui de Durham, le principal porte-parole du peuple québécois et celui qui va définir non plus une idéologie d'indépendance mais une idéologie de conservation ; la nouvelle idéologie qui va s'élaborer marque un tragique *rétrécissement*. Sentant bien qu'ils allaient devenir minoritaires, les Québécois vont se fixer comme objectif non plus de devenir une société indépendante mais de conserver leur culture. Le groupe québécois n'est plus une nation qui doit un jour acquérir l'indépendance mais un groupe ethnique qui a une culture particulière (religion, langue, coutumes) ; cette culture, il va s'agir de la préserver comme un héritage sacré. Durham a accusé les Québécois de ne pas avoir d'histoire ni de littérature ; il s'agira de lui prouver qu'ils ont un passé et qu'il est grand. A tel point

5. Cité par D. VAUGEOIS et J. LACOURSIÈRE, *Histoire, 1534-1968*, p. 329.

que le temps privilégié des définisseurs de situation va devenir le passé.

Sur les bords du Saint-Laurent, comme plus tard en Acadie, les Anglais comprirent vite qu'il fallait diviser les Québécois pour que naquît un Etat viable, un Etat que les Anglais pourront dominer à leur gré. Lord Elgin le savait bien lorsqu'il écrivit : « ... tant que les Canadiens Français ne seront scindés en partis politiques s'unissant aux partis britanniques de noms correspondants, je ne crois pas qu'aucune administration forte et durable puisse être organisée... L'élément national se fondrait dans la politique si la scission que je propose était réalisée⁶. » Dumont écrira : « La politique deviendra un terrain où périodiquement les politiciens défendront leur nationalité ; mais ce ne sera plus qu'un lieu parmi d'autres, d'élaboration des idéologies nationalistes⁷. » La venue du gouvernement responsable va permettre à l'élite des professions libérales de trouver à s'employer et à acquérir une certaine mobilité verticale dans l'administration et les affaires ; Georges-Etienne Cartier, homme d'affaires et politicien, offre un des premiers exemples d'un type de Québécois qui devait profiter du nouveau régime. Il prit part à l'Insurrection de 1837, mais, comme l'écrit Wade, « il ne prit aucune part au second soulèvement ayant peut-être été amené par ses amis de toujours, les Sulpiciens, à se rendre compte que le clergé avait raison de condamner l'opposition aux autorités, opinion qu'il reconnut plus tard comme la seule qui offrait quelque chance de salut pour les Canadiens Français⁸. » Avec l'appui de ce même clergé, lui et son parti remporteront toutes les élections dans le Québec jusqu'à la fin du siècle. Le

6. MASON WADE, *op. cit.*, p. 280.

7. F. DUMONT, *op. cit.*, p. 31.

8. MASON WADE, *op. cit.*, p. 342.

conservatisme triomphait. D'autres jeunes gens des villes iront s'établir à la campagne, au sein de la société traditionnelle. Le roman de Gérin-Lajoie, *Jean Rivard*, exprime bien cette glorification de la terre. En 1849, l'auteur écrit dans son journal : « J'en suis venu à mon projet d'aller vivre à la campagne aussitôt que possible... Ah ! si j'étais cultivateur !... L'on ne s'enrichit pas en appauvrissant les autres, comme font quelquefois les avocats, les médecins et les marchands. On tire ses richesses de la terre : c'est l'état qui *semble le plus naturel* à l'homme. Les cultivateurs forment la classe la moins égoïste, la plus vertueuse de la population. Mais elle a besoin d'hommes instruits, qui puissent servir ses intérêts. Le cultivateur instruit a tout le loisir pour faire le bien, il peut servir de guide à ses voisins, conseiller l'ignorant, soutenir le faible, le défendre contre la rapacité du spéculateur. Le cultivateur éclairé et vertueux est, à mon avis, le plus beau type d'homme ». » Quelques romans de cette époque sont bâtis autour du thème de la fidélité à l'agriculture et aux valeurs ancestrales. Ces œuvres romanesques ainsi que les études historiques propagent l'idéologie de conservation que la petite-bourgeoisie et l'Église auront élaborée plus systématiquement.

L'historien Michel Brunet écrira : « L'Église canadienne jouit dorénavant d'une liberté qu'elle n'avait jamais possédée depuis 1760. Elle bénéficie, sans s'en rendre parfaitement compte, des avantages de l'établissement de la responsabilité ministérielle et d'un nouveau climat de tolérance religieuse parmi les élites protestantes de la Grande-Bretagne et du Canada anglais... De 1840 à 1865, l'épiscopat canadien dirige une contre-réforme catholique. Celle-ci s'imposait. La libre pensée avait fait des progrès

considérables parmi les classes dirigeantes laïques, et la population, en général, avait pris l'habitude de négliger ses devoirs religieux... Le clergé mène une lutte vigilante contre les derniers représentants de la libre pensée. L'Institut canadien et tous les anticléricaux qui demeurent fidèles au romantisme révolutionnaire de la décade 1830 font quelque tapage mais n'influencent plus la masse de la population¹⁰. » Profitant donc de la liberté que lui accordent les Anglais comme récompense de son attitude loyaliste pendant l'Insurrection, l'Eglise s'efforce de reprendre le peuple en main. Elle y réussira pleinement. A partir de ce moment-là, l'Eglise québécoise remplira auprès de la nation le rôle qu'elle remplit auprès de plusieurs groupes minoritaires : celui de compensation. La minorité ne doit pas trop s'attrister de sa situation présente, car les récompenses viendront plus tard ; il ne peut être question d'imiter les Anglais dans leurs réussites matérielles, mais, pour les Québécois, de se réaliser pleinement, de devenir ce qu'ils sont. S'ils sont vaincus et pauvres, peu importe car ils ont une mission providentielle à accomplir en Amérique du Nord : évangéliser et civiliser le continent.

L'histoire nationale, dans la personne de Garneau plus particulièrement, vient prêter main-forte à l'Eglise pour bâtir la nouvelle idéologie de conservation. Nourri de Voltaire et de Raynal, Garneau n'en conseille pas moins la prudence et le respect des traditions. « Pour nous, écrit-il, une partie de notre force vient de nos traditions ; ne nous en éloignons pas ou ne les changeons que graduellement. Nous trouvons dans l'histoire de notre métropole elle-même de bons exemples à suivre... Sans vouloir prétendre à une pareille destinée, notre sagesse et notre ferme union

10. Michel BRUNET, *Trois dominantes de la pensée canadienne-française*, *Ecrits du Canada français*, III, p. 98-100, Montréal, 1957.

adouciront beaucoup les difficultés de notre situation et en excitant leur intérêt rendront notre cause plus sainte aux yeux des nations¹¹. » La « réaction catholique¹² » (le mot est du Père Léon Pouliot, s.j.) mit quelques années à balayer tout ce qui restait d'anticléricale au Québec. La plus grande bataille que le clergé ait eu à livrer fut contre l'Institut canadien dont quelques membres étaient libres penseurs. Voici comment Auguste Viatte décrit cette lutte. « Une dernière bataille restait à livrer. Québec évolue. Montréal se raidit. L'Institut canadien tire à boulets rouges, Mgr Bourget veut en finir. Dès 1857, un prêtre, chez le libraire Rolland, a détruit 1 500 volumes à l'index, parmi lesquels les œuvres complètes de Lamartine, puisque y figurent *Jocelyn* et la *Chute d'un ange*. En 1858, l'évêque exige de l'Institut un autodafé semblable. » Arthur Buies livre un dernier combat avec sa *Lanterne*. « En vain, il colporte lui-même son journal, les dépôts le refusent et le dernier numéro paraît en mars 1869. A ce moment, Garneau est mort. Crémazie en fuite, une époque s'achève ; aux bourrasques du printemps va succéder la sécheresse, tellement prolongée qu'elle compromettra la fécondité du sol et donnera le change sur le climat¹³. » Buies a résisté jusqu'en 1869 ; il y avait déjà plusieurs années que la « réaction catholique » avait fait son œuvre et que le gros de la population avait été repris en main par l'Eglise.

Il semble bien, d'ailleurs, si l'on suit l'interprétation de Dumont, que cette prédominance que l'Eglise acquiert se fait avec le consentement « des leaders, même incroyants, qui ne pouvaient manquer de reconnaître que

11. F. X. GARNEAU, *Histoire du Canada*, p. 401-402, 1852.

12. LÉON POULIOT, *La Réaction catholique de Montréal, 1840-1841*, Montréal, 1942.

13. A. VIATTE, *op. cit.*, p. 95 et 98.

la religion était un facteur essentiel de solidarité sociale et un élément fondamental de la nation canadienne-française dans sa différenciation d'avec l'Anglais¹⁴ ».

La fédération des territoires britanniques de l'Amérique du Nord et le « British North American Act », qui devait être le document constitutionnel qui consacra cette fédération, devait accentuer ce qui était en germe dans le rapport Durham et l'Acte d'Union. En 1840, l'Acte qui unissait le Haut-Canada anglais et le Bas-Canada français devait avoir pour résultat, dans l'esprit de Durham et des légistes anglais, d'anglifier rapidement le Bas-Canada. Il n'en fut rien. Mais avec la Confédération, c'est-à-dire avec l'union de tous les territoires britanniques en Amérique du Nord (Haut-Canada, Bas-Canada, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Ecosse, et Ile-du-Prince-Edouard), le processus d'assimilation pouvait apparaître comme inéluctable. Les Québécois, minoritaires dans cette nouvelle formation politique, accentuèrent encore plus leur idéologie de défense et de conservation. Si les Québécois restent majoritaires dans le Bas-Canada, ils ne le sont plus dans le Canada. Même à l'intérieur du Québec, où ils représentent à peu près 75 % de la population d'environ 1 000 000 d'habitants, leur position économique et sociale ne correspond pas à leur importance numérique. Les grandes villes, comme Montréal et Québec, viennent à peine d'acquérir une majorité francophone mais les Anglais y dominent dans le commerce, l'industrie et la finance. C'est ainsi donc que même à l'intérieur du Québec, Anglais et Canadiens s'opposent en tous points : les Canadiens, ruraux et pauvres, sont catholiques et, de tradition et de langue, français ; les Anglais, urbains et de conditions économiques plus avantageuses, sont protestants.

14. F. DUMONT, *op. cit.*

Si la période de la Confédération marque un grand essor économique au Canada, on note, au contraire, un profond malaise économique au Québec qui se traduit par une émigration massive aux États-Unis. L'économie du Canada se déplaçant du Québec vers le sud de l'Ontario, les Québécois vont chercher du travail en Nouvelle-Angleterre. L'élite cléricale et petite-bourgeoise, pour contrer cette émigration, lance un vaste mouvement de colonisation et de retour à la terre. Le Québec poursuit l'élaboration de son idéologie de conservation qui le pousse à demeurer à l'intérieur de ses frontières ; « relativement à l'abri des influences anglo-saxonnes, il (le Bas-Canada) s'absorbe dans la préservation de sa personnalité qu'il voudrait immuable, hors du temps et de l'espace, en vase clos¹⁵. » Une coupure de plus en plus accentuée se fait d'avec la France. L'année de la Commune, en 1871, Mgr Raymond écrit : « La capitale de la France, centre de ces iniquités et de ces immondices, ne m'apparaît plus que comme une terre souillée, ainsi que celle de Babylone ou de Sodome, et comme telle appelant la vengeance du ciel¹⁶. » Au fur et à mesure se construira la théorie des deux France. C'est Thomas Chapais qui en donnera la formulation la plus explicite : « Il y a actuellement deux France, la France radicale et la France conservatrice, la France incrédule et la France catholique, la France qui blasphème et la France qui prie. Notre France à nous, c'est la seconde¹⁷. » Cet éloignement de la France ne fut compensé par aucun rapprochement avec les Anglais du Canada. L'affaire Riel des années 1880 vint encore durcir les relations entre le Québec et le Canada. L'avènement d'un Québécois, Laurier, comme Premier ministre du

15. A. VIATTE, *op. cit.*, p. 99.

16. Mgr RAYMOND, *Revue canadienne*, 1^{er} janvier 1871, p. 38.

17. Thomas CHAPAIS, *Discours et conférences*, Québec, 1908, p. 39.

Canada, de 1896 à 1911, semble marquer une trêve dans le combat entre les deux groupes : il se fait élire tant par le Québec que par le Canada.

Pendant le règne de Laurier, l'économie du Québec connut une croissance accélérée. Quoique le mouvement d'industrialisation fût surtout dirigé de l'extérieur et propulsé dans le Québec par l'élément anglophone, on peut dater des premières décennies de ce siècle la transformation radicale que devait subir le genre de vie traditionnel des Québécois. Et c'est par le biais du problème ouvrier que le Québec a d'abord affronté les conséquences de sa première industrialisation massive¹⁸. Là, comme ailleurs, l'idéologie de conversation joua fortement. Pour empêcher les Québécois d'entrer dans les syndicats internationaux, le clergé contribua fortement à fonder des syndicats catholiques qui devaient les protéger de la neutralité religieuse des Américains.

Au moment où Laurier quitte le gouvernement, en 1911, après quinze ans de pouvoir, le Québec a profondément changé. Rural dans une proportion de 80 % en 1871, il est à moitié urbain, quarante ans plus tard. A cause de son développement industriel et commercial, Montréal a attiré beaucoup de ruraux qui y sont venus grossir le contingent des manœuvres et des salariés. La minorité anglophone continue à détenir la richesse et la puissance industrielle et financière. Déjà, à ce moment-là, Errol Bouchette, un publicitaire québécois, conseille instamment à ses compatriotes de s'emparer de l'industrie plutôt que du sol ; pour lui, l'avenir au Québec est industriel plutôt qu'agricole. Bouchette constate avec amertume qu'une population francophone de 1 293 000 habitants

18. Louis Maheu a consacré sa thèse de maîtrise à ce problème au département de Sociologie, Université de Montréal, 1966.

n'envoie à l'Université que 722 étudiants alors que les Anglais du Québec en envoient 1 358 pour une population de 196 000. Seulement vingt-sept étudiants francophones préparent des carrières scientifiques alors qu'il y en a deux cent cinquante chez les anglophones du Québec. « Vers 1890, on pourrait croire, écrit Viatte, que la littérature canadienne (québécoise) va mourir. Le conformisme devient immobilisme, toute nouveauté quelconque est censurée. » En vain, les critiques déplorent « cette quasi-impuissance de produire qui résulte des difficultés de la langue, de l'absence de hautes écoles, de la rareté des livres, de l'indifférence générale à toute question un peu élevée, du politiquage à outrance et de l'invasion progressive de l'esprit américain¹⁹ ». Quelques années plus tard, dans la première décennie du xx^e siècle, l'École littéraire de Montréal fait naître de grands espoirs. Mais parce que les principaux membres de cette école ne s'attaquaient qu'aux épiphénomènes de la forme littéraire et ne liaient pas leur critique aux phénomènes socio-économiques de la domination, leur action mordit imparfaitement sur la réalité. Il faudra attendre une quarantaine d'années pour que le renouveau littéraire s'enclenche avec la prise de conscience nationale et sociale.

L'affrontement entre francophones et anglophones qui s'était manifesté lors de la guerre des Boers en 1899, les Québécois refusant de participer à cette guerre impérialiste de l'Angleterre en Afrique du Sud, continua pendant la Grande Guerre de 1914-1918. La question des écoles séparées de l'Ontario vint encore aggraver le conflit entre le Québec et le Canada. En pleine guerre, la province d'Ontario, qui compte une forte minorité de francophones, par mesure de représailles contre les francophones qui ne

19. Auguste VIATTE, *op. cit.*, p. 133.

veulent pas aller se battre en Europe pour l'Angleterre, adopte un règlement, le Règlement XVII, qui vise à bannir le français de ses écoles. Cette mesure envenime les relations entre le Québec et le Canada. A l'Assemblée nationale du Québec, en 1917, un député ministériel déposa un projet de loi visant à provoquer le retrait du Québec de la Confédération ; les débats durèrent plusieurs jours. A la fin, le député retira son projet de loi. Le Premier ministre du Québec, Lomer Gouin, se déclara contre le retrait de la Confédération en invoquant le sort qui serait fait aux minorités francophones du Canada et l'impossibilité pour le Québec d'assurer seul sa survie économique. C'est pendant cette période que Henri Bourassa, petit-fils de Louis-Joseph Papineau, le leader de l'Insurrection de 1837, se fit le champion d'une sorte de nationalisme pan-canadien et qu'il plaida pour une politique internationale qui fût « canadienne » et non plus britannique. Vers 1917, désabusé, semble-t-il, par la tournure des événements — conscription pour service outre-mer, brimades envers les minorités francophones en Ontario — il se tourna vers l'étude des problèmes religieux et publia un volume intitulé *Le Pape, arbitre de la paix* et il fit une grande conférence sur « La langue, gardienne de la foi ». Son influence sur des générations de Québécois fut profonde et explique certaines des positions des nationalistes traditionnels qui gravitent autour du *Devoir* et de l'*Action Nationale*.

Pendant les premières années de l'après-guerre, le Québec continue de s'industrialiser à un rythme accéléré. Les Etats-Unis étendent de plus en plus leur emprise économique et culturelle sur le Québec. En 1921, la population francophone du Canada atteint son plus bas niveau, soit 27,9 %. La population urbaine du Québec dépasse, pour la première fois de son histoire, la popula-

tion rurale, soit 51,8 %. Montréal compte 618 506 habitants dont 63,9 % sont francophones. Plusieurs centres industriels importants se développent : Trois-Rivières, Hull, Shawinigan, Grand-Mère, Chicoutimi, La Tuque. Les ressources naturelles du Québec continuent d'être exploitées par des étrangers. Le manque de capitaux et de techniciens autochtones accentue encore la domination du pays. Dans les années 1930, naît un mouvement séparatiste en continuité directe avec le mouvement nationaliste traditionnel. La guerre vint mettre fin à ce mouvement. Non que le conflit entre les francophones et anglophones s'atténua ; comme en 1899 et en 1914-1918, la population francophone du Québec s'opposa majoritairement à l'envoi de troupes outre-mer. Le mouvement d'industrialisation et d'urbanisation qui se produisit à l'occasion de cette deuxième grande guerre devait préparer des lendemains mouvementés.

Contestation et rattrapage

Quand la deuxième grande guerre éclate en 1939, l'idéologie dominante au Québec c'est l'idéologie de conservation qui a commencé de se développer dans la deuxième moitié du XIX^e siècle.

C'est à cette idéologie que s'est ralliée la majorité de ceux qui dans le Québec avaient pris sur eux de définir la nation et avaient orienté son action collective. Pendant les cent années, ou à peu près, que l'idéologie de conservation a été dominante, le clergé et un grand nombre de membres des professions libérales se sont faits les champions de cette idéologie. Est-ce à dire que ce fut la seule définition du Québec qui ait existé pendant ce siècle ? Non, mais les autres définitions n'ont pas eu la faveur du

public et n'ont pas influencé le comportement d'une majorité de Québécois. Le clergé et les membres des professions libérales qui contrôlaient, à toutes fins pratiques, la plupart des *media* d'information, des maisons d'enseignement, des livres, des manuels scolaires avaient tout le loisir de disséminer cette idéologie. Il faut aussi ajouter que les Québécois vivant dans un autre ensemble politique, le Canada, pouvaient et peuvent, à la rigueur, oublier le fait qu'ils sont Québécois pour participer à l'idéologie du Canada. Les Québécois peuvent s'évader physiquement ou autrement de leur nationalité et vivre comme s'ils étaient Canadiens ou Nord-Américains. Les contestations idéologiques peuvent ne pas se produire pour cette raison précise. Ajoutons que pendant tout le temps que l'éducation nationale est demeurée aux mains du clergé, il a pu propager et imposer sa définition du groupe québécois. Comment caractériser cette idéologie ? Elle définit le groupe québécois comme porteur d'une culture, c'est-à-dire comme un groupe qui a une histoire édifiante, qui est devenu minoritaire, au XIX^e siècle, et qui a pour devoir de préserver cet héritage qu'il a reçu de ses ancêtres et qu'il doit transmettre intact à ses descendants. Essentiellement, cet héritage se compose de la religion catholique, de la langue française et d'un nombre indéterminé de traditions et de coutumes. Le temps privilégié de cette idéologie est le passé. Au moment où elle fut élaborée, les Québécois devenaient minoritaires et risquaient l'assimilation. Il était normal que cette idéologie idéalisât les traits de la société québécoise de la deuxième moitié du XIX^e siècle ; cette société était effectivement catholique, de langue française, agricole et traditionnelle. Menacée d'assimilation, cette forme de société et ses principales caractéristiques ne devaient pas changer. Intervièrent ensuite des phénomènes de rationalisation et de justification. Cette

culture, non seulement c'était celle des Québécois, mais la meilleure culture qui fût. Cette idéologie s'est imposée au cours des ans, à travers le XIX^e siècle, et s'est transmise presque intacte jusqu'au début de la deuxième grande guerre.

Le sociologue Gérard Fortin, de l'Université Laval, a analysé une des principales revues qui a transmis cette idéologie au cours des ans, l'*Action française*, plus tard appelée l'*Action nationale*. Il l'a analysée depuis sa parution en 1917 jusqu'en 1953²⁰. On y retrouve les principaux thèmes de cette idéologie de conservation. On y vante les mérites de la langue française, de la religion catholique, de la culture spiritualiste, de l'histoire nationale, de la ruralité, de la famille ; on y dénonce les dangers de l'impérialisme anglais, de l'industrialisation, de l'urbanisation, des moyens de communication de masse ; on y prône l'achat chez nous, le respect des deux cultures et des minorités francophones. Dans la dernière décennie, 1943-1953, on commence à s'intéresser aux questions économiques et sociales ; la question ouvrière fait son apparition dans la revue ; Fortin écrit : « Si l'on considère les fins et les moyens de l'idéologie, on observe que les buts n'ont pas changé, ils furent affirmés plus fortement quand de nouvelles interprétations de la situation furent élaborées²¹. »

C'est après la deuxième grande guerre que l'idéologie de conservation est sérieusement contestée par d'autres couches de la population : syndicalistes, intellectuels, journalistes, artistes, étudiants et certains membres des professions libérales. Il est bien sûr que cette forme de contestation avait des antécédents historiques ; elle peut, par

20. Gérard FORTIN, *An Analysis of the Ideology of a French Canadian Nationalist Magazine, 1917-1954*, MSS Cornell University, 1956.

21. *Ibid.*, p. 205.

bien des côtés, être rattachée à la tradition libérale. Celle-ci ne remet certes pas en cause le fait que le Québec possède une culture différente de celle du reste des habitants du Canada et qu'il faut en conserver les éléments principaux mais il faut, selon elle, mettre à jour cette culture. Le mouvement idéologique, qui naît après la deuxième grande guerre, est surtout un mouvement de contestation dirigée contre l'ancienne idéologie de conservation, c'est-à-dire que sa partie négative, celle qui s'oppose à l'ancienne, est la plus développée ; la partie positive reste en dessous de la ligne de flottaison et elle reste presque toujours implicite.

Devant les transformations démographiques, économiques et sociales qu'a subies le Québec de 1939 à 1945, l'ancienne idéologie et l'ancienne structure de pouvoir du Québec étaient devenues anachroniques. Son irréalisme sautait aux yeux. Si l'on prend pour plus de commodité la décennie 1939-1950, on s'aperçoit, en consultant l'étude de Faucher et Lamontagne, qu'au Québec la main-d'œuvre a doublé de 1939 à 1950 : « Cet accroissement, affirment ces économistes, est égal à la croissance du siècle qui se termine en 1939. » « Durant cette même période, ajoutent les auteurs, le taux d'industrialisation dans le Québec a dépassé celui du Canada. Depuis 1939, les produits manufacturés ont augmenté, en volume, de 92 % pour le Québec et de 88 % pour le Canada ; les nouveaux capitaux dans les industries manufacturières du Québec ont augmenté de 181 % dans le Québec et de 154 % au Canada²². » Nathan Keyfitz, de son côté, montre le mouvement de la population du Québec de l'agriculture vers l'industrie. « Pendant la guerre

22. A. FAUCHER et M. LAMONTAGNE, *French Canadian Society*, vol. I, éd. par M. Rioux et Y. Martin, Toronto, 1964, p. 267.

et les années de l'après-guerre, la population employée dans l'agriculture passa de 252 000 à 188 000, une baisse de 64 000. Ce retrait fit plus qu'annuler l'accroissement continu qui était manifeste depuis 1901 ; on voit le résultat surprenant suivant : bien que la population du Québec soit trois fois plus élevée en 1951 qu'elle l'était en 1901, elle compte moins d'individus dans l'agriculture. L'accroissement dans l'industrie non agricole est visible dans chacun des principaux groupes d'occupation, à l'exception de la pêche et du trappage qui, comme l'agriculture, ont vu leurs effectifs décroître substantiellement. L'accroissement de 79 000 à 237 000 dans les occupations manufacturières est particulièrement important²³. »

Il apparaît donc que le Québec a subi massivement, pendant la décennie 1939-1949, des transformations plus importantes que dans quelque autre décennie de son histoire, mises à part celles de la Conquête et de l'Insurrection. L'idéologie de conservation qui avait surmonté toutes les autres vagues d'industrialisation et d'urbanisation n'a pu résister victorieusement à la dernière. Il faut s'empres- ser d'ajouter que, depuis de nombreuses années, l'idéologie dominante était largement devenue inopérante au niveau des comportements quotidiens. Elle continuait à guider la politique générale de la nation, mais elle n'infor- mait plus le comportement des plus dynamiques qui s'étaient retirés dans leur quant-à-soi ou dans de petits groupes qui œuvraient à l'intérieur d'autres cadres de référence. Les sociétés patriotiques continuaient à défendre la culture canadienne-française (notre religion, notre langue et nos traditions) pendant que la majorité des individus partageait un certain nombre d'images d'Épinal

23. Nathan KEYFITZ, « Population Problems », in *French-Canadian Society*, v. I, éd. par M. Rioux et Y. Martin, Toronto, 1964, p. 227.

concernant leur nation ; d'autres s'intégraient idéologiquement à d'autres sociétés nord-américaines, au Canada en particulier.

Dans les années d'après-guerre s'est ouverte la contestation de cette idéologie. Il ne serait pas faux de dire que c'est la Faculté des Sciences sociales de l'Université Laval (sociologues et économistes) qui a constitué, à la fin des années 1940 et pendant les années 1950, le centre de contestation le plus cohérent ; à eux sont venus se greffer des revues — *Cité Libre* est l'exemple le plus évident — des mouvements, l'Institut canadien des Affaires publiques, par exemple, où se retrouvaient des intellectuels, des professeurs, des syndicalistes, des journalistes et des politiciens libéraux. S'inspirant d'analyses économiques et sociologiques du milieu québécois et de leurs connaissances d'autres démocraties occidentales, ces mouvements et ces individus entreprirent la critique systématique de l'idéologie de conservation ainsi que de la culture québécoise.

On a écrit que la décennie 1950 a constitué une période où les problèmes sociaux ont été abordés, c'est-à-dire où les problèmes ouvriers ont été reconnus. Même l'*Action nationale*, dont on a vu plus haut qu'elle a constitué pendant plusieurs décennies une des tribunes les plus représentatives de l'idéologie de conservation, a introduit des thèmes dits sociaux dans ses pages. Déjà, en 1949, la grève de l'amiante, par les remous qu'elle a provoqués, a fait prendre conscience que la société québécoise n'était plus une société traditionnelle vivant principalement de l'agriculture mais une société où la majorité des citoyens se composait de travailleurs salariés ; quelques années plus tard, on dira que la société québécoise s'était peu à peu prolétarisée.

Vue aujourd'hui, la grève de l'amiante de 1949 appa-

rait comme un des événements déclencheurs qui rendront possible le printemps du Québec. Des ouvriers québécois, employés d'une compagnie étrangère, la « Canadian Johns-Manville Co. Ltd », font grève illégalement ; ils n'attendent pas que tous les mécanismes de conciliation et d'arbitrage aient joué. Le gouvernement québécois, dirigé par le réactionnaire Maurice Duplessis, prend fait et cause pour la compagnie américaine. « Le 5 mai, on apprend qu'un convoi de vingt-cinq voitures et un camion-remorque de la police provinciale partent de Sherbrooke vers Asbestos pour mettre les grévistes à la raison. Durant la journée, on arrête cent quatre-vingts ouvriers. Après leur arrestation, les grévistes étaient conduits au Club Iroquois pour être soumis à des interrogatoires. On utilisa diverses méthodes de questions : coups de pied ou de garcette, coups de poing, poussée contre les murs. Plusieurs de ceux qui furent libérés avaient le visage tuméfié et portaient d'autres marques de rudesses subies. Des policiers les menacèrent d'être arrêtés à nouveau s'ils ne rentraient pas au travail le lendemain. Ces scènes de brutalité soulèvent l'indignation de l'archevêque de Montréal, Mgr Joseph Charbonneau, qui prend position pour les ouvriers. Quelques mois plus tard, le prélat sera invité à méditer dans un lieu de retraite sur les inconvénients qu'il peut y avoir à encourager des grévistes²⁴. »

La grève d'Asbestos révèle les principaux protagonistes du drame québécois : le capital étranger, la liaison du gouvernement du Québec avec les étrangers et le rôle que l'Eglise avait joué jusque-là : celui de partenaire docile du pouvoir politique et du pouvoir économique dans l'exploitation des ouvriers. En 1948, les intellectuels et l'Eglise prirent le parti des ouvriers.

24. *Histoire 1534-1968*, 1968, p. 540.

Il est bien évident que, critiquant l'idéologie de conservation et la culture québécoise en général, les opposants durent critiquer non seulement des idées, des valeurs, des comportements et des institutions mais les groupes et souvent les individus qui étaient responsables, selon eux, des orientations globales qui informaient la politique du Québec. Par ce biais on rejoignit le clergé qui, depuis toujours au Québec, avait été responsable de l'éducation nationale. On peut dire que c'est de ces années-là que datent les discussions à ciel ouvert sur l'éducation, la religion et l'interprétation traditionnelle de l'histoire nationale.

Il était fatal qu'on en vînt vite à critiquer le catholicisme québécois et ceux qui l'avaient ainsi rétréci, particularisé, « québequisé ». Maurice Tremblay a fort bien exprimé ce fait : « L'Eglise est sans doute parvenue, par cette attitude de défense farouche à l'égard des influences protestantes et à l'égard du modernisme français, à maintenir la culture canadienne-française intégralement catholique ; malheureusement, il faut avouer que ça a été, dans une large mesure, au prix d'un dogmatisme étroit et stérilisant et d'un autoritarisme figé dans le conservatisme. Ce catholicisme canadien-français nous apparaît en effet, dans l'ensemble, comme un catholicisme de conserve, à l'arrière-garde des transformations radicales que l'évolution du monde exige de la chrétienté... Nous avons ici un exemple de cet ultra-montanisme étroit et improductif dont l'Eglise a fait sa principale arme dans sa politique générale de conservation et de défense de la chrétienté canadienne-française. » Cette Eglise a toujours eu partie liée ici avec cette société traditionnelle que l'idéologie de conservation — dont elle était elle-même largement responsable — voulait préserver dans le monde nord-américain qui la niait et dépassait de toutes parts. « En effet,

dit encore Tremblay, d'une façon générale, l'Eglise tend au Canada français, à contre-courant de l'industrialisation et de l'urbanisation grandissantes, au maintien des cadres et des modes de vie d'une civilisation rurale qu'elle pouvait dominer et informer de son idéal de vie religieuse et chrétienne, et dont elle garde une nostalgie évidente²⁵. »

L'autre pouvoir que ce nouveau groupe des définisseurs de situation a vivement attaqué pendant toute cette période, c'est le pouvoir politique incarné au Québec depuis 1936 jusqu'en 1960²⁶ par l'Union nationale et son chef, Maurice Duplessis. S'appuyant sur les populations rurales et sur une bonne partie du clergé qui contrôlait ces populations, ce parti mettait en pratique cette idéologie de conservation qui s'est perpétuée au Québec pendant de nombreuses décennies. Affectant le plus complet pragmatisme, se méfiant des intellectuels et des idéologues, Duplessis menait la politique la plus conservatrice au nom de l'autonomie du Québec et du gros bon sens paysan. Dans la meilleure veine du conservatisme traditionnel, il menait une politique personnelle où chacun se connaissait et où le prince octroyait ses largesses aux bons — ceux qui avaient voté pour lui — et laissait croupir les méchants, les comtés et les régions qui lui manifestaient quelque opposition. Sa façon d'administrer le Québec était aussi anachronique que l'idéologie dont il s'inspirait. On y retrouvait de nombreux traits d'une société pré-industrielle qui cadraient parfaitement avec ceux de l'idéologie de conservation qui avait été élaborée expressément pour assurer la préservation de la société traditionnelle que le Québec était resté au milieu du XIX^e siècle.

25. Maurice TREMBLAY, *La Pensée sociale au Canada français*, MSS, 1950, p. 33 et 36.

26. Avec une interruption pendant les années de guerre 1939-1944.

L'opposition libérale qui se composait de partisans du parti libéral — et d'autres opposants — mit quinze ans à vaincre ces deux pouvoirs, politique et idéologique, qui s'étaient greffés l'un sur l'autre, qui s'épaulaient et qui ralliaient une majorité d'électeurs. Les traditionalistes s'appuyaient sur deux traits fondamentaux de la situation québécoise : la conviction que les Québécois ont une identité propre qui les distingue fortement des autres groupes nord-américains et celui — qui est corollaire du premier — d'être resté un peuple dont la culture était encore traditionnelle bien que vivant dans une société largement industrialisée et urbanisée. En somme, l'opposition idéologique d'avant 1960 voulait que fût comblé l'écart qui s'était formé entre la culture québécoise (idées, valeurs, symboles, attitudes, motivations) et la société québécoise (technologie, économie, urbanisation, industrialisation). Cet écart entre la culture et la société québécoises produisait un écart global entre le Québec et les autres pays nord-américains. On peut donc dire que ceux qui s'opposaient au régime (idéologie et pouvoir) dans le Québec, durant la période 1945-1960, participaient non seulement à une idéologie de contestation mais plus fondamentalement à une idéologie de rattrapage.

Constatant le retard pris par le Québec, dans presque tous les domaines de l'activité humaine, les opposants ont surtout critiqué les élites qu'ils rendaient responsables d'un tel état de choses. Que voulaient ces nouveaux définisseurs pour le Québec ? Quelle société voulaient-ils que le Québec devînt ? La partie critique et négative de cette phase a été la plus nourrie et la plus systématique. Et cela s'explique assez facilement. L'idéologie de conservation et le pouvoir politique avaient idéalisé la culture québécoise à un point tel qu'il devenait de nécessité urgente, pour les opposants, de dégonfler d'abord les

ballons qui s'étaient formés depuis les décennies. Selon les personnes en place, le Québec possédait le meilleur système d'éducation, la religion la plus pure, la langue la plus lous-quatorzième et les traditions les plus humanistes. Là-dessus s'était greffé un messianisme qui voulait faire participer le reste de l'univers à ces trésors culturels. Selon l'opinion qu'on prête à Duplessis, les Québécois étaient devenus des Français améliorés. Il n'est pas surprenant que la première tâche que les opposants de l'après-guerre s'étaient fixée, c'était de critiquer ce que le Québec était devenu et d'opposer la misérable réalité aux fantasmagories de ses élites. Quant à la contrepartie positive de cette idéologie de contestation, elle était loin d'être aussi bien caractérisée.

On peut dire que si les opposants s'entendaient relativement bien sur ce à quoi ils s'opposaient, il n'en allait pas ainsi sur les objectifs positifs qu'ils assignaient à la société qu'ils voulaient construire. Il semble d'ailleurs que, mobilisés par le combat qu'ils livraient aux forces de l'ordre, la plupart ne se soient pas interrogés sur la partie positive de leur idéologie. L'opposition au régime avait rassemblé plusieurs individus et groupes venus d'horizons assez différents : syndicalistes catholiques et internationaux, leaders d'action catholique, intellectuels catholiques et progressistes, fractions de groupes anticléricaux et socialistes, membre des partis libéraux du Québec et du Canada et étudiants de divers niveaux. Il ne serait pas exagéré de dire qu'à cause de l'histoire du Québec et de son climat intellectuel et politique, le seul autre modèle de société qui s'imposait aux protestataires avec une certaine précision, c'était celui des autres sociétés nord-américaines. Ce que la plupart d'entre eux désiraient c'est que le Québec devînt une démocratie libérale, comme Washington ou Ottawa. On retrouvait chez un certain

nombre d'entre eux l'influence de courants d'idées européens et plus particulièrement français — la revue *Esprit* par exemple — mais chez la plupart c'était le modèle outaouais qui, consciemment ou inconsciemment, prévalait. Pendant cette période, un certain nombre de professeurs et d'étudiants de la faculté des Sciences sociales de Laval s'étaient ouvertement rangés avec Ottawa. L'exemple le plus typique est celui de Maurice Lamontagne qui devait rallier Ottawa dès 1954. Trois des principaux leaders du mouvement d'opposition de l'après-guerre, MM. Marchand, Pelletier et Trudeau devaient rejoindre Lamontagne quelques années plus tard. Plusieurs devinrent fonctionnaires du gouvernement du Canada. Si, pendant les années 1950, plusieurs s'opposaient au régime d'Ottawa, on peut dire après coup que c'était là qu'allaient inconsciemment leurs préférences et que la partie positive de leur idéologie puisait largement dans le modèle de la démocratie libérale.

Il est facile de se rendre compte aujourd'hui que la plupart des réformateurs et des contestataires des années 1950 tenaient implicitement pour valable le modèle outaouais et qu'ils désiraient que le Québec l'imitât et s'intégrât pleinement au Canada, tout en conservant quelques traits originaux de culture. M. Pierre Elliott Trudeau, par exemple, est aujourd'hui Premier ministre du Canada ; MM. Pelletier et Marchand sont membres de son cabinet ; M. Maurice Lamontagne, après avoir été ministre fédéral, occupe maintenant un fauteuil de sénateur. Un certain nombre d'autres d'anciens réformistes gravitent maintenant autour du gouvernement fédéral.

Si l'on se place du point de vue des idéologies globales du Québec, on s'aperçoit que depuis 1840 trois idéologies sont apparues : l'idéologie de conservation qui est l'affirmation que le Québec doit préserver sa culture nationale ;

l'idéologie de contestation nie véhémentement l'idéologie de conservation du siècle précédent ; dans sa partie positive, qui reste longtemps implicite, elle donne comme but au Québec de rattraper la démocratie libérale des Nord-Américains ; enfin, depuis une décennie, une troisième idéologie, l'affirmation de la société québécoise par le développement et la participation ; c'est la négation de la négation que représente la deuxième idéologie-contestation et rattrapage ; sur le plan des moyens, cette idéologie rejoint l'idéologie nationale des patriotes de 1837-1838 et milite en faveur de l'indépendance du Québec.

LE PRINTEMPS DU QUÉBEC

Depuis la fin de la guerre 1939-1945, les élites traditionnelles du Québec — professions libérales et clergé — sont soumises, comme nous l'avons vu précédemment, à des critiques virulentes de la part des nouvelles couches de population qui aspirent au pouvoir. Le manifeste que publie en 1948 le peintre Paul-Emile Borduas symbolise par son titre même, *Refus global*, l'attitude de toute une nouvelle génération. Ces manifestations de critiques et de refus vont se poursuivre pendant toute une décennie.

Celui qui, d'autre part, symbolise le conservatisme féodal et le chauvinisme le plus mesquin, le Premier ministre Maurice Duplessis, résiste aux élections de 1951 et de 1956. Toutes ces années, il affirme l'autonomie du Québec tout en cédant, pour presque rien, aux capitalistes américains, les ressources naturelles de son pays.

Ainsi, au début des années 1950, il concède une mine du fer du Labrador à une entreprise américaine, moyennant une redevance de un cent par tonne de minerai extrait. On affirme qu'à la même époque Terre-Neuve (une province du Canada) reçoit 33 cents par tonne pour une exploitation analogue dans la même région¹.

1. *Boréal Express* : « Histoire 1534-1968 », Montréal, 1968, p. 539.

Les affrontements sont vifs entre la Confédération des syndicats nationaux et Duplessis qui veut mettre les centrales ouvrières au pas. Dans plusieurs couches de la population — universités, revues, intellectuels, syndicalistes — on combat le pouvoir de Duplessis et de l'Église catholique. Le parti de l'Union nationale, tout en menant avec son chef Duplessis une politique très conservatrice, améliore certaines infrastructures du pays : système routier, écoles et édifices publics. S'appuyant sur les régions rurales contre les villes, Duplessis les favorise en adoptant des mesures agricoles progressives comme l'électrification rurale et le crédit agricole. Il mène, à l'extérieur, une politique sans merci contre le gouvernement d'Ottawa à qui il reproche sa centralisation à outrance et contre lequel il réclame une plus grande efficacité de sa machine électorale, explique la raison de ses succès électoraux de 1944 à 1960.

En 1953, il crée une Commission d'enquête pour étudier les problèmes constitutionnels du Québec. Composée d'hommes de droite et de nationalistes traditionnels, la commission Tremblay adopte un ton et arrive à des conclusions qui laissent présager que la collectivité québécoise prend de plus en plus conscience de sa situation et exigera la redéfinition des compétences constitutionnelles de son Etat. Dans les domaines économiques et sociaux, la commission Tremblay ne s'écarte pas trop de la doctrine traditionnelle de l'Église et des encycliques.

Ainsi, cette période de contestation culturelle, qui va de 1948 à 1960, prépare un retour de l'équipe libérale qui prend finalement le pouvoir en 1960. La mort de Duplessis, en septembre 1959, dans le grand nord québécois, lui avait singulièrement facilité les choses. Son successeur, Paul Sauvé, avait amorcé certaines réformes législatives et administratives. Lui aussi meurt avant les

élections de juin 1960, après cent jours de pouvoir. Après une éclipse de près de vingt ans, les libéraux reprennent le pouvoir.

Cette élection n'est pas une élection comme les autres. Elle représente ce que les sociologues appellent un « phénomène social total », c'est-à-dire qu'elle n'est pas une simple passation du pouvoir d'une équipe à une autre, comme le sont les élections dans toute bonne démocratie de type anglo-saxon. Cette élection met en cause la société tout entière : elle la traverse de part en part ; elle remet en question les vérités séculaires et les pouvoirs les mieux établis. Elle marque une rupture avec une période historique du Québec et le début d'une ère que maints Québécois croient qu'elle mènera leur pays à une plus grande autonomie politique, sinon à l'indépendance totale.

Le désir de changement et de renouveau était si fort dans les couches les plus lucides de la population que le gouvernement Lesage sent que l'électorat le suivra s'il réalise les réformes que son programme électoral avait annoncées. Le slogan de la campagne des libéraux avait été : « Il faut que ça change ! » Après 1960, c'est la « révolution tranquille » qui se met en marche.

Qu'est-ce donc que cette révolution tranquille ? Il est probable qu'il n'y a que les Québécois qui puissent accoucher d'un tel concept et pour pratiquer une chose telle qu'une révolution tranquille. C'est le chaud et le froid réunis et qui travaillent ensemble. S'il est vrai que les gens d'ici possèdent une culture chaude, c'est-à-dire une culture dionysiaque que l'histoire leur a fait ravalier à cause de la domination d'éléments refroidissants (la métropole française, les Britanniques, les Américains, le jansénisme et l'intégrisme religieux), il est curieux, qu'après des siècles de domination, certains éléments chauds subsistent assez pour qu'on qualifie de révolutionnaire un

simple mouvement de réforme et un climat de changement. Pris de remords et pour éviter, semble-t-il, la gascnade, on atténue le terme chaud de révolution en lui accolant celui de tranquille. Cette alternance du chaud et du froid joue un rôle important dans la psychologie collective des Québécois. Non seulement à cause du climat mais à cause de la coexistence de deux cultures dont l'une est reconnue pour son caractère « litotique » et froid. Il y a quelques années, une chanson dont la musique et les paroles étaient centrées sur cette alternance du chaud et du froid, *Le Rapide blanc*, connut une très grande popularité, non seulement au Québec mais dans tout le Canada français.

La Révolution tranquille, c'est aussi la « prise de la parole » par des couches entières de la population qui, jusque-là, n'avaient jamais parlé et dont l'élite — le clergé et les professions libérales — s'était fait le porte-parole. A partir de 1960, la « possession tranquille de la vérité », dont M. Lesage avait lui-même dit qu'elle caractérisait le peuple québécois, est violemment remise en question par les nouvelles élites. La révolution tranquille, c'est beaucoup plus une libération des esprits, la naissance d'attitudes critiques envers les choses et les hommes que des actes proprement révolutionnaires. C'est aussi et surtout une revalorisation de soi, la réapparition d'un esprit d'indépendance et de recherche, qui avait gelé au cours du long hiver qui a duré plus d'un siècle. Les Québécois acquièrent la certitude qu'ils peuvent changer beaucoup de choses s'ils le veulent vraiment. C'est la mise en veilleuse de ce fatalisme des vaincus et des minoritaires qui en viennent graduellement à penser « qu'ils sont nés pour un petit pain » et qu'ils sont loin de tous avoir « la tête à Papineau ».

La révolution tranquille c'est, petit à petit, la critique

qui, d'interne, dirigée contre soi, se tourne vers ceux de l'extérieur, le Britannique, l'Américain... On en vient vite à les tenir responsables, eux aussi, de l'infériorité où se retrouvent les Québécois, après un siècle de Confédération. Leur propre procès, les Québécois l'ont fait pendant les années 1950. A partir de 1960, les contradictions les plus flagrantes de leur société sautent aux yeux de ceux qui, jusque-là, avaient été des colonisés bons enfants. 1960 devient vite un symbole de déblocage, d'ouverture et de libération. Le printemps québécois, celui de la nature, celui des arbres en feuilles et des fleurs qui éclosent, vient aussi avec la soudaineté qu'on a retrouvée avec le dégel politique et intellectuel de 1960. Hier encore, c'était froid, calfeutré et pétrifié ; aujourd'hui, c'est déjà chaud, ouvert et grouillant de vie. Les Québécois quittent l'apparence pour l'être. 1960 marque un début de réconciliation des Québécois avec eux-mêmes. Au sortir de la décennie de 1950 où l'autocritique vengeresse donnait le ton, les Québécois reprennent confiance et commencent à se demander s'il n'est pas autre chose qu'ils peuvent faire ensemble. Depuis un siècle, ils s'étaient donné pour tâches de conserver l'héritage et, plus récemment, de rattraper les autres Américains du Nord ; maintenant, ils se demandent s'ils n'ont pas quelque chose d'original qu'ils peuvent apporter à l'ensemble des sociétés humaines ; c'est la réaffirmation d'une vocation nationale. Avec le printemps revient le souvenir d'un vieux rêve, celui de l'insurrection, celui d'avant l'Union de 1840. Celui pour lequel, au Pied-du-Courant, sont morts douze Québécois dont l'histoire a retenu les noms. Il faudra encore quelque temps pour que ce rêve gagne le grand public et les partis politiques... et hante la bonne conscience des colonisateurs.

Pour le moment, le parti victorieux, le 22 juin 1960,

s'évertue à moderniser l'Etat et à réaliser son programme de réformes. Mesures relativement timides, qui ne dépassent pas ce qu'une honnête administration progressiste du continent pense à réaliser. Les idées et les vues du gouvernement Lesage ne s'éloignent pas trop de celles d'un gouvernement libéral. Pour le Québec qui sort de son Moyen Age, c'est déjà énorme. Tout le monde, ou à peu près, s'en réjouit ; le Canada lui-même pavoise ; car il semble à ses élites que le Québec enfin, en rattrapant son retard historique, va devenir « une province comme les autres ». Les libéraux fédéraux, dont le chef Louis Saint-Laurent avait déjà dit du Québec qu'il était « une province comme les autres », exultent et se félicitent qu'un ancien ministre fédéral soit devenu Premier ministre du Québec. Au début de la révolution tranquille, les meilleures têtes politiques pensaient que le sort du Québec était définitivement réglé et qu'il se mettait au pas du Canada. Les plus irréalistes commençaient même à penser qu'il pourrait entraîner le Canada dans la voie du réformisme. Les plus romantiques voyaient déjà le Canada comme un pays bilingue.

Il leur fallut vite déchanter. Les choses allaient se passer tout autrement. Loin de devenir « une province comme les autres », le Québec devint de plus en plus « une province pas comme les autres ». Les plus fûtés des Québécois commencèrent à souhaiter qu'il ne fût même plus une province. Petit à petit, la révolution tranquille se transforma pour devenir la « question du Québec ». « *What does Quebec want?* » se demandèrent vite les Britanniques. Les Québécois, étonnés de leur propre audace, ne savaient pas quoi répondre.

Pour conquérir le pouvoir, les libéraux du Québec avaient été obligés d'être aussi autonomistes que l'était leur vieil adversaire des années 1950 : Maurice Duplessis.

Ils se rendirent compte que la fibre patriotique et autonomiste des Québécois n'était pas morte et que ce n'était qu'en reconnaissant cet état de fait qu'ils pouvaient espérer reprendre le pouvoir. Le parti, tout en devenant carrément québécois, n'oubliait pas les tâches de modernisation qu'il fallait entreprendre. Graduellement deux changements importants se produisirent : le Québec cessa de se considérer comme une culture, c'est-à-dire comme un groupe ethnique dont la langue, la religion, les valeurs diffèrent de ceux des autres groupes du Canada, pour se considérer comme une société industrielle du xx^e siècle. Le temps privilégié cessa d'être le passé pour devenir celui des autres sociétés industrielles : l'avenir. Il apparaît, en rétrospective, que ce sont là les deux changements majeurs qui se produisirent au début des années 1960.

Le premier changement, celui du passage de la représentation de la collectivité comme culture à celle du Québec comme société industrielle sous-tend tous les problèmes qui vont commencer à se poser dans la relation traditionnelle Canada-Québec. Depuis 1867, le Québec se considère comme un groupe particulier à l'intérieur du Canada ; en 1867, il forme le *Dominion of Canada* avec trois partenaires ; en 1948, il se retrouve avec neuf partenaires, neuf autres provinces qui, avec lui, forment la société politique appelée Canada. Quand des Québécois remettent en cause cette définition séculaire qu'ils se sont donné d'eux-mêmes, ils remettent en cause l'entité politique dans laquelle ils ont vécu depuis 1867.

Après 1960, on se trouve en présence de l'amplification de mouvements qui sont déjà apparus à la fin des années 1950 et qui prônent l'indépendance. Même le parti au pouvoir, dont le chef est fédéraliste, s'oriente de plus en plus vers des positions autonomistes. Elu par les nouvelles classes moyennes, par les anglophones du Qué-

bec et par la bourgeoisie d'affaires, le gouvernement qui a créé des attentes de changement dans plusieurs couches de la population — intellectuels, étudiants et chez les jeunes en général — adopte de plus en plus des attitudes autonomistes et force le gouvernement central jusqu'en ses derniers retranchements. En 1962, après avoir adopté plusieurs mesures progressistes dans les domaines social et économique, après avoir créé une commission d'enquête sur l'éducation et amplifié le rôle du Québec dans la francophonie, il se fait réélire avec le slogan « maîtres chez nous ». L'élection se fait sur la nationalisation de l'électricité. Les libéraux, dans ce slogan et cette élection, traduisent la volonté d'un nombre de plus en plus grand de Québécois de reprendre possession de leur économie et de contrôler leur destin politique. Une nouvelle idéologie est en train de naître. Elle succède à l'idéologie de conservation qui avait été dominante jusqu'en 1945 ; elle s'inscrit dans la suite logique de l'idéologie de contestation et de rattrapage qui apparaît à la fin des années 1940 et qui permit l'élection des libéraux en 1960. Depuis, le Québec vit en état d'intense contestation idéologique. Plus que les partis politiques, les classes et fragments de classe sont les lieux de partage idéologique. La différenciation idéologique est aussi largement un phénomène de génération.

Si les tenants de la troisième option idéologique sont dans une grande proportion indépendantistes, ce n'est pas là le caractère dominant de leur projet : l'indépendance est moins un but qu'un moyen de réaliser une société plus juste et plus humaine. Il n'est pas sûr, en effet, que la majorité des indépendantistes ne soient pas aussi conservateurs que les fédéralistes tant il est vrai que la colonisation transmet et impose des schèmes de pensée qui

sont contraignants. Le colonisé mime le colonisateur, même dans les domaines où il le conteste.

Seule l'idéologie de rattrapage est, par définition, fédéraliste puisqu'elle vise à l'intégration pure et simple de la nation québécoise dans le grand tout américain, en passant par le Canada. Elle est essentiellement négation de la nation québécoise. On reconnaît qu'il y a nation quand existe un projet collectif d'exister qui est spécifique à un groupe historique d'envergures chez lequel subsistent des caractères stables (langue, mœurs, coutumes et traditions). L'élément le plus important qui lie les membres de ce groupe c'est, comme le disait Renan, « le désir de faire de grandes choses ensemble ». Les fédéralistes reconnaissent bien l'importance de ce lien puisqu'ils s'acharnent à ridiculiser ces aspirations québécoises. Des trois idéologies qui se disputent aujourd'hui l'adhésion des « habitants », seule l'idéologie de rattrapage n'est pas nationale.

Les ratés de la Révolution tranquille

Dernier sursaut de la conscience nationale ou premier maillon de la libération, la révolution démarre et se poursuit dans l'ambiguïté. Depuis le début, les hommes politiques du Québec jouent constamment sur l'équivoque. La situation étant ce qu'elle est, peut-être est-ce inévitable. Ce n'est pas très efficace. Souvent, on pose des gestes qui amorcent des politiques salutaires tout en rassurant tout le monde : les Britanniques, les Américains, les capitalistes et les gens d'Ottawa. En d'autres occasions, on lance des ultimatums, on menace les autres des pires représailles et, le temps venu, on agit peu ou prou. Les formules de nos hommes politiques illustrent bien cette mentalité : « pas nécessairement l'indépendance, dit l'un,

mais l'indépendance, si nécessaire », « égalité ou indépendance », dit l'autre. On dirait qu'ils ont tous fait leurs classes avec le général de Gaulle. Très sensibles à l'opinion publique, car ils n'ont pas de grand dessein, ils vivent à peu près tous à la petite semaine des débats parlementaires. Quand les libéraux du Québec, par exemple, sentent leurs comparses fédéraux en position de faiblesse, ils en profitent pour se montrer exigeants envers Ottawa. Lorsque, au contraire, les fédéraux reprennent du poil de la bête, ceux du Québec filent doux.

Au fond, le drame de la politique du Québec, c'est que l'Assemblée nationale est encore largement dominée par d'anciens politiciens de village qui ont fait leur apprentissage politique pendant les années 1940 et 1950. La plupart sont absolument dépassés par rapport à ce qui se passe dans les couches les plus dynamiques de la population : syndicalistes, jeunes et intellectuels. Ils ont créé des symboles, mis en marche des politiques, suscité des attentes, que les plus jeunes générations de Québécois ont pris au sérieux et dont elles veulent voir la fin. Souvent les hommes politiques donnent l'impression d'être dépassés par les événements.

Devant les difficultés que rencontre une politique de redressement du Québec, on cherche des faux-fuyants, on retourne brusquement en arrière. Electoralisme ou vieux réflexes de colonisés ? Tout a l'air, quelquefois, de s'arrêter. On semble revenir aux beaux jours d'avant 1960 où la contestation contre Ottawa était surtout verbale. La révolution tranquille avait manifesté des signes d'essoufflement, déjà en 1964 et en 1965. En juin 1966, elle tombe entre les mains d'une équipe mal préparée qui ne compte que quelques hommes compétents. Tout de suite la fonction publique se dépeuple de quelques spécialistes de grande valeur. Commence alors une période de tâtonne-

ments et d'immobilisme. Devant le sur-place du gouvernement de l'Union nationale, les libéraux commencent à renier leurs propres œuvres et à redevenir les fédéralistes opportunistes d'antan. Leur chef, M. Lesage, a vite flairé qu'avec la montée en flèche au pouvoir des anciens contestataires — Trudeau, Marchand, Pelletier — les Britanniques, forts de ces alliés précieux, allaient bientôt lancer une offensive de grand style contre toute tentative des Québécois de desserrer l'étau fédéraliste. Les libéraux du Québec renâclent un vent qui pourrait leur être utile pour reprendre le pouvoir. Et M. Trudeau, qui se lance dans une opération de grand style avec le Vatican, pourrait leur apporter sur un plateau la reconnaissance émue d'une majorité de Québécois. Saint Pierre a déjà renié pour beaucoup moins !

Le duo Lesage-Laporte n'a pas attendu ces signes du ciel pour durcir son attitude envers ceux des leurs qui croyaient encore au printemps de 1960 : répudiation de la thèse constitutionnelle de Gérin-Lajoie et expulsion de René Lévesque. Ces deux hommes politiques avaient été les deux principaux artisans de la révolution tranquille.

En 1967, de Gaulle apporte le concours de son prestige au Québec et lance un « Vive le Québec libre » qui a fait son tour du monde. Frictions diplomatiques entre Ottawa et Paris. Johnson donne l'impression qu'il a du mal à suivre les événements et qu'il trouve parfois encombrante l'amitié de de Gaulle pour le Québec. Jusqu'à sa mort, il continuera de rassurer les uns et les autres.

Juin 1968. Les Britanniques du Canada reconnaissent que Trudeau est homme à mater le Québec et votent massivement pour lui. Les Québécois suivent — vieille manie d'autoflagellation — et élisent une grande majorité de libéraux pour les représenter à Ottawa. Johnson meurt à l'automne. Bertrand, le numéro deux de l'Union natio-

nale, lui succède. Il continue de rassurer tout le monde. Il défaille à la tâche et doit être hospitalisé. L'antirévolution tranquille se poursuit à Ottawa.

La lecture quotidienne des journaux donne l'impression que le printemps des premières années de la décennie 1960, qui annonçait un été chaud, traîne en longueur et il gèle encore ici et là, de temps en temps. Est-ce le retour de l'hiver ? Il faut le demander au parti québécois.

Le parti québécois

Depuis 1960, plusieurs mouvements et partis politiques qui prônent l'indépendance politique du Québec sont nés ; quelques-uns ont survécu ; d'autres sont disparus. Le plus important, le R.I.N. (Rassemblement pour l'Indépendance Nationale), a eu un grand impact sur le public et l'électorat. Aux élections de 1966, il a réussi une percée et obtenu environ 8 % du vote exprimé. Compte tenu de notre loi électorale et de nos mœurs politiques, c'est un succès non négligeable. C'est ce mouvement qui a disséminé l'idée d'indépendance dans tout le Québec ; depuis 1960, il a combattu sur tous les fronts. Il fallait qu'apparût un autre mouvement politique d'envergure pour que le R.I.N. consente à se saborder. C'est ce qu'il a fait en novembre 1968 au profit d'un tout nouveau parti indépendantiste, dirigé par l'ex-ministre libéral, René Lévesque. Le Parti québécois a réalisé l'unité de tous les partis indépendantistes. Contrairement aux autres formations politiques qui militaient pour l'indépendance du Québec, ce parti s'organise en vue de la prise du pouvoir et ne se veut pas simple mouvement d'éducation politique. De plus, parce qu'il semble puiser sa clientèle dans toutes les couches de la société et dans toutes les régions, il a une

vocation majoritaire, que n'avaient ni le R.I.N. (trop exclusivement intellectuel et urbain), ni le Ralliement national (trop fortement rural). En attirant ces deux derniers partis dans son sein, le Parti québécois représente la plus sérieuse tentative politique des indépendantistes, depuis le parti « patriote » des années 1830. Devant la mise sur pied de ce parti, il n'est pas exclu que les partis québécois traditionnels ne se fusionnent, à plus ou moins brève échéance ; il n'est pas dit non plus que des éléments jeunes des deux vieux partis ne se joindront pas au Parti québécois.

Avant d'examiner plus en détails les deux thèses principales, fédéraliste et indépendantiste, il faut dire un mot de la riposte qu'a suscitée la révolution tranquille à Ottawa.

Riposte d'Ottawa

Si la montée au pouvoir de M. Trudeau à Ottawa représente la plus spectaculaire riposte des fédéralistes, on ne doit pas oublier un geste qu'Ottawa avait posé, bien avant l'ascension de M. Trudeau. Déjà, en juillet 1963, devant la montée du mécontentement bruyamment manifesté au Québec, le gouvernement du Canada instituait, dans la meilleure tradition britannique, une *Commission royale* « pour faire enquête et rapport sur l'état présent du bilinguisme et du biculturalisme au Canada et recommander les mesures à prendre pour que la Confédération se développe d'après le principe de l'égalité entre les deux peuples qui l'ont fondée, compte tenu de l'apport des autres groupes ethniques à l'enrichissement culturel du Canada, ainsi que des mesures à prendre pour sauvegarder cet apport ».

La Commission est à l'œuvre depuis six ans bientôt ; elle a fait paraître un rapport préliminaire et un volume sur les langues parlées au Canada. En 1965, dans leur premier document public, les commissaires estiment que le « Canada traverse actuellement, sans toujours en être conscient, la crise majeure de son histoire ». Il est curieux de constater que le Québec ne fait pas exception à la règle : comme dans toute condition coloniale, le pouvoir dominant est toujours en retard sur les événements et sur la conscience que les dominés prennent de la situation qui leur est faite. Pendant cent ans, les francophones minoritaires se sont battus pour qu'Ottawa accepte le bilinguisme. Il est probable que si Ottawa l'avait reconnu avant, les événements eussent évolué différemment. Ce n'est qu'au moment où les Québécois, se déclarant majoritaires dans leur propre pays, adoptent des attitudes et des politiques qui vont bien au-delà de la reconnaissance du bilinguisme par Ottawa, que ce dernier a tendance à l'accepter. Comme partout ailleurs, c'est trop peu ou trop tard ; le problème dont les Québécois se préoccupent c'est présentement celui de l'unilinguisme français au Québec ; le bilinguisme à travers tout le Canada qu'ils ont longtemps réclamé ne semble plus être un objectif valable pour beaucoup de Québécois.

Constatons, encore ici au Québec, que lorsqu'un groupe — une nation ou une classe — est en état de domination et qu'il perçoit que le rapport de forces entre lui et l'autre groupe est nettement en sa défaveur, il ne réclame de l'autre que l'égalité. Aussitôt que le groupe dominé prend de plus en plus conscience de sa force et qu'il lui semble que le rapport de forces s'inverse, il réclame tout le pouvoir et toute la culture pour lui. C'est manifestement ce qui se passe aujourd'hui au Québec.

VI

LA LIBERTÉ ET LES DOLLARS

Depuis que l'idée d'indépendance politique existe au Québec — et d'après le professeur Séguin¹, c'est une idée presque bicentenaire — beaucoup d'arguments ont été invoqués en sa faveur. Ils varient d'ailleurs avec les époques ; il en va ainsi de ceux qu'on invoque contre l'indépendance. Dans la dernière décennie, on a récapitulé tous les arguments en faveur et contre l'indépendance ; certains se sont ajoutés à la liste qui grossit sans cesse. Il est curieux de constater que les arguments contre l'indépendance se rétrécissent sans cesse ; il y a déjà longtemps que les fédéralistes en sont arrivés au seul argument économique : le Québec indépendant n'est pas viable, selon eux. Le Premier ministre du Canada est à peu près le seul à vouloir justifier le fédéralisme canadien avec des arguments autres qu'économiques. Nous les examinerons plus loin. Pour le moment, nous ne voulons que résumer les principaux arguments des indépendantistes. Au chapitre suivant, nous exposerons la thèse fédéraliste du Premier ministre du Canada.

En 1966, André d'Allemagne, l'un des fondateurs du

1. Maurice SÉGUIN, *L'Idée d'indépendance au Québec*, Trois-Rivières, 1968.

« Rassemblement pour l'Indépendance nationale » faisait paraître un volume, *Le colonialisme au Québec*², qui résume, me semble-t-il, la plupart des arguments indépendantistes. C'est le réquisitoire le plus lucide et le plus complet qui ait jamais été fait contre la Confédération.

Colonialisme politique³

(La vie politique du Québec est toute empreinte de symbolique coloniale. A partir du lieutenant-gouverneur du Québec, représentant de la reine d'Angleterre : « C'est au nom de la reine que sont sanctionnées les lois, nommés les ministres, signifiés les ordres de comparution en cour. Les députés et les fonctionnaires doivent lui prêter le serment d'allégeance. Les registres lui sont adressés. Les séances de tribunaux de toutes les instances s'ouvrent au cri de " Vive la reine " et nul ne peut poursuivre la couronne sans sa permission⁴. » Le folklore colonial donne lieu à des grivoiseries de ce genre : le « *gentleman Usher of the Black Rod* », sorte de majordome du parlement, écrit d'Allemagne, s'appelle, au Québec, « le gentilhomme huissier à la verge noire ». Mais tout n'est, hélas ! pas aussi anodin dans une situation coloniale. « L'Etat fédéral a compétence exclusive dans les domaines de la monnaie, de la banque, du crédit, des douanes, de la défense " nationale ", des transports et communications d'ampleur supra-provinciale, du droit pénal, de la citoyenneté. Il a des pouvoirs prédominants dans les domaines de l'immigration, de l'impôt, du commerce extérieur. Il

2. Les Editions R-B, Montréal, 1966.

3. J'emprunte ces rubriques à André d'Allemagne.

4. André D'ALLEMAGNE, *Le Colonialisme au Québec*, Les Editions R-B, Montréal, 1966, p. 31.

exerce aussi des pouvoirs partiels dans les domaines des richesses naturelles, de la culture et de l'éducation, et de la sécurité sociale⁵. » Le gouvernement central se réservant la plus forte part des revenus, le Québec est sans cesse obligé d'avoir recours aux marchés financiers de Toronto et de New York et, depuis toujours, c'est là où s'arrêtent les plus belles réformes dont le Québec aurait pu rêver. Les politiciens d'Ottawa et les financiers anglophones du continent ne sont pas inconnus les uns aux autres et, dans un continent capitaliste, s'entendent comme larrons en foire pour diriger les administrations politiques pour le plus grand bien du système. Souvent, d'ailleurs, on retrouve les mêmes personnes dans les organisations financières et les partis politiques. La plupart des aspirants au poste de chef de parti libéral d'Ottawa, au congrès de 1968, étaient eux-mêmes des millionnaires. Pour eux, le Québec est une sous-administration régionale dont il faut contrôler les moindres velléités de libération. Un économiste québécois résumait ainsi la situation historique du Québec : devons-nous croire que, depuis 1867, tous les gouvernements ont menti systématiquement au peuple québécois en lui promettant des réformes d'envergure dans l'administration du pays ? Devons-nous, au contraire, penser qu'ils ont toujours été empêchés de réaliser leurs programmes parce qu'Ottawa les en empêchait et surtout parce que les financiers étrangers leur refusaient les moyens de réaliser les réformes qui s'imposaient ? Les rois-nègres qu'Ottawa et la finance continentale tolèrent à Québec ne doivent pas outrepasser les quelques libertés qu'on leur concède.

Depuis longtemps, le pouvoir colonial a eu soin de faire naître des partis politiques, calqués sur ceux de la

5. André D'ALLEMAGNE, *Le Colonialisme au Québec*, Les Editions R-B, Montréal, 1966, p. 33.

métropole et qui accueillent dominés et dominants pour entreprendre des actions communes. C'est une façon très efficace de donner l'illusion aux dominés de décider de la politique du pays : ils oublient ainsi leur état de domination. Historiquement, ce sont invariablement des membres des classes possédantes et petites-bourgeoises qui accèdent à des postes de contrôle dans ces partis.

« Les bourgeoisies nationales, par contre, lorsqu'elles sont parvenues à se former, ne s'opposent à la domination impérialiste qu'avec hésitation et inconsistance, en raison des liens de certains des éléments qui les constituent avec l'impérialisme, et de la crainte de mettre en mouvement des forces sociales qui ne pourraient plus être contrôlées⁶. »

Colonialisme social

La nation québécoise, à cause de son état de colonisation, n'a pu se développer normalement. « Le nationalisme même a contribué à empêcher ces conflits (sociaux) à cause de la crainte de divisions internes qui affaibliraient encore un peuple dominé : " Cessez vos luttes fratricides ", disait-on aux rares nationalistes qui réclamaient des réformes sociales. C'est ainsi que le nationalisme québécois traditionnel a généralement été réactionnaire et asocial, ce qui le distingue d'ailleurs du " néo-nationalisme " actuel. » D'Allemagne que je viens de citer, affirme que le Rassemblement pour l'Indépendance Nationale est devenu « le parti le plus socialement avancé du Québec, du Canada et sans doute de l'Amérique du Nord. »

6. Charles BETTELHEIM, *Planification et croissance accélérées*, Maspero, Paris, 1964.

Parce que les centrales syndicales du Québec n'ont jamais été axées sur les problèmes des ouvriers québécois eux-mêmes, soit qu'elles soient affiliées aux syndicats américains, comme la Fédération des Travailleurs du Québec, ou qu'elles aient été longtemps manipulées par l'Eglise, comme la C.S.N., elles n'ont jamais pris pleinement conscience de la double aliénation des ouvriers québécois : aliénation nationale et aliénation socio-économique. « Les " vieux " syndicalistes ont livré, sous Duplessis, des luttes acharnées et parfois héroïques pour faire reconnaître les droits des ouvriers face à un régime anti-social allié à la grande entreprise. Ils en sont venus à associer psychologiquement toute forme de nationalisme au souvenir de ce régime qui, en fait, exploitait le nationalisme tout en étant appuyé par la presse du colonisateur et entretenu par la haute finance et la grande entreprise étrangère⁷. »

Le colonialisme culturel

Dans le réquisitoire des indépendantistes contre la Confédération et le colonialisme, l'état de la langue française occupe une place de choix. La langue a toujours été l'élément principal qui a différencié la culture des Québécois de celles des colonisateurs et c'est pourquoi elle a toujours fait l'objet des inquiétudes de toutes les générations de résistants. D'Allemagne ne fait pas exception. Pour lui, à cause du colonialisme généralisé au Québec, la langue française est dans un piteux état : pauvreté du vocabulaire, anglicismes, contaminations syntaxiques et sémantiques et avachissement de la phonétique.

7. *Ibid.*, p. 67.

Voilà les tares ordinairement repérées dans la langue des Québécois.

Le British North America Act, qui est la loi fondamentale du Canada, a institué le bilinguisme au Québec pour protéger la minorité anglaise ; sur le plan fédéral, les Chambres doivent aussi utiliser les deux langues. Ces dispositions font, en pratique, du Canada un Etat unilingue et des Québécois francophones, des bilingues par nécessité. Les Québécois anglophones n'ont aucune raison d'apprendre le français. Le français, au Canada, a le même statut que ceux qui le parlent : un statut d'être pauvres, dominés et colonisés. Pour d'Allemagne, « le colonialisme culturel est simplement une conséquence du colonialisme économique et politique »⁸. « L'influence culturelle du colonisateur s'exerce aussi par les grands véhicules de l'information collective, qui lui appartiennent ou sont à son service »⁹.

Depuis quelques années, plus particulièrement depuis la publication des thèses du professeur Jacques Berque, nombreux sont les Québécois qui se rendent compte que la domination socio-économique d'une nation n'altère pas seulement la langue du dominé, mais toute sa culture et sa personnalité. « Un peuple dominé, dit d'Allemagne, tenu à l'écart des grandes réalités, des grands problèmes et des grandes décisions ne peut qu'avoir du mal à s'exprimer, car il n'a pas grand-chose à exprimer... sinon sa solitude ou sa révolte »¹⁰.

Ce sont les poètes québécois qui ont le mieux ressenti et exprimer cette aliénation culturelle ; il faudrait citer ici à peu près tous ceux qui, ces dernières années, ont franchi le mur du silence et ont commencé à se faire

8. *Ibid.*, p. 85.

9. *Ibid.*, p. 88.

10. *Ibid.*, p. 86.

entendre dans le monde. Jacques Brault, l'un des plus représentatifs d'entre eux écrit : « Le Québec n'existe pas. Il n'est encore qu'une passion, une maladie à guérir ou — mieux — une promesse à tenir... Il n'est que rêve, désir, voulu à toute force et en toute faiblesse. Quand je vais dans le monde, que je quitte le village de mes origines et de mes heures quotidiennes, je ne trouve à parler du Québec qu'au passé et au futur ; l'autre à qui je parle et qui me parle, l'autre demeure seul au rendez-vous du présent. Le Québec ne se dit pas au présent, il n'est pas au monde parce qu'il n'est pas à lui-même ; et s'il existe malgré tout, ce ne peut être que d'une *existence séparée*¹¹. » N'ajoutons que ce diagnostic lucide de Paul Chamberland : « Nous soutenons conjointement deux ordres de valeurs entre lesquels nous essayons de nous situer, de nous faire exister. Plus exactement, nous voulons nous faire croire qu'ils peuvent s'harmoniser alors qu'ils se contredisent. Nous voulons unifier les contradictoires sans nous rendre compte que ce projet constitue celui-là même de notre destruction¹². »

D'Allemagne écrira en manière de conclusion sur l'aliénation culturelle : « Le colonialisme réduit la culture du colonisé aux dimensions du folklore et de la propagande¹³. »

Le colonialisme économique

Il n'est pas besoin d'être marxiste pour reconnaître l'importance de l'économie dans une société. Il est évident

11. Cité par Alain BOSQUET, *Poésie du Québec*, Seghers, Paris, 1968, p. 26.

12. Paul CHAMBERLAND, in *Les Québécois*, Maspéro, Paris, 1967, p. 91. (Tout ce recueil est à lire.)

13. D'ALLEMAGNE, *op. cit.*, p. 89.

que si l'on examine les diverses formes que prend le colonialisme au Québec, politique, social et culturel, on retrouve, en dernière analyse, le fait brutal du colonialisme économique. Dans le débat qui oppose indépendantistes et fédéralistes, les arguments économiques tiennent une très grande place. On peut aller jusqu'à dire que c'est la dernière ligne de défense des fédéralistes : un Québec indépendant ne serait pas viable. Ils s'appuient ordinairement sur des économistes plus éminents les uns que les autres. Disons d'abord qu'en Amérique du Nord les économistes qui ne sont pas pour le *statu quo* économique et social sont très peu nombreux. Déjà, du temps de Marx, ils étaient les meilleurs chiens de garde de la bourgeoisie. Ce qui ne veut pas dire non plus qu'ils aient nécessairement tort quand ils examinent la question du Québec sous l'angle économique. Certains, le critique financier du parti libéral, par exemple, ajoutent que les questions d'indépendance et de liberté ne se décident pas à coups de statistiques. Quoi qu'il en soit, l'argument économique de la question du Québec est manié savamment par tous les partisans du *statu quo*, des Chambres de commerce aux ministres du gouvernement d'Ottawa, en passant par la plupart des éminents économistes du Québec.

On pourrait donc croire que si les arguments économiques sont tellement en vogue chez les fédéralistes, c'est que les Québécois ont largement profité de la Confédération et que leur position serait menacée, s'ils en sortaient. Le curieux de l'histoire, c'est que les chiffres publiés par les fédéralistes eux-mêmes racontent une toute autre histoire. On sait que le gouvernement du Canada a institué une Commission « royale » pour examiner les questions de bilinguisme et de biculturalisme ; la Commission est allée plus loin, estimant à juste titre qu'il devait y avoir des facteurs économiques qui expliquent le statut

inférieur de la langue et de la culture des francophones. Des économistes ont examiné ces questions et fait rapport à la Commission B. B. Ces documents devaient être publiés en 1969, ou en temps opportun. Or il est arrivé qu'un grand quotidien de Montréal, *La Presse*, en fait le plus grand quotidien français d'Amérique, a publié de vastes tranches du Rapport. Il est bien évident que ce ne sont pas là des révélations, à proprement parler. On savait, en gros, que du point de vue économique, les francophones n'en mènent pas large dans le Canada. Ce que les documents fédéraux apportent, ce sont des précisions chiffrées sur cet état d'infériorité. Nous extrayons quelques passages significatifs de ces « révélations ».

Mme Lysiane Gagnon qui présente « l'avant-première du rapport B et B sur la vie économique » résume ainsi les résultats de cette enquête fédérale : « L'entreprise canadienne-française du Québec est de petite taille, produit peu, paye de bas salaires, et se manifeste dans des types d'industries traditionnels (c'est-à-dire plus anciens, donc plus proches de l'artisanat que de l'industrie moderne de transformation : les scieries et les tanneries par exemples). Son marché est local, provincial au mieux. Au Québec toujours, l'entreprise étrangère (il s'agit d'une entreprise dont au moins la moitié du capital-actions appartient à des non-résidents du Canada : généralement des Américains) présente les caractéristiques inverses : grande dimension, productivité et salaires élevés ; industries de transformation perfectionnées, haut volume d'exportations ; l'entreprise canadienne-anglaise se situe à mi-chemin entre les deux précédentes¹⁴. »

On sait que le Canada est dominé économiquement par les Etats-Unis ; le Québec, lui, est non seulement

14. *La Presse*, 22 octobre 1968.

dominé par les Etats-Unis mais par le Canada anglais lui-même. De sorte que si les entreprises canadiennes vivent des miettes de l'industrie américaine, les entreprises francophones du Québec vivent des miettes des miettes. L'analyste de *La Presse* résume très bien le rapport où l'on voit que les entreprises francophones sont systématiquement déclassées quant à leur type, les salaires qu'elles paient, leur volume de production et les marchés qu'elles atteignent. A ce dernier chapitre (l'étendue des marchés), « les entreprises étrangères installées au Québec sont de très loin en première place, avec 51,5 % des exportations totales du Québec, suivies d'assez près par les Canadiens-Anglais (44 %) et de très loin par les Canadiens Français (4,5 %). »

Les francophones québécois dans l'entreprise

- Quant à la place qu'occupent les francophones dans les entreprises établies au Canada et au Québec, voici le résumé qu'en donne Lysiane Gagnon, dans *La Presse* du 23 octobre : « A l'intérieur des grandes entreprises manufacturières canadiennes, les Canadiens Français sont de moins en moins nombreux à mesure que l'on s'élève dans la hiérarchie des postes ; quand on passe de la catégorie des employés payés à l'heure à celle de la haute administration, la proportion des Canadiens Français diminue des deux tiers ; chacune des " deux majorités " a " sa " minorité. »

- Comparons. Au Canada (le Québec excepté) moins de 5 % des administrateurs sont des Canadiens Français là où pourtant ils constituent 10 % de la main-d'œuvre. Au Québec (Montréal excepté) 30 % des administrateurs sont des anglophones, et 80 % des plus hauts postes leur

sont dévolus, alors qu'ils ne constituent qu'environ 7 % de la main-d'œuvre.

- A Montréal, les Canadiens Français forment 60 % du personnel, mais seulement 17 % de la haute administration, qui est constituée de 83 % d'anglophones.

- Plus de quatre administrateurs sur cinq (ceux qui gagnent plus de \$ 10 000) sont des anglophones, et sur ce nombre, seulement un sur cinq est obligé d'être bilingue.

- Chez les francophones, sept administrateurs sur huit travaillent dans des compagnies qui sont propriétés d'anglophones (ou sous leur contrôle).

- Au Québec, la main-d'œuvre locale fournit les « cols bleus ». Mais les trois quarts des postes qui commandent un traitement supérieur à 15 000 dollars sont confiés à des administrateurs qui proviennent de milieux anglophones de Montréal, de l'ensemble du Canada et du monde anglo-saxon en général.

- On a traditionnellement traité les francophones du Canada de « scieurs de bois et de porteurs d'eau » ; même si leurs emplois ont quelque peu changé depuis l'industrialisation du Québec, on n'a pas l'impression que dans la hiérarchie de ces nouveaux emplois, ils aient acquis un statut beaucoup plus élevé.

Le bilinguisme en question

La Presse du 24 octobre titre : « Le bilinguisme est à sens unique et la langue de travail est l'anglais (au Québec même) dans l'industrie secondaire. »

- Les Canadiens Français employés dans l'industrie secondaire du Québec travaillent en anglais dans une énorme mesure.

- En province, plus de 96 % des administrateurs francophones sont obligés d'être bilingues en vertu de leur contrat. Par contre, la moitié des employés anglophones ne sont pas obligés de savoir le français.
- A Montréal, ce phénomène s'accroît : 86 % des anglophones qui gagnent au-dessus de \$ 5 000 sont unilingues.
- Même les « cols bleus » subissent le fardeau d'avoir à s'adapter à une autre langue : la majorité des contre-maîtres anglophones ne parlent pas le français, et la documentation à l'intention du personnel est le plus souvent rédigée en anglais.
- Les Canadiens Français diplômés sont à toutes fins pratiques absents des domaines des techniques (*engineering*), de la recherche et du développement, et se trouvent concentrés dans le secteur des relations publiques, ou aux postes d'intermédiaires entre l'administration anglophone et la main-d'œuvre francophone.

Les causes de l'infériorité des francophones

Le 25 octobre, *La Presse* titrait : La « compétence » n'explique pas tout : il y a le risque d' « assimilation ». Voici comment Lysiane Gagnon résume la dernière partie de la tranche du Rapport de la B et B qui porte sur la vie économique.

« Comment expliquer l'absence des Canadiens Français aux postes de commande dans l'entreprise privée ? Il y a de toute évidence une barrière quelque part. Or, cette barrière relève d'un facteur culturel, plus encore que d'une question de compétence ou de formation.

« Le jeune francophone qui compte faire carrière dans l'industrie se trouve dans un dilemme : il sent qu'il devra

choisir entre son avancement personnel et la perte partielle de son identité linguistique et culturelle. Plus encore cet homme ressent un profond sentiment d'aliénation. » Et il aura parfois l'impression de trahir quelque chose : « Si les francophones prennent à cœur les intérêts de l'entreprise et s'y intègrent pleinement, c'est au risque, sentent-ils, de " vendre " leur identité individuelle en même temps que leur responsabilité collective vis-à-vis de la société et de la culture dans lesquelles ils sont nés. »

... Et en effet, la moitié des cadres francophones employés des grandes entreprises estiment qu'un Canadien Français qui réussit dans une grande compagnie « est plus anglais que français », et 45 % considèrent qu'un Canadien Français qui a obtenu plusieurs promotions dans une grande entreprise anglaise « doit protéger les intérêts des Canadiens Anglais » au détriment de ceux des Canadiens Français.

Et le fait est que la plupart des diplômés en commerce, en science et en génie canadiens-français se dirigent vers la fonction publique québécoise ou la pratique privée, plutôt que vers la grande entreprise.

Même s'il y a des cas flagrants de discrimination, beaucoup d'entreprises sont pourtant prêtes à engager des francophones compétents à des postes clés... à trois conditions :

1. Le candidat devra posséder une parfaite maîtrise de l'anglais ;
2. Il devra accepter d'être permuté en dehors du Québec ;
3. Il devra fonctionner à l'intérieur de l'entreprise de la même manière que ses confrères de culture anglaise : c'est-à-dire à toutes fins pratiques, penser et agir en anglais.

Enfin, même si le cadre francophone entend se plier à

ces conditions implicites, s'il entend « monter » à tout prix au sein de l'entreprise, il se trouvera doublement handicapé : le nombre d'obstacles qu'il va rencontrer du fait qu'il est de culture française, va entraîner des conséquences néfastes au point de vue psychologique, et entravera l'efficacité de son travail, ce qui évidemment compromettra ses « chances d'avancement ».

Le Québécois est né pour un petit pain

Les francophones du Canada, que dans les discours d'apparat on appelle l'un des peuples fondateurs, ont des revenus qui s'élèvent à 80 % de ceux des descendants de l'autre peuple fondateur, les Britanniques. Dans leur propre pays, le Québec, celui qu'ils ont découvert au XVI^e siècle et commencé de peupler au début du XVII^e siècle, leurs revenus « s'élèvent à 65 % des revenus des Canadiens Britanniques » (*La Presse*, 26 octobre 1968).

Voici d'ailleurs, brutalement exprimée, dans le tableau ci-contre, la situation des Québécois francophones.

Depuis trente ans, la situation a empiré : En 1930, en effet, les Québécois d'origine britannique comptaient 3,3 % de plus que la moyenne provinciale en « professionnels », en cadres et en hommes d'affaires. En 1961, ils dépassent de 8,7 % la moyenne provinciale.

Les Québécois d'origine française, eux, ont en trente ans reculé encore plus de 1 % au-dessous de la moyenne provinciale ; les voilà maintenant tombés à 2 % au-dessous de cette moyenne.

A l'autre pôle de l'échelle « occupationnelle », c'est-à-dire chez les travailleurs manuels spécialisés et non spécialisés, les positions sont inversées. En trente ans, les Québécois d'origine britannique sont passés à 6,4 %

TABLEAU N° I

Le revenu de travail moyen des salariés masculins au Québec selon l'origine ethnique, en 1961

ORIGINE ETHNIQUE	DOLLARS	INDICE
Total	3 469	100,0
Britannique	4 940	142,4
Scandinave	4 939	142,4
Hollandaise	4 891	140,9
Juive	4 851	139,8
Russe	4 828	139,1
Allemande	4 254	122,6
Polonaise	3 984	114,8
Asiatique	3 734	107,6
Ukrainienne	3 733	107,6
Autres (européenne)	3 547	102,4
Hongroise	3 537	101,9
Française	3 185	91,8
Italienne	2 938	84,6
Indienne	2 112	60,8

Source : Recensement du Canada, 1961, compilation spéciale.

au-dessus de la moyenne provinciale, tandis que les Québécois français, eux, sont toujours restés aux environs de 0,7 % au-dessous de la moyenne provinciale.

Autrement dit, à mesure que les Canadiens Britanniques se hissaient dans l'échelle sociale du Québec, les Canadiens Français, eux, en descendaient les échelons, ou restaient sur le même... en bas.

Il y a plus. *À instruction égale, les Canadiens Français gagnent moins que tous les autres groupes.* Lysiane Gagnon cite les économistes fédéraux qui écrivent : « Ce sont les Canadiens Français pour qui l'instruction rapporte le moins, et que les gains qu'ils récoltent en passant de l'élémentaire au secondaire à l'Université, sont même infé-

rieurs à ceux des Italiens... les Canadiens Français auraient raison de se sentir moins motivés que les autres groupes quant à l'instruction » (*La Presse*, 25 octobre 1968).

Il y a plus troublant : *Même assimilé, un Canadien Français ne réussit pas mieux*. « Le Rapport souligne, écrit Lysiane Gagnon, que la structure industrielle d'une province aurait peu d'effet sur la répartition des emplois au sein d'une population d'une origine donnée, puisque, malgré les différences de structure industrielles d'une province à l'autre, les écarts entre les divers groupes ethniques et les moyennes provinciales restent à peu près les mêmes. »

On note aussi que la répartition des emplois serait moins liée à la langue qu'à l'origine ethnique.

En effet, 85 % des Canadiens d'origine française de Terre-Neuve indiquent l'anglais comme langue maternelle (65 % en Colombie britannique, 57 % en Nouvelle-Ecosse, 55 % à l'île du Prince-Edouard, 50 % en Alberta). Or, malgré ces variations, la position relative des Canadiens Français reste la même d'une province à l'autre, d'un océan à l'autre.

« La conclusion, écrivent les rédacteurs, doit être que l'on reste canadien-français longtemps après avoir abandonné la langue française. [La mer y passerait sans laver la souillure / car l'abîme est profond et la tache est au fond.] Donc, même si une large proportion des Canadiens Français hors du Québec sont déjà assimilés (puisque c'est l'anglais qui est devenu leur langue maternelle), ils restent, dirait-on, marqués, et ont des emplois de Canadiens Français, c'est-à-dire généralement inférieurs » (*La Presse*, Montréal, 26 octobre 1968).

Devant ces chiffres et ces faits ainsi étalés et révélés par une enquête fédérale, on se demande si l'argument économique que les partisans du *statu quo* invoquent si

volontiers tient encore. Il est bien sûr que les investisseurs s'inquiètent devant *l'idée* que le Québec pourrait devenir indépendant. Pour investir, disent-ils, il faut qu'existe la stabilité politique ; entendons : une colonie est une colonie ; le jour ou elle se libère, elle menace nos capitaux et nos projets. Un sous-fifre francophone avouait candidement l'autre jour à la télévision d'Etat que sa banque avait reçu des téléphones de New York au sujet d'une déclaration du Premier ministre du Québec sur le régime présidentiel. On s'inquiétait et on se demandait si le Québec allait bientôt devenir indépendant ; la Banque a rassuré les financiers américains en les assurant que ce n'était que de la rigolade, car une colonie est une colonie. Après deux cents ans de conditionnement, bien fou qui oserait penser autrement. N'empêche que c'est aujourd'hui le dilemme le plus cuisant des Québécois : ils commencent à se rendre compte qu'ils sont collectivement les « nègres blancs d'Amérique » : ce n'est pas enviable bien sûr, mais si en devenant indépendants ils allaient tomber encore plus bas, ce serait encore moins enviable. La propagande fédéraliste et capitaliste les entretient dans la crainte continuelle qu'ils peuvent passer de « nègres blancs » à « nègres noirs ». Tous ces bons apôtres se découvrent soudainement un amour fou pour le peuple, pour le petit peuple que de mauvais bergers veulent conduire à une plus grande misère.

VII

LA « RAISON » DU PLUS RICHE

Au chapitre précédent, nous avons exposé les arguments qu'on invoque ordinairement en faveur de l'indépendance du Québec ; ils sont de plusieurs ordres : politique, économique, social et culturel. Dans tous ces domaines, la Confédération aurait été néfaste aux Québécois qui se retrouvent, après cent ans de ce régime, avec une culture et une langue nationales gravement menacées, une structure d'emploi où ils arrivent, dans le Québec même, derrière les Britanniques et tous les autres groupes d'immigrants, excepté les Italiens (il n'est d'ailleurs pas sûr que si l'on n'avait pas tenu compte de l'immigration italienne récente au Québec, les Italiens eux-mêmes ne seraient pas placés avant les Québécois francophones qui forment quelque 85 % de la population totale du Québec). Leur économie est, d'autre part, largement entre les mains d'étrangers anglophones (Américains et Canadiens). Partout ailleurs au Canada, les groupes francophones sont en perte de vitesse et s'anglicisent rapidement, excepté dans des parties de territoires, prolongements naturels du Québec, où le rythme d'assimilation est moins prononcé. Dernier argument des indépendantistes : il existe une

nation québécoise qui ne demande qu'à vivre et à s'épanouir.

Les arguments des partisans du *statu quo* sont beaucoup moins nombreux ; avec les années, ils ont tendance à se réduire à un seul : le Québec indépendant verrait son niveau de vie baisser considérablement. Dans un continent qui, à bon droit, s'enorgueillit justement de ce niveau de vie, l'argument est de taille. Le fédéraliste le sait qui lâche cet argument à tout bout de champ. C'est d'ailleurs devenu l'unique et précieuse pièce d'artillerie des combattants d'Ottawa. Les plaisanteries que Sabrevois de Bleury adressait à Papineau, en 1839, n'ont heureusement plus cours. On peut, en effet, comme le fait Hubert Aquin, considérer ce Sabrevois comme l'ancêtre lointain de tous les fédéralistes d'aujourd'hui. Pour défendre le régime colonial, il employait des arguments qu'on n'ose plus utiliser aujourd'hui, même si la Couronne d'Angleterre est tombée en quenouille, aujourd'hui comme en 1839. Ce Sabrevois remontrait à Papineau, le grand leader québécois de l'Insurrection, qu'en Angleterre « ... le trône fut dévolu à une jeune princesse, dont le sexe et la beauté étaient faits pour séduire tous les cœurs ; mais le vôtre était cuirassé contre tous les sentiments de la nature, il était étranger aux impressions de la simple courtoisie, et notre gracieuse Souveraine ne reçut de vous d'autres honneurs que les dévergondages d'un langage grossier, que personne n'eût osé adresser à la dernière des femmes¹. » Pas un fédéraliste d'aujourd'hui n'emploie de semblables arguments. Il est vrai que par les temps qui courent les Québécois ont autre chose à faire que d'insulter la Princesse...

1. L.-J. PAPINEAU, *Histoire de l'Insurrection du Canada*, Lemeac, Montréal, 1968, p. 87.

C'est donc l'argument économique qui aujourd'hui est souverain. N'empêche que depuis les révélations de la Commission royale sur la vie économique des Québécois, plusieurs se demandent si l'on a pas quelque peu exagéré les bienfaits de la Confédération. A moins de croire que sans les Britanniques pour les employer dans leurs industries, les Québécois se seraient laissés mourir de faim, on peut raisonnablement se demander s'ils n'auraient pas mieux fait sans eux.

Heureusement, les fédéralistes ont un avocat prestigieux dans la personne du Premier ministre du Canada, le très honorable Pierre-Elliott Trudeau. Economiste et avocat, il réunit dans sa personne toutes les qualités qu'on pourrait espérer d'un Canadien qui ne serait ni anglais, ni français, ni ukrainien, ni autre chose mais purement et seulement Canadien. Indépendant de fortune, très instruit, d'origine ethnique mixte, bilingue accompli, il peut transcender toutes les particularités ethniques dont est affligée la presque totalité de l'humanité, pour s'accomplir dans un type d'*homo sapiens*, dont les exemplaires sont, hélas ! encore très peu nombreux, même au Canada. Premier ministre de cette Confédération, il est particulièrement bien placé pour favoriser la multiplication d'êtres qui ne seront plus affligés d'aucun strabisme ethnique. Partisan farouche du fédéralisme, il a les accents de Savonarole pour flétrir le patriotisme et le nationalisme et la logique froide de saint Thomas d'Aquin pour conduire ses démonstrations savantes contre l'indépendance du Québec. Alors que le fédéraliste vulgaire ne s'appuie que sur des arguments économiques pour inviter les Québécois à rester dans le « Dominion of Canada », le Premier ministre utilise une panoplie d'arguments et d'auteurs qui, si elle n'emporte pas d'adhésion instantanée, laisse deviner l'immense érudition de l'auteur et les qualités d'un Julien

Benda, d'un grand clerc qui n'a que sarcasmes pour l'humanité des patries et consacre toutes ses énergies aux valeurs éternelles. Tout cela mérite d'être vu d'un peu plus près.

La plupart des articles qu'il a réunis en volume, en 1967, l'année du centenaire de la Confédération canadienne, datent de l'époque où il était co-directeur avec Gérard Pelletier (maintenant « honorable » lui aussi, à Ottawa) d'une revue de contestation, *Cité libre* (1950-1965). Le Premier ministre d'aujourd'hui, loin de renier ses écrits de combat, les a réédités, alors qu'il avait rallié Ottawa et était devenu ministre de la Justice. Dans la préface du volume, le ministre Pelletier ne lésine pas sur les éloges qu'il croit devoir adresser au chef de son parti : « Je n'hésite pas à écrire que l'ouvrage de Pierre Trudeau m'apparaît comme le plus sérieux effort de pensée qu'on ait tenté ici depuis vingt-cinq ans en matière de politique québécoise et canadienne. »

Le Premier ministre du Canada s'inscrit dans la ligne de pensée des libéraux anglais de la deuxième moitié du XIX^e siècle. Il en possède toute la raison et toutes les ressources de l'argumentation. L'auteur qu'il cite le plus volontiers est Lord Acton. Pratiquant aussi les auteurs français, il n'a garde d'oublier que Montesquieu a louangé le parlementarisme anglais et de Tocqueville la démocratie américaine. « Comme la constitution canadienne a réuni, — pour la première fois de l'Histoire, — les qualités des deux systèmes, il est un peu paradoxal que les “ penseurs ” canadiens-français aient tant de mal à en voir les mérites. » Dès l'avant-propos de sa collection d'articles, il montre le bout de l'oreille ; ce « penseurs » entre guillemets en dit long sur l'opinion qu'il a de ceux qui ne pensent pas comme lui ; à moins évidemment que d'être Canadien Français déqualifie irrémédiablement du titre

de penseur ; ce serait une autre « occupation » réservée à d'autres groupes ethniques. Mais laissons ces mesquineries ! Revenons au système politique.

Donc le fait que le système politique canadien ait aux yeux de M. Trudeau de très grands mérites devrait satisfaire les Québécois, peu importe le contenu que l'on met dans cette boîte vide, ni quel groupe domine ce système. « La théorie des contrepoids... a toujours eu mon adhésion totale. Car elle traduit dans la pratique cette notion d'équilibre qui est inséparable de la liberté dans le domaine des idées. » Ces notions de contrepoids et d'équilibre sont capitales pour le Premier ministre ; il a raison puisqu'elles sont les meilleures garanties théoriques du *statu quo*. Ainsi, étant donné que la Confédération canadienne existe depuis cent ans, il ne faut pas que les Québécois essaient d'en sortir, même s'ils jugent que ce régime leur est défavorable, parce qu'ils détruiraient ce beau système de contrepoids et d'équilibre qui a joué à plein pour les Britanniques. L'important, c'est le système et c'est lui qu'il faut sauver. M. Trudeau croit tellement aux vertus de ce système qu'il s'immole pour lui. « Ainsi, comme je l'ai expliqué, c'est parce que le gouvernement fédéral était trop faible que je m'y suis laissé catapulté. »

Optant donc pour le système qui incarne la théorie des contrepoids et de l'équilibre, il n'a que faire des réalités sociales et humaines. Il donne à ses propos un tel degré de dépouillement et d'abstraction que son système est bien adapté à une nation inexistante. C'est le Premier ministre d'une vue de l'esprit qui s'oppose de toute sa raison à tout sentiment national. Son grand principe d'opposition à la nation — réalité concrète charnelle, historique — c'est l'Etat, un Etat devenu une espèce d'universel abstrait, dépourvu de toute humanité et qui couronne la

neutralité et l'impartialité de la marchandise et de l'argent. Comme l'universalisme abstrait de l'argent, celui de l'Etat cache le droit à la domination et à la répression des classes sociales et des nations défavorisées par les classes et les ethnies dominantes. Nous avons exposé, dans le chapitre précédent, ce que donnent cent ans de mise en pratique de ces principes.

Les intentions de M. Trudeau, comme celles de son maître Lord Acton, théoricien des contrepoids, partent d'un bon naturel ; il ne veut plus que les classes sociales et les nations soient dominées et exploitées au nom de quelque principe irrationnel comme la lutte des classes ou le sentiment national mais par la raison. Quoi de plus louable ? « L'avènement de la raison dans la politique, dit-il, constitue une promesse de droit ; la loi n'est-elle pas en effet une tentative de régler la conduite des hommes en société selon la rationalité plutôt que selon les émotions. » Qui fait la loi ? Pour protéger quels intérêts ? Qui domine dans cet Etat rationnel ? Les millionnaires ou les ouvriers ? Les Britanniques ou les francophones ? Quelle culture prévaut ? Quiconque pose ces questions se voit traiter de nationaliste, d'arriéré et de rétrograde. « Si la raison est la vertu maîtresse du fédéralisme, il semble bien que le Canada ait pris un bon départ. » Comme l'écrit Paul Chamberland : « *Le génocide culturel* qui menace la société québécoise y est délibérément oublié ; on transforme l'exigence pratique d'un vouloir-vivre collectif, qui conditionne tous les secteurs d'activité sociale, en un particularisme rétrograde, et tout cela dans le but de soutenir une situation, l'existence canadienne qui consacre dans les faits, la négation de la justice et de la liberté collectives pour la minorité canadienne-française. Les Elliott (Trudeau) sont sans doute préoccupés

de " revaloriser... les attributs universels de l'homme " canadien-anglais². »

Cette conception de l'Etat que professe le Premier ministre du Canada n'est pas nouvelle ; derrière toutes les rationalisations et toutes les déclarations de justice, on retrouve la conception de l'Etat bourgeois du XIX^e siècle que tous les politicologues connaissent. « Dans la mesure où le mécanisme de l'oppression des classes s'est totalement objectivé dans la structure universelle des rapports économiques, l'Etat peut réduire sa fonction répressive à celle du " garant de l'ordre établi ". Dès lors, il peut " se séparer " de la société et exister non seulement comme " machine spéciale de répression mais... s'élever au rang de la légalité et du droit ". Le système capitaliste " permet et présuppose la libération de l'individu, de ses limitations particulières, des déterminations naturelles de la famille et du groupe³ » ; dans les cas où un groupe ethnique en domine un autre, il faut libérer le groupe dominé de ses limitations nationales. L'universalité dont se gargarise M. Trudeau est la vieille universalité abstraite de l'Etat bourgeois non seulement parce qu'elle s'érige au-dessus d'une réalité sociale restée inchangée, réalité qui le contredit et le nie, mais parce qu'elle en constitue la présupposition réelle et la garantie. « C'est pour cela qu'elle n'est pas une simple apparence, une mystification idéologique, mais bien un élément concret et organique de la formation économique-sociale du capitalisme³. »

Cent ans de confédération prouvent que l'Etat canadien n'a mystifié que les colonisés ; les colonisateurs ont touché les dividendes de cet universalisme abstrait en espèces sonnantes et trébuchantes. Que dire du prolétariat

2. *Op. cit.*, p. 83, note 4.

3. Lucio Magri : « L'Etat et la Révolution aujourd'hui », *Les Temps modernes*, n^{os} 266-267, août-septembre 1968, p. 399 et 400.

de la nation dominée ? M. Trudeau répond que « la fonction de l'Etat, c'est d'assurer l'instauration et le maintien d'un ordre légal tel que les citoyens puissent s'épanouir pleinement ». S'épanouir librement dans un Etat capitaliste, c'est devenir le meilleur consommateur, sans entrave familiale et nationale. Qu'il y ait des classes, des groupes ethniques et des nations qui soient défavorisées dans un tel Etat où règnent l'ordre, la loi, la rationalité, l'équilibre et les contrepoids ne semble ne faire ni chaud ni froid au Premier ministre du Canada.

Pour être juste, il faut dire qu'il y a onze ans, il écrivait : « La démocratie ne saurait fonctionner dans un pays où l'on condamne une grande partie des citoyens à un statut perpétuel de dominés, qu'il s'agisse de domination économique ou de quelque autre. » Je ne ferai pas l'injure à M. Trudeau de penser qu'il croit que, parce qu'il est à la tête du gouvernement du Canada, il va changer cet état perpétuel de domination d'un coup de baguette magique. Qu'il lise les analyses de ses économistes et il se rendra compte qu'il s'agit d'une tendance séculaire qu'on ne peut effacer d'une pirouette ou d'une repartie loufoque.

Mais revenons aux hommes sérieux, aux bâtisseurs d'empire, à Lord Acton, par exemple, chez qui M. Trudeau semble avoir puisé son obsession antinationale. « Sa carrière, dit Lord Acton en parlant de la nationalité, sera marquée par les ruines matérielles et morales, en sorte qu'une nouvelle invention puisse régner sur les œuvres de Dieu et les intérêts de l'humanité. » « Cette nouvelle invention, ajoute M. Trudeau, c'est peut-être le fonctionnalisme et celui-ci apparaîtra peut-être d'une manière évidente comme inséparable de toute conception viable du fédéralisme. »

Il est intéressant de constater que la nationalité, qui est

une réalité sociale, est loin d'avoir disparu. Qu'on le veuille ou non, que le fait nous plaise ou non, le principe national, comme le dit Henri Lefebvre, s'est partagé le dernier siècle avec le principe de classe sociale. Des réalités plus artificielles comme l'Empire britannique et même le « Commonwealth » ont passé, alors ce groupe spontané d'appartenance s'est renforcé durant les dernières décennies.

D'autre part, il est pour le moins bizarre que M. Trudeau veuille remplacer la nationalité par le fonctionnalisme. Qu'il veuille y voir une « invention » qui se substitue à la nation, dénote une certaine confusion des réalités. Le fonctionnalisme n'est pas un groupe humain et il n'a pas à remplacer la nationalité ou la nation. Si, comme le dit le dictionnaire de sociologie de Fairchild, « une nation authentique est probablement le plus stable et le plus cohérent groupe d'envergure que l'évolution sociale ait produit », il est douteux qu'il puisse jamais être remplacé par un principe d'analyse, une théorie, une sociologie ou une idéologie, comme l'est le fonctionnalisme. Pour certains, en effet, le fonctionnalisme n'est qu'un principe d'analyse pour l'étude des réalités socio-culturelles ; pour d'autres c'est une théorie sociologique ; pour certains, sinon pour la plupart, le fonctionnalisme représente aussi une idéologie. Un grand nombre de fonctionnalistes américains, pour lesquels la fonction de toute institution est de préserver l'unité du tout social, favorisent le *statu quo* et l'équilibre qui en résulte. Toute tentative de changer la société, de briser la domination d'un groupe sur un autre est, pour eux, dysfonctionnelle car elle concourt à détruire l'équilibre qui s'est instauré dans la société et qu'il faut préserver. Le fonctionnalisme, pour plusieurs sociologues, est « garant de l'ordre établi » ; étant surtout intéressés au *fonctionne-*

ment de la société, ils ne s'inquiètent pas de savoir en faveur de quel groupe, de quelle classe, de quelle nationalité la société a établi son équilibre et son système de contrepoids. Dans cette optique, tout fonctionnalisme appliqué a pour mission de guérir les déviants qui voudraient perturber l'équilibre des forces en présence ; aussitôt que M. Trudeau sent l'équilibre canadien menacé, aussitôt qu'il perçoit que les Québécois ont changé d'humeur, il passe à Ottawa ; « c'est parce que le gouvernement fédéral était trop faible, dit-il, que je m'y suis laissé catapulter » (p. IX). Le fonctionnalisme comme idéologie, c'est en plein ça ; il ne faut pas détruire un équilibre qu'une série de contrepoids a réussi à instaurer.

Il n'en reste pas moins que cet aveu candide de M. Trudeau — au sujet d'une « invention » qui remplacerait la nation — révèle une certaine cohérence de doctrine et de politique. Le fonctionnalisme, comme théorie et comme idéologie, apparaît comme le couronnement de l'universalisme abstrait de l'Etat bourgeois fondé aussi sur le concept d'équilibre ; il s'intéresse non au contenu des relations humaines, non aux phénomènes de changement mais à la stabilité des relations qui se sont établies entre les classes sociales et entre les nations. C'est un formalisme qui devait attirer un constitutionnaliste comme M. Trudeau. Le fonctionnalisme — qui date de la fin du XIX^e siècle et de la première moitié du XX^e —, est aux antipodes, comme idéologie para-scientifique, de la lutte des classes, de la décolonisation et de tous les mouvements de libération qui secouent la planète aujourd'hui et qui visent à briser l'équilibre qu'avaient réalisé les bourgeoisies et les impérialismes. Il est historiquement lié à une certaine forme d'Etat bourgeois — à ses fonctions de répression et de domination. « On se croit à l'extrême pointe de son temps et l'on réalise soudain que l'histoire est entrée

dans une nouvelle phase sans qu'on s'en soit aperçu » (Roger Vaillant, *L'équilibre entre le cheval et le lièvre*).

Il appert donc que M. Trudeau, fonctionnaliste anti-national et étatiste, veut maintenir l'équilibre de la Confédération canadienne. Equilibre menacé, dit-il, par le Québec. C'était en 1967, avant les révélations de la Commission royale d'Enquête sur la force menaçante du Québec. Va-t-il revoir ses positions et revenir au Québec ? Jusqu'ici le seul commentaire qu'il a fait là-dessus, c'est que le gouvernement du Canada va poursuivre ceux qui ont subtilisé ces documents. Les idées-forces de M. Trudeau étant établies — Etat, contrepoids, équilibre, raison, fonctionnalisme — comment les utilise-t-il ? Très simplement. Le Québec est l'une des dix provinces du Canada. L'équilibre s'établit à 9 contre 1. Ottawa étant en fait la capitale « nationale » des anglophones du Canada, on aurait pu penser que Québec pût être la capitale nationale des francophones. Ce serait un équilibre malsain. « Du point de vue constitutionnel, écrit-il, rien n'autorise la législature québécoise à se faire le porte-parole du Canada français. Le Canada français inclut 850 000 Canadiens dont la langue est le français, qui vivent en dehors des frontières du Québec, et sur lesquels la législature n'a aucune juridiction. » C'est là une pièce centrale de toute l'argumentation équilibriste de M. Trudeau. Elle sera valable aussi longtemps que chacun de ces 850 000 individus n'aura pas été assimilé. Au train où vont les choses, il est possible que l'argument constitutionnel devienne assez vite périmé, car la Confédération les assimile à un rythme accéléré. Pour le moment, ils constituent des otages qui permettent à Ottawa de maintenir légalement et constitutionnellement le système de contrepoids et d'équilibre qui a été mis en place il y a un siècle.

Depuis le début de la Confédération, voici comment les

choses se sont passées pour la francophonie nord-américaine. En 1867, le Québec est l'une des *quatre* provinces canadiennes avec l'Ontario, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse ; cent ans après, le Québec est l'une des dix provinces ; l'Île-du-Prince-Édouard qui groupe 100 000 habitants comptant autant que le Québec à ce chapitre. En 1867, le Québec représentait les cinq neuvièmes du territoire canadien ; aujourd'hui, il ne compte plus que pour le septième. Au Québec, la proportion des francophones augmente ; en 1961, ils représentaient 83,3 % de la population. En dehors du Québec, les francophones perdent systématiquement du terrain ; en 1931, les francophones qui vivent en dehors du Québec représentaient 19 % des francophones du Canada ; en 1961, ils n'en représentaient plus que 16 %. La proportion des Canadiens d'origine française qui passent à l'anglais — c'est-à-dire qui déclarent au recensement que l'anglais est leur langue maternelle — augmente sans cesse : 3,5 % en 1921 ; 7,9 % en 1951 et 10 % en 1961. Le professeur Jacques Henripin prévoit que dans l'hypothèse la plus favorable l'élément français ne représentera que 20 % de la population totale du Canada dans quarante ans ; l'hypothèse pessimiste ne donne que 17 %. C'est à peu près la moitié de ce qu'ils représentaient en 1867. A Terre-Neuve (province canadienne) « nous nous trouvons donc en face d'une population d'origine française anglicisée à 80 % »³. A l'île du Prince-Édouard « plus de la moitié de cette population d'origine française ne sait plus que l'anglais et le reste, semble-t-il, s'anglicise à vive allure. En 1941,

3. Ces chiffres et les suivants sont tirés de l'excellente étude de Richard ARÈS : *Un siècle de vie française en dehors du Québec*, R.H.A.F., vol. XXI, n° 3a, 1967, p. 533-570.

par exemple, la proportion des Canadiens d'origine française à se déclarer de langue maternelle anglaise n'était que de 29,1 % ; en 1961, cette même population s'élevait à 55,2 % ». En Nouvelle-Ecosse (autre province canadienne) « sur 100 Canadiens d'origine française en Nouvelle-Ecosse, il n'y en a plus que 47 à connaître le français, alors qu'en 1931 on en comptait 71... » Au Nouveau-Brunswick, province canadienne limitrophe du Québec et où les francophones sont plus groupés, les pertes sont moins lourdes : près de 90 % des Canadiens savent le français et près de 88 % sont encore de langue maternelle française. En Ontario, l'anglicisation va plus vite qu'au Nouveau-Brunswick « la minorité franco-ontarienne sait plus l'anglais que le français (85 % contre 66 %) ; 61,4 % de ses membres se déclarent de langue maternelle anglaise ». Dans les quatre provinces de l'ouest du Canada, c'est le désastre : 30 %, au Manitoba, déclarent ne savoir que l'anglais ; 40 % en Saskatchewan, 48,8 % en Alberta et 60 % en Colombie britannique. Quand le Premier ministre parle de 85 000 Canadiens Français qui habitent le Canada, il faut voir de près ce que ce chiffre représente. C'est du pur chantage de la part d'Ottawa que de vouloir régenter la vie française du Canada sous prétexte qu'il y a des Canadiens Français en dehors du Québec. Comme une bonne partie de l'argumentation fédéraliste de M. Trudeau est fondée là-dessus, il n'en reste pas grand-chose quand on sait à quel rythme la Confédération anglicise les Canadiens d'origine française. Dans certains cas, l'anglicisation est aussi rapide qu'en Nouvelle-Orléans, aux Etats-Unis, où le pays est officiellement unilingue. En dehors du Québec, près d'un demi-million de francophones ont déjà été assimilés. Quand les Québécois réagissent à ce lent génocide, M. Trudeau les traite de racistes et de national-socialistes.

« Je serais même disposé à soutenir qu'un jour, lorsque, entre autres choses, la maturité politique de tous les Canadiens aura atteint un degré très élevé, un Etat plus centralisé sera désirable au Canada » (p. 147, n. 12). C'est sans doute lorsque tous les Canadiens seront anglicisés que ce rêve deviendra possible.

Pour le moment, comment M. Trudeau réagit-il devant la montée des forces indépendantistes au Québec ? En couvrant les indépendantistes de sarcasmes, en les laissant matraquer (24 juin 1968) et en les empêchant par tous les moyens de participer à la vie de la francophonie. En ridiculisant les Français (en mai 1968, « vive le franc libre » lors de la crise monétaire française), mais il y a plus. Ce pourfendeur du nationalisme, de tous les nationalismes (absurde dans son principe et rétrograde dans son application l'idée d'Etat-nation...), M. Trudeau écrit en 1964 : « Un des moyens de contrebalancer l'attrait du séparatisme, c'est d'employer un temps, une énergie et des sommes énormes au service du nationalisme *fédéral*. Il s'agit de créer de la réalité nationale une image si attrayante qu'elle rende celle du groupe séparatiste peu intéressante en comparaison. Il faut affecter une part des ressources à des choses comme le drapeau, l'hymne national, l'éducation, les conseils des arts, les sociétés de diffusion radiophonique et télévision, les offices du film... Bref, on doit faire sentir à tous les citoyens que c'est seulement dans le cadre de l'Etat fédéral que leur langue, leur culture, leurs institutions, leurs traditions les plus sacrées et leur niveau de vie peuvent échapper aux assauts de l'extérieur et aux conflits intérieurs. Il est évident qu'un consensus national ne s'épanouira de cette façon que si le nationalisme peut paraître acceptable, émotivement parlant, à tous les groupes qui composent la nation... » (p. 204-205). Et voilà comment la boucle est bouclée. On se

retrouve avec le vieux rêve de Durham, des pères de la Confédération : à partir d'un Etat faire une nation, créer un nationalisme. On s'est retrouvé cent trente ans après 1840 « Gros-Jean comme devant ». Qu'à cela ne tienne, on est prêt, du côté d'Ottawa, à poursuivre l'aventure en dépensant des « sommes énormes », dit M. Trudeau. Sous des dehors différents, c'est toujours le même génocide recommencé. André d'Allemagne n'a pas tort d'affirmer : « Le colonialisme est un génocide qui n'en finit plus » (p. 14).

A tout prendre, les arguments de M. Trudeau contre l'indépendance du Québec, en dehors de ses arguments théoriques, contre l'Etat nation et pour l'Etat abstrait, se résument à trois : les griefs que les Québécois formulent à l'endroit de la Confédération, c'est à leurs élites et à leurs hommes politiques qu'ils devraient les faire puisque ce sont eux qui n'ont pas su s'engager dans les voies progressistes ; le Québec indépendant politiquement n'est pas viable économiquement ; enfin, il y a des francophones en dehors du Québec qui seraient abandonnés si le Québec quittait la Confédération. Nous retrouvons ces arguments dans les chapitres qui suivent.

VIII

QUÉBEC OU CANADA FRANÇAIS ?

En 1968, dans son discours de fin d'année, le général de Gaulle a souhaité que les Français du Canada acquièrent la libre conduite de leur vie nationale. Les journalistes ont aussitôt observé que le Général avait été plus insistant que l'année précédente. Interrogé au sujet de cette déclaration, le Premier ministre du Canada, M. Trudeau, se serait dit d'accord avec le Général. Comment est-ce possible ? « Il s'agit du Canada français, aurait répondu M. Trudeau, et non du Québec. » Tout le problème, en effet, tient dans cette distinction.

Si l'on parle du Canada français (ou de Français du Canada), il s'agit de Canadiens qui parlent français et qui vivent dans toutes les parties du Canada. Il s'agit donc d'un problème de bilinguisme et à la rigueur de biculturalisme, dont la solution passe par le gouvernement central, l'Etat canadien. Que l'on donne le nom de Canada français à l'ensemble de ces francophones disséminés sur tout le territoire du Canada, les fédéralistes le veulent bien ; qu'on aille un peu plus loin et qu'on appelle nation canadienne-française cette même population, Ottawa pourrait, à la rigueur, le tolérer puisque, ainsi défini, le mot de nation ne renvoie qu'à des traits de langue et de

culture (entendue assez étroitement) ; et surtout, Ottawa, puisqu'il s'agit d'une population distribuée sur tout le territoire du Canada, reste le gouvernement de ces deux « nations » ; les francophones restent donc la traditionnelle minorité de 28 % ou à peu près, qui continue à défendre ses droits de minorité tout en continuant d'être anglicisée de plus en plus. Tout est sauf. On n'a touché ni au contrôle politique et économique ni à aucun des grands secteurs du gouvernement et de l'administration qui continuent d'être aux mains du gouvernement central d'Ottawa, gouvernement des deux « nations ». C'est le *statu quo* le plus parfait ; c'est la thèse de M. Trudeau. Pour les fédéralistes, Québec est *une* province parmi dix autres : elle ne peut représenter la nation canadienne-française puisqu'il existe encore des francophones dans les neuf autres provinces.

Le changement capital des années 1960, et c'est en cela que la situation est révolutionnaire, c'est qu'au Québec on a commencé à faire une distinction entre Québec et Canada français. Il y a, d'une part, une population francophone distribuée sur tout le territoire du Canada ; cette population partage, à des degrés divers, des traits de langue et de religion, des traditions et des coutumes. C'est un ensemble culturel qui représente environ 28 % de la population totale du Canada. Les statistiques du gouvernement central montrent qu'en dehors du Québec cette population s'anglicise plus ou moins vite. En Colombie britannique la proportion atteint 60 %. Sur le plan canadien, à plus ou moins brève échéance, la situation est perdue ; le rouleau compresseur de la culture anglophone de l'Amérique du Nord aura tôt fait de rendre cette langue et cette culture vestigiales.

Il y existe, d'autre part, un vaste territoire, trois fois aussi grand que la France, où les francophones sont en

très grande majorité, près de 85 % : c'est le Québec. Depuis 1867, ce territoire possède un gouvernement et une administration qui a des compétences constitutionnelles réduites mais qui pourrait peut-être servir de levier pour sauver le gros de ce qu'on appelle la culture canadienne-française. Pour y arriver, il faut, de toute évidence, revaloriser l'Etat québécois, le seul instrument collectif que les francophones aient à leur disposition. Nous l'avons vu précédemment, même dans cet Etat québécois, les francophones ne possèdent ni l'économie, ni l'industrie, ni le commerce ; ils n'en possèdent que des miettes. Tout ce qu'ils possèdent c'est un mini-Etat, un territoire, une culture et le désir de vivre ensemble et de s'épanouir. Sous la poussée de l'opinion publique, les gouvernements du Québec ont timidement tenté, depuis 1960, d'affermir l'Etat et de contrôler, le plus possible, les décisions économiques et politiques qui influent sur la vie de la population ; ils ont pris des mesures qui renforcent le rôle de l'Etat dans la vie économique. Ils se sont, toutefois, vite rendu compte que les plus importants des leviers dont a besoin un Etat industriel moderne sont détenus par le gouvernement national des neuf autres provinces où, dans toutes, les anglophones sont majoritaires. L'opinion publique québécoise a manifesté une surprenante convergence pour réclamer pour l'Etat plus de pouvoir ; une partie importante de la population réclame maintenant tous les pouvoirs pour le Québec. C'est ici que naît la question du Québec. Il n'est plus question de Canada français, ni de bilinguisme, ni de biculturalisme, mais des pouvoirs de l'Etat du Québec et de l'organisation de la vie collective des Québécois.

Il ne s'agit pas non plus de nationalisme, de racisme ou de préjugés à l'endroit de qui que ce soit ; c'est simplement une question de vie ou de mort pour une nation de

six millions d'individus. Le sort des francophones se joue au Québec même ; à Terre-Neuve, en Colombie britannique, c'est terminé. A Ottawa, c'est terminé aussi. Un siècle de Confédération l'a amplement prouvé.

Pourquoi Ottawa résiste-t-il tant, pourquoi tous les anglophones, tous les « businessmen » s'opposent-ils de tout leur argent et de toute leur propagande à l'indépendance du Québec, ou même à un ré-aménagement des pouvoirs entre Québec et Ottawa ? C'est qu'ils se rendent compte qu'après cent ans de Confédération ils sont en train de gagner la partie. La dernière carte des francophones en Amérique du Nord se joue présentement au Québec et plus particulièrement à Montréal. La population francophone de Montréal est devenue de plus en plus consciente, ces dernières années, qu'en plus d'être dominés industriellement et commercialement dans leur propre ville par les anglophones, ils risquaient de voir leur langue même devenir minoritaire à plus ou moins brève échéance. Récemment, ce qu'on a appelé « la question de Saint-Léonard » a mis ce phénomène en lumière.

Dans la Confédération canadienne, tout ce qui est francophone est partout minoritaire. Et même au Québec ! Une province sur dix, ça ne pèse pas lourd ! Même la minorité anglophone de Montréal se considère majoritaire parce qu'elle fait partie du groupe dominant au Canada. Le *British North America Act*, qui est la loi fondamentale du Canada, accorde des écoles publiques protestantes aux anglophones du Québec. Concentrée surtout à Montréal, cette minorité de 10 % habite les plus beaux quartiers (Westmont, Mount Royal, Hamstead), domine la vie économique et industrielle, reçoit les plus hauts salaires et possède ses propres écoles. Dans le Québec, cette minorité de 10 % possède trois universités (McGill, Sir Georges Williams, Bishop), soit autant que

les francophones. Les Britanniques se servent des écoles que leur fournit gracieusement le gouvernement du Québec pour angliciser les immigrants qui viennent s'établir à Québec. « A Montréal, qui reçoit 85 % des immigrants du Québec, 90 % des enfants des néo-Québécois étudient à l'école anglaise. Ce rythme d'assimilation des immigrants à la minorité anglophone, joint au ralentissement de la natalité chez les Québécois francophones (baisse de 23 % depuis 1964), permet aux contestataires francophones de conclure à la « minorisation » prochaine du Canada français, Montréal devant devenir, selon eux, une ville anglaise dans un délai de dix ans, et le Québec en entier jouissant d'un sursis de vingt ans. Ce thème de la minorisation du Canada français constitue donc l'élément premier qui définit le contexte dans lequel se déroulent les événements de Saint-Léonard. Dans une invitation à une manifestation publique, on va même jusqu'à se demander : « Les Canadiens Français vont-ils disparaître¹ ? »

Saint-Léonard est une petite ville de la banlieue de Montréal où la commission scolaire locale a voulu forcer les immigrants italiens à s'intégrer à l'école française. Les Britanniques ont crié au meurtre et des milliers d'entre eux ont marché sur Ottawa pour protester contre les mesures prises par la municipalité de Saint-Léonard. Cette question a vite passionné l'opinion publique du Québec et celle du Canada. Elle a agi comme un « révélateur » de la faiblesse des francophones, même dans leur pays, le Québec. Comme dans tous les cas d'assassinats légaux, tout se fait sous le couvert de la loi ; dans la démocratie libérale, tout se fait au nom de la liberté des individus de choisir la langue et l'école de leurs enfants. Un chef

1. Extrait d'un mémoire soumis par des étudiants comme travail de semestre.

indépendantiste écrit à ce sujet : « C'est ainsi que l'école publique anglaise maintient non seulement les Anglo-Saxons en marge de la société québécoise, mais attire également toutes les autres minorités ethniques ainsi qu'un nombre croissant de francophones, grâce à l'emprise économique d'une puissante minorité au-dedans, soutenue par une vaste majorité au-dehors du Québec². »

En juin 1968, dans une lettre ouverte à *La Presse*, un lecteur écrit : « Jamais le gouvernement actuel (Union nationale), jamais un gouvernement libéral ne consentiront à regarder en face notre situation linguistique, à se rendre compte que nous, Québécois de langue française, sommes démographiquement en perte de vitesse... nos deux " grands partis ", l'Union nationale et le Parti libéral, sont liés tout comme leurs homologues canadiens, aux intérêts financiers qui dirigent nos destinées. Et ici l'argent est anglophone... » A l'occasion de la question de Saint-Léonard, des Québécois ont pris conscience qu'au nom de la démocratie libérale de M. Trudeau, on est en train d'assassiner une collectivité. Ainsi, le journaliste Jean-Marc Léger écrit qu'il est faux de « tenir qu'un droit individuel peut s'exercer de façon absolue sans être limité par les droits d'une collectivité, par les droits de la communauté nationale, dont le premier est bien le droit à l'existence et le droit de prendre les moyens de durer³ ». L'embêtement c'est qu'Ottawa ne reconnaît qu'une seule collectivité politique, le Canada ; il reconnaît qu'il y a des individus francophones distribués à travers l'Etat du Canada et qui ont droit, en tant qu'individus, de fréquenter des écoles françaises (quand il y en a).

La plupart des francophones, engagés dans le combat de Saint-Léonard, proposent, comme remèdes, que le

2. Marcel CHAPUT, in *Le Journal de Montréal*, 5 septembre 1968.

3. *Le Devoir*, 14 juin 1968.

français devienne langue unique pour le système scolaire public du Québec et qu'une politique d'immigration soit établie de toute urgence à Québec. On note aussi que le mouvement de Saint-Léonard n'a pas été lancé par des partis politiques ou des idéologues mais par « des pères et des mères de famille qui n'ont jamais manifesté de leur vie⁴ ». Dans la même veine, Jean-Marc Léger écrit : « Il faut créer dans le Québec, particulièrement dans la région de Montréal, dix, vingt, cinquante Saint-Léonard ; il faut regrouper toutes ces initiatives dans un vaste mouvement de salut national qui impose aux pouvoirs publics une politique de défense et d'épanouissement de l'école française, une politique scolaire visant à l'intégration effective des immigrants⁵... »

On se demande si ces actions donneront les résultats espérés, tant que le Québec continuera d'être une minorité à l'intérieur de la Confédération et tant que l'Etat du Québec continuera d'être un gouvernement régional qui n'a qu'un contrôle limité sur son économie et sur sa politique. Depuis cent ans, combien de mouvements de salut national se sont heurtés au dur et clair pouvoir des oligarchies financières et politiques. Ce n'est plus la culture qu'il faut sauver, c'est l'existence même de la collectivité.

Réaction des anglophones

La question de Saint-Léonard, c'est-à-dire celle que pose une municipalité de la banlieue montréalaise qui a voulu empêcher l'anglicisation des immigrants qui vivent sur son territoire et même celle des francophones, n'a pas

4. *La Presse*, 2 septembre 1968.

5. *Le Devoir*, 4 septembre 1968.

laissé les anglophones indifférents. On peut même dire que la « question de Saint-Léonard » a eu des échos dans tout le Canada et dans tous les milieux. Certaines prévisions sur la croissance économique du Québec pour l'année 1969 tiennent compte de la question de Saint-Léonard, tellement il est vrai qu'on a touché là une des questions les plus importantes pour la survie du Québec. Même si la population anglophone du Québec n'est pas menacée et qu'il ne s'agit à Saint-Léonard que des immigrants non anglophones, elle a pris fait et cause contre la commission scolaire de Saint-Léonard qui voulait que les immigrants fussent scolarisés dans la langue du pays. De quel pays s'agit-il ? Du Québec ou du Canada ? Dans l'état actuel des choses, les immigrants et les anglophones du Québec et d'ailleurs n'ont pas tort de vouloir que la politique scolaire continue d'être ce qu'elle a toujours été. Il est bien évident que si les immigrants qui viennent s'établir au Québec ont l'impression qu'ils s'établissent au Canada, pays très majoritairement de langue et culture anglaises, ils ont raison de s'angliciser le plus tôt possible. D'autant que la langue du Canada est aussi celle du reste du continent nord-américain. Les Britanniques de Montréal qui habitent un pays anglophone, le Canada, ont bien raison de vouloir attirer à eux les immigrants qui viennent s'établir dans une région de ce Canada ; d'autant que dominant l'industrie, la finance et le commerce ils ont besoin d'une main-d'œuvre qui puisse comprendre leur langue. Tout cela n'est que très normal. Que les francophones fassent les frais de toutes ces situations normales n'est pas l'affaire des anglophones ni des immigrants. Mais c'est bien celle des francophones. Il faut bien avouer, toutefois, qu'ils ne se sont pas montrés jusqu'ici très empressés et très accueillants pour les immigrants. Minoritaires dans la Confédération canadienne,

dominés et exploités dans leur propre pays, le Québec, les francophones ont traditionnellement eu tendance à se retrancher dans leur propre ethnie et à se montrer très réservés envers les immigrants. Il est bien évident, d'autre part, que traditionnellement immigrants a voulu dire anglophones qui venaient s'ajouter à la majorité dominante et qu'il était difficile pour les francophones de délirer de joie à leur arrivée dans le Québec. Peuple de gagne-petit, les Québécois subissent le plus fort taux de chômage au Canada ; immigrant a voulu dire concurrent du francophone pour des emplois rares. Du côté des immigrants, on avait tout intérêt à apprendre la langue du plus riche ; d'autant que le « joual⁶ » que certains francophones utilisent peut sembler une langue difficile à maîtriser.

Quoi qu'il en soit du passé, il semble que plus nombreux sont les Québécois qui prennent aujourd'hui conscience de ce processus infernal de « minorisation » qu'ils subissent dans leur propre pays et qu'ils sont décidés à le stopper. Il est douteux, toutefois, qu'ils y réussissent sans agir sur les plans politique et économique. Ce qui est évidemment exclu dans les cadres actuels de la Confédération canadienne où tous les dés sont au départ pipés.

A l'occasion de cette crise, il est instructif de se demander comment les Britanniques eux-mêmes envisagent le fond du problème. Une étudiante de la Faculté des Sciences sociales de Montréal, Anne Légaré, a cherché à le savoir ; je cite les résultats de son enquête. Deux organismes anglophones, le *Montreal Board of Trade* (Chambre de Commerce) et le *Presbytery of Montreal*

6. Le « joual » : expression qui vient de la prononciation de « cheval » par certains éléments de la population québécoise et qui est devenue le symbole d'une langue avachie et pauvre.

of the Presbyterian Church in Canada (Eglise presbytérienne) se sont manifestés à propos de la crise de Saint-Léonard ; Anne Légaré a analysé leurs communiqués et a interrogé le « moderator » Simons de l'Eglise presbytérienne.

Le « Board of Trade » regroupe 3 200 sociétés d'affaires qui sont représentées par environ 7 000 délégués. Le « Consistoire » représente 45 églises qui délèguent 70 électeurs, choisis parmi les hommes d'affaires qui gèrent chacune des assemblées de fidèles qui forme une église locale. Il s'agit donc de deux organismes importants de la minorité anglaise de Montréal et où la liaison entre « l'éthique protestante et l'esprit du capitalisme » est manifeste.

Au-delà de la question linguistique, ces deux associations considèrent que ce qui est réellement en jeu dans « la question de Saint-Léonard » ce sont les valeurs que les langues véhiculent. Pour eux, la langue anglaise est la langue des affaires et autour d'elle les anglophones du Québec ont bâti un système d'éducation adapté au monde des affaires. En s'adressant aux francophones, le « moderator » protestant dit : « Changez votre système d'éducation, rendez-le plus pragmatique, car l'enseignement classique n'est pas bon pour les affaires. » De son côté, le « Board » déclare : « Le régime anglo-protestant vise à inculquer une formation qui prépare aux affaires. » Le Consistoire est d'avis que « le système d'éducation francophone n'a pas produit d'hommes d'affaires alors que le système anglais l'a fait parce qu'il était plus pragmatique ». Bien que le représentant de l'Eglise presbytérienne croie « que le nationalisme québécois, comme le phénomène hippie, est une révolte contre le matérialisme de nos sociétés », il n'en conclut pas moins que le Québec est un danger pour les affaires. Pour lui encore, la survie

du peuple canadien-français en Amérique du Nord est le signe d'une résistance culturelle à la totalité englobante de la culture dominante. Aujourd'hui, certains nationalistes québécois veulent intégrer le groupe anglo-saxon à la culture québécoise. En ce faisant, on attaque le seul groupe qui, au Québec, possède des conditions de survie et de progrès. Cette résistance idéologique du Québec constitue une menace globale à la croissance et à la prospérité économique du groupe anglophone.

Le remède est simple : pour le « Board » et le Consistoire, il faut faire disparaître la différence idéologique entre les deux groupes par un enseignement adapté « à l'orientation dominante de notre pays (Canada) et du continent ». Rapprochement veut dire, c'est clair, mise au pas du Québec ; les francophones doivent adopter l'idéologie et les valeurs anglo-protestantes. Le représentant du Consistoire est explicite là-dessus, « du point de vue économique, partout dans le monde, en Amérique du Nord plus particulièrement et au Québec également, la langue anglaise est actuellement une condition essentielle... ; pour les gens d'expression anglaise au Québec, il n'y a rien d'autre à faire qu'à forcer de plus en plus de gens à adopter le système anglais et à apprendre l'anglais ».

Cent trente ans après le rapport Durham, le verdict est le même : assimiler les Québécois. Qu'on n'y ait que partiellement réussi pendant toutes ces décennies ne devrait pas rassurer indûment les Québécois. « Plus encore, dit Fernand Dumont, notre ignorance collective nous aura préservés : même émigrés à la ville, nos contingents de prolétaires ont été parqués dans des quartiers et des occupations où se maintenaient des mœurs et un langage plus ou moins bâtards mais quand même distinctifs. Ne médisons pas trop du joual. Il a été et reste le plus

fidèle compagnon et le témoin le plus incontestable de notre survivance'. »

En d'autres termes, la lutte continue comme aux plus beaux temps de l'histoire du Québec. Les francophones sauront-ils donner les coups de barre qui les empêcheront de sombrer ? Certains Québécois qui vivent en dehors de la région de Montréal, dans des agglomérations presque exclusivement francophones, rêvent quelquefois d'abandonner Montréal aux « étrangers » et de continuer la nation québécoise en province, dans une francité pure et sans nuage. C'est consacrer l'idée que le Québec pourrait devenir une réserve folklorique et touristique pour les Américains du Nord ; une espèce de Louisiane géante où, de toutes parts, on viendrait y fêter le mardi gras et la mi-carême. Il faut se rendre compte que la dernière carte du Québec se joue présentement à Montréal. Si la population continue de prendre conscience de son état de domination et d'infériorité, tout n'est pas perdu. Reculer dans nos terres pour nous y cacher serait courir au suicide à court terme.

IX

VERS UN QUÉBEC LIBRE ?

Si l'on passe en revue l'histoire des luttes du Québec et si l'on tient compte des difficultés qui aujourd'hui l'assaillent de toutes parts, on peut se demander si, après tout, les fédéralistes n'ont pas raison. Alors que tout dans notre monde contemporain tend à s'unir, à s'uniformiser, où la technique et l'économie ne connaissent plus de frontières, pourquoi s'obstiner à vouloir conserver cet îlot francophone, cette nation québécoise, au milieu d'un continent de 200 millions d'anglophones, les citoyens les plus riches et les plus puissants du monde ? Pourquoi ne pas se résoudre à faire du Québec une « super-attraction » touristique, à l'échelle du continent nord-américain ? Les Québécois, au lieu de continuer à lutter et à poser un problème insoluble, n'auraient qu'à suivre la pente sur laquelle on les a si bien engagés. Les francophones qui habitent en dehors du Québec sont déjà en bonne voie d'assimilation linguistique et culturelle : le Québec est lui-même menacé d'anglicisation dans sa région métropolitaine et industrielle. Si seulement les Québécois voulaient y mettre de la bonne volonté et cesser de croire en eux-mêmes, l'opération fédéraliste pourrait se poursuivre sans trop de difficultés. De toutes parts, on répète que ce

n'est qu'à ce prix que le Canada serait sauvé. S'est-on suffisamment demandé ce qu'est le Canada ? Quand on a tout dit sur cet assemblage de provinces, il reste que ce sont des territoires de l'Amérique du Nord dont la langue, la religion, l'histoire et les coutumes se rapprochent beaucoup de ceux des autres régions du continent ; chaque province ressemble davantage à l'Etat américain dont elle est limitrophe que ces provinces ne se ressemblent entre elles. Elles sont reliées par une vague nostalgie envers la couronne britannique et par un gouvernement qui maintient des réseaux de chemins de fer et de lignes aériennes pour activer le commerce entre ces régions et des chaînes de télévision et de radio qui transmettent des programmes américains auxquels on ajoute des messages publicitaires commandités par des filiales canadiennes de compagnies américaines. Ce que ces provinces ont surtout en commun, c'est un « French problem ». De sorte qu'une définition rapide du Canada pourrait tenir en ces termes : assemblage de territoires nord-américains dont le problème majeur n'est pas celui des Noirs. Ces dernières années, on a tellement répété que sans le « French problem » le Canada se disloquerait qu'on est tenté de prêter foi au portrait-charge que je viens de brosser.

On dit encore que c'est pour des raisons d'efficacité économique et technique que le Québec devrait rester dans la Confédération. Pourquoi alors faire un détour par Terre-Neuve et l'Alberta ? New York et Boston sont beaucoup plus près. Fernand Dumont écrit là-dessus : « Passer de l'universalité des exigences de la société technique à la nécessité de construire un Canada par opposition aux Etats-Unis m'apparaît comme une contradiction flagrante et une dernière timidité régionaliste. »

D'autre part, le Premier ministre du Canada, M. Trudeau, invite les Québécois à se joindre au Canada pour

fonder une nation, pour faire éclore un nationalisme fédéral. C'est beaucoup demander à un peuple qui constitue déjà une nation et qui a déjà sécrété un « nationalisme » que d'entreprendre la tâche de se détruire pour construire, de toutes pièces, une entité qui, jusqu'aujourd'hui n'est qu'un être de raison. Il y a d'ailleurs un paradoxe de taille dans le raisonnement des fédéralistes : ils n'ont que mépris et dédain pour le nationalisme québécois et d'autre part, un peu comme l'ont fait les colonisateurs africains, ils voudraient qu'on détruise des entités sociologiques historiques pour créer des ensembles commerciaux. Passe encore que ce fût proposé il y a cent ans mais vouloir continuer ce jeu de massacre aujourd'hui manifeste un manque d'imagination.

La question québécoise demeure posée. Même si l'on admet qu'il existe une nation québécoise, on peut rétorquer qu'elle est si pauvre et si retardataire qu'il vaut mieux qu'elle se joigne à un vaste ensemble, le Canada ou les Etats-Unis. On peut, en toute bonne foi, se demander s'il y a un avenir pour l'homme québécois. Ce spécimen d'humanité a-t-il des chances de survivre dans le monde qui s'annonce ? Que nous vivons déjà ? La chèvre de Monsieur Seguin a combattu toute la nuit et puis, le matin, le loup l'a mangée. Il ne serait pas déshonorant pour les Québécois, après avoir combattu pendant deux siècles, d'avouer que dans un monde où seuls les grands ensembles peuvent survivre, ils ne sont plus de taille à résister comme nation indépendante. Qu'arriverait-il alors ? Les chances immédiates du Québec ne seraient pas très brillantes. Au recensement de 1961, 61,88 % ne parlaient que le français ; 77 % en dehors de la zone de Montréal. Il faut se rappeler que même anglicisé le Québécois ne réussit pas aussi bien que le Britannique. Il faudrait plusieurs décennies pour que les francophones

s'anglicisent complètement et plusieurs autres décennies pour faire oublier qu'ils ont déjà été francophones. On ne sort pas d'une culture et d'une nation comme on veut. Les Amérindiens en savent quelque chose qui après quelques siècles d'essai d'assimilation aux anglophones ou aux francophones sont toujours des Amérindiens. L'annexion lucide aux Etats-Unis ou au Canada ne semble pas la solution miraculeuse que d'aucuns croient.

La solution mitigée, la solution fédéraliste, a déjà été mise à l'essai pendant cent ans. On a vu les résultats de cette expérience dans les chapitres précédents. C'est la mort lente ; c'est un régime de bâtardise flagrante ; c'est le franglais érigé en institution. C'est une perpétuelle foire d'empoigne ! Et coûteuse, frustrante, épuisante ! Pendant que les Britanniques et les Américains font des affaires, érigent des industries, nous nous battons pour des timbres-poste bilingues, nous inventons mille ruses pour aller au Congo assister à une réunion de la francophonie, nous traduisons les derniers discours de Judy Lamarsh et de Paul Martin. Nous sommes sommés à tout moment de répondre à la question : « *What does Quebec want ?* » Nous fournissons des armes aux Américains pour assassiner le Vietnam. Nous contribuons à bâtir de puissants systèmes de défense contre les Russes ; aussitôt terminés, ils sont périmés et nous recommençons. Nous payons les salaires de tous les agents fédéraux qui viennent nous administrer en anglais au Québec. Les fédéralistes nous accusent ensuite d'avoir une mentalité d'assiégés. La radio et la télévision fédérales mènent une campagne incessante en faveur d'un être de raison : le Canada. Certains procédés sont plus frustrants que d'autres. Ainsi, qu'en montrant à la télévision des images de Nancy Green en ski, le commentateur se croie obligé de mentionner dix fois les mots de Canada et de Canadienne,

passé encore : Nancy Green est jolie et la neige est vierge ! Mais que le Montréalais qui part pour son travail et qui veut savoir s'il pleuvra dans la journée doive d'abord entendre les pronostics pour toute une série de villes qu'il ignore et dont il n'a rien à fiche, qu'il doive faire le tour du monde avant d'arriver à Montréal, voilà qui est frustrant. Le truc est cousu de fil blanc. Il faut, coûte que coûte, que le Québécois avale chaque jour sa ration de Canada... il fera soleil à Prince-Rupert, à Edmonton, à Fredericton... il pleuvra à Toronto, à Kapuskasing, à Victoria, à Saskatoon... Excédé, le Montréalais quitte son domicile avant d'apprendre qu'une perturbation de haute densité est en train de fondre sur lui à une vitesse effarante.

On répondra, M. Trudeau en tête, que ce sont là des inconvénients vraiment mineurs si l'on pense que le Canada a un niveau de vie qui le place aux premiers rangs des pays du monde. C'est vrai. On se demande, toutefois, ce qu'en retire l'ensemble des Québécois et même des Canadiens Français. Partout, dans ce Canada de haut niveau de vie, ils arrivent bons derniers quant aux revenus et bons premiers en chômage. Et le tout, en s'anglicisant davantage un peu tous les jours ! Ils forment le lumpen-prolétariat dans leur propre pays ! Les fédéralistes chantent sur tous les tons que la Confédération c'est la bonne vie, l'indépendance la misère noire ; on se demande si les Québécois peuvent descendre plus bas. Ils ne semblent pas avoir grand-chose à perdre.

Tout cela va bientôt changer, nous dit-on depuis quelque temps. Une équipe formidable est au pouvoir à Ottawa qui va établir le bilinguisme d'un océan à l'autre. Bilinguisme et biculturaliser les Britanniques est peut-être bien le plus sûr moyen de les empêcher de réussir du point de vue économique ; les statistiques fédérales montrent, en

effet, que les bilingues réussissent moins bien que les unilingues. Il serait surprenant que les Britanniques tombent dans ce piège. Pour une équipe qui croit avec son chef qu' « il vaut mieux rendre l'homme libre par le progrès technique, après quoi il pourra s'occuper de culture », la solution bilingue et biculturelle semble quelque peu paradoxale puisqu'on va s'occuper prioritairement de deux langues et de deux cultures. Quoi qu'il en soit, les Québécois sont de plus en plus nombreux qui songent à faire relâche et à devenir unilingues et uniculturels comme tout le monde.

Les Québécois sont condamnés à durer comme peuple

De quelque façon qu'on envisage la question du Québec, on se rend compte qu'il n'est d'autre solution pour ce peuple que de continuer à durer et à lutter pour son existence. La seule question qui se pose est de savoir s'ils sont condamnés à n'être que d'éternels scieurs de bois ou porteurs d'eau, ou, à l'échelon le plus élevé, des traducteurs et des députés fédéraux. On peut dire que la grande majorité des Québécois et que même les partis politiques traditionnels ont rejeté le *statu quo* ; même le parti libéral du Québec qui est probablement le plus canadien des partis québécois demande une révision de la Constitution. A l'autre extrémité, les partisans de l'indépendance semblent devenir de plus en plus nombreux. Il semble donc raisonnable de prévoir qu'à plus ou moins brève échéance le Québec acquerra une plus grande autonomie à l'intérieur du Canada, sinon son indépendance totale. Personne n'est en mesure de prévoir quelle solution prévaudra à court terme.

Au moment où le Québec cherche à acquérir plus d'autonomie politique et son indépendance même, que peut-on dire qui nous éclairerait sur son destin futur ? A cause de la nature de son histoire et des conditions particulières de domination et de colonisation qui ont prévalu, et qui prévalent encore dans une grande mesure, on est en droit de se demander comment il utilisera sa plus grande autonomie ou son indépendance politique ? En d'autres termes, on peut se demander quel peut être l'avenir non seulement de l'homme québécois mais de la société québécoise. Il ne semble pas qu'on puisse invoquer un précédent historique quelconque ou utiliser quelque modèle sociologique pour prévoir comment évoluera la communauté québécoise. Par bien des côtés, son cas est singulier. On peut observer qu'ici encore les réponses qu'on donnera dépendront de l'analyse qu'on aura préalablement faite de la question du Québec. Pour les fédéralistes qui ne tiennent compte que de la variable économique, envisagée dans une optique étroite de croissance économique, l'avenir du Québec ne pose pas grand problème. Prenant en considération l'économie globale du Canada et pour acquis qu'on pourrait convaincre les régions riches et les grands bailleurs de fonds d'instaurer une politique de péréquation qui viserait à diminuer les inégalités entre les régions, les fédéralistes se croient en mesure de donner assez rapidement une réponse à notre question. Elle vaut ce que valent les analyses qui ne prennent en considération ni les facteurs historiques, ni les facteurs culturels et idéologiques. C'est la résurrection de l'*Homo economicus* du XIX^e siècle.

Si, au contraire, on essaie de tenir compte d'autres dimensions du problème, les réponses, pour être moins simples, seront plus près de la réalité. Les Américains ont longtemps cru que les problèmes de l'Amérique latine

et ceux des Noirs se résolvent par des programmes de vague péréquation économique ; ils se rendent aujourd'hui compte qu'il y a plus, beaucoup plus qu'un simple problème de distribution de surplus d'argent.

Le douteux privilège du retard historique

Au début de la révolution tranquille, nous étions quelques-uns à croire que les généralisations auxquelles étaient arrivés des biologistes, des anthropologues et des hommes politiques (Veblen et Trotsky pour ne nommer que les plus connus) allaient s'appliquer intégralement au Québec. Peut-être est-on encore trop près de l'événement pour en juger convenablement, mais on se rend compte que si cette loi a joué automatiquement en biologie, il n'en va pas uniformément ainsi dans les sociétés humaines. Au Québec, il n'est pas clair si globalement elle va jouer et dans quels domaines elle a surtout tendance à jouer.

Voici, en gros, comment nous fondions notre raisonnement. Il part à peu près du même type de constatation que faisait récemment Marshall McLuhan : pour lui, le Québec vient de franchir deux siècles, passant du xvii^e au xx^e siècle. Les francophones ont bien du mal à s'entendre avec les Britanniques du Canada qui en sont encore au xix^e siècle, période au cours de laquelle leur culture a dominé le monde. Sans donner à nos constatations sociologiques l'aspect paradoxal que donne McLuhan à son énoncé, il nous semblait qu'au moment où le Québec commence à prendre conscience qu'il est, en fait, une société industrielle avancée et qu'il se définit ainsi, la mentalité, la culture et la vision du monde du gros de la population sont encore largement traditionnelles. Plusieurs de leurs institutions, famille, parenté, paroisse, reli-

gion, ainsi que leurs riches traditions orales, les ont aidé à continuer de vivre, même à Montréal et dans d'autres villes, une vie qui se rapprochait assez de celle qu'ils ont longtemps vécue dans leurs villages et paroisses. Comparés aux habitants d'autres régions de l'Amérique du Nord, les Québécois n'étaient pas allés aussi loin dans les processus socio-culturels qui accompagnent l'urbanisation : individualisation, impersonnalité, sécularisation et atomisation.

Les plus lucides des Québécois se sont vite rendu compte que si on pouvait imputer aux élites du Québec une partie de leur retard historique dans bien des domaines, le fait de la domination du Québec par des groupes étrangers était loin d'être étranger à cet état de choses. Que, par exemple, des régions entières comme la Gaspésie, soient demeurées sous la coupe d'entrepreneurs qui s'opposaient à la scolarisation de la population sous prétexte que l'instruction ne ferait pas des Gaspésiens de meilleurs pêcheurs. Dans le domaine de l'enseignement universitaire : même phénomène. « Pour l'année académique 1933-1934, l'université de Montréal, en faisant des miracles d'économie, avait réduit ses dépenses à \$ 416 678... Pour la même année, l'université McGill avait un budget de \$ 2 577 932¹. » Soit un budget de six fois plus élevé pour une population de six à sept fois moins nombreuse que la population montréalaise de langue française. L'Eglise catholique du Québec et l'Etat n'en gardent pas moins de très lourdes responsabilités dans les retards qui s'étaient accumulés. Au moment donc où la population québécoise prend conscience de ce qu'elle est et qu'elle commence à vouloir prendre en main son propre destin, les grands phénomènes sociaux de notre

1. Michel BRUNET, *Québec, Canada anglais*, Montréal, 1967, p. 91-92.

époque sont aussi apparus : décolonisation, sous-développement, contestation. On remarque une conjonction et une interaction de ces deux séries de phénomènes. Dans la crise de civilisation où tous les pays sont maintenant engagés, il nous semblait, au début des années 1960, que le Québec, parce qu'il était moins lié à l'ancien ordre des choses que ses voisins nord-américains, pouvait plus facilement trouver des solutions appropriées aux nouveaux problèmes qui se posent à l'humanité. C'est ainsi que nous entendions le privilège du retard historique. Très vite, toutefois, et d'une façon bien concrète, s'est posé le dilemme que j'appelle rattrapage-dépassement. Les deux principales idéologies globales qui se disputent l'adhésion du Québec sont centrées sur ce dilemme. S'agit-il simplement, pour le Québec, d'accomplir des tâches de rattrapage, c'est-à-dire ce que ses voisins ont accompli depuis longtemps pour se mettre à leur diapason ? S'agit-il plutôt, tout en réalisant des tâches de rattrapage, de s'efforcer de créer des choses mieux adaptées à la société d'aujourd'hui et à celle de demain ? La première solution est plus facile et plus sécurisante ; la deuxième exige beaucoup plus d'imagination créatrice et, à court terme, comporte plus de risques.

Il semble qu'on puisse dire, après quelques années, que dans certains domaines le Québec s'est carrément lancé dans des tâches de dépassement. L'éducation est le meilleur exemple. Dans le domaine économique il n'y a pas la même constance et il ne semble pas que ce soit imputable seulement au fait de la domination économique du pays par des intérêts étrangers. Parce que, au début des années 1960, le Québec ne possédait pas de système d'enseignement cohérent, il a pu, après avoir mis sur pied une commission d'enquête, et accepté ses recommandations, mettre sur pied un système qui est l'un des

mieux adaptés du monde aux tâches de notre fin de siècle. Il eût été complètement absurde pour le pays de copier un système existant, ce système fût-il celui d'une nation qui a déjà réussi. Les tâches d'aujourd'hui et de demain ne sont pas celles d'hier. Voilà un cas où il peut être avantageux, à certains points de vue, d'être en retard.

Comment faire le départ entre les tâches de rattrapage qui sont essentielles et celles qui mènent sur des impasses. Dans la course que le retardataire engage avec celui qui a pris une certaine avance, il n'est pas obligé de prendre le même chemin pour se rendre au même but. Il peut prendre des raccourcis. Il y a un coût que celui qui est premier dans un domaine doit payer, il n'est pas nécessaire que le retardataire le paie. Un peuple de dimension modeste et aux ressources limitées, comme le Québec, doit, pour réussir, savoir utiliser son énergie et ses capitaux à meilleur escient que d'autres car il a moins le droit de se tromper. Dans les périodes d'accélération historique le retard historique peut devenir un actif à condition qu'un peuple ne se voie pas imposer ses propres tâches par un autre peuple qui le domine et l'exploite. Il n'y a rien de plus tragique pour un retardataire que de courir après quelqu'un qui est déjà parti dans une autre direction. On s'est souvent rendu compte que les francophones du Québec, en se limitant à des tâches de rattrapage, se sont mis dans la situation d'être d'éternels retardataires. Le dominateur ne demande pas mieux et aide le dominé à conserver de si bonnes habitudes.

Pendant plusieurs décennies il a convenu, et il convient encore tout à fait, aux exploitants américains et britanniques, que les Québécois se consacrent à certaines tâches, à certaines industries et à certains services, certes essentiels, mais qui ne sont pas les plus rentables et les plus riches d'avenir. Ceux parmi les Québécois qui ont acquis

quelque fonction et quelque importance dans les structures économiques et industrielles que les étrangers ont mises en place au Québec, font des pieds et des mains pour préserver le *statu quo*. Le Québécois de service dans ces institutions est ordinairement le plus farouche défenseur de la Confédération et des intérêts étrangers. Dans le domaine linguistique, même chose : les intermédiaires bilingues s'opposent énergiquement à l'unilinguisme français au Québec, car ils y perdraient leurs fonctions d'intermédiaires parasites.

Rattrapage et dépassement

Les deux grandes idéologies qui se disputent aujourd'hui l'adhésion des Québécois sont centrées, en définitive, sur des notions de rattrapage et de dépassement. L'idéologie de rattrapage qui, sur le plan politique, est surtout fédéraliste, constate les retards du Québec dans bien des domaines. Elle a tendance à imputer ces retards aux Québécois eux-mêmes ; elle minimise fortement les conséquences de la défaite de 1760 aux mains des Britanniques et subséquemment de leur mainmise sur l'économie et l'industrie du Québec. Pour cette école de pensée le Québec s'est trop longtemps complu dans l'idée qu'il pouvait créer une société qui eût une vocation particulière en Amérique du Nord. C'est, en fait, nier que le Québec constitue véritablement une nation puisqu'il n'y a de nation que là où n'existe pas de projet collectif d'exister distinct. Pour Renan, une nation c'est le désir pour un grand groupe d'individus de faire de grandes choses ensemble. Pour l'anthropologue anglais Nadel, une nation c'est la théorie que ses membres s'en font. On peut discuter de tels projets collectifs ou de telles théories mais nier qu'ils

puissent exister c'est, en définitive, nier qu'il existe une nation. Pour les fédéralistes, leur position est cohérente et s'insère dans un ensemble dont tous les éléments vont dans le même sens. Le jour où le Québec s'en remettrait au Canada ou aux États-Unis du soin de décider de son projet collectif, il n'y aurait plus de nation québécoise. C'est, en fait, ce que prône l'idéologie de rattrapage qui voudrait que le Québec devint comme les autres territoires nord-américains et abandonnât l'idée que les Québécois « peuvent faire de grandes choses ensemble ». Contrairement à ce que les plus généreux — ou les moins conscients — d'entre eux croient, une culture et une nation qui n'auraient qu'une langue comme caractère distinctif cesseraient vite d'être une culture et une nation et perdraient sa langue même. Le demi-million de francophones que la Confédération a anglicisés en sont la preuve morte.

Une autre idée favorite des tenants de l'idéologie du rattrapage, c'est que l'humanité se compose d'individus qui doivent se sauver chacun pour soi. Pourquoi, disent-ils aux Québécois, tant vous dépenser pour la collectivité, pourquoi réclamer vos droits nationaux, pourquoi rêver que le Québec puisse devenir un État libre, alors que vous pourriez vous enrichir et réussir chacun pour vous ? Leurs enquêtes prouvent que même ceux qui s'anglicisent et suivent leurs conseils ne réussissent pas mieux que les autres, tant il est vrai que le fait d'appartenir ou même d'avoir appartenu à un groupe est déterminant.

On sent que le fond de leur raisonnement, c'est que les Québécois devraient passer intégralement par la démocratie libérale du XIX^e siècle, et s'engager à fond dans le type de société hyper-concurrentielle que des couches de plus en plus nombreuses de sociétés industrielles ont déjà commencé de rejeter. Il n'est pas prouvé que les Québe-

cois, au moment où ils deviennent maîtres de leur destin, devraient prendre Lord Acton² pour saint patron. Que les Québécois n'aient pas toujours pratiqué la démocratie anglaise et ne la pratiquent pas parfaitement aujourd'hui, ne devrait pas leur donner trop de complexe d'infériorité et de culpabilité. Alors que partout dans le monde on cherche d'autres formules de participation sociale et politique, il leur faut regarder ailleurs et inventer — pourquoi pas ? — de nouvelles formes de démocratie.

C'est donc dire que le Québec, tout en réalisant, où c'est nécessaire, des tâches de rattrapage, doit tout mettre en œuvre pour développer une société originale, qui tienne compte qu'elle est partie intégrante de l'Amérique du Nord et de la francophonie internationale.

L'idéologie qui va au-delà du rattrapage est apparue dans la foulée de la révolution tranquille de 1960. Participation, développement et dépassement, voilà les principaux axes de sa définition. Croissance économique, bien sûr ! Quelle collectivité peut ne pas se soucier de cet impératif ? La différence ici c'est que la croissance économique n'est pas le seul impératif ni celui que subordonnent tous les autres éléments socio-culturels, comme dans la démocratie libérale. Au lieu de faire le détour par la révolution bourgeoise, d'essayer de mettre en place une bourgeoisie nationale qui remplacerait les agents économiques étrangers, cette théorie croit plus réaliste et moins coûteux de viser à une démocratie de participation. On ne refait pas l'histoire. Les conditions qui, dans d'autres pays, ont favorisé la domination des bourgeoisies nationales n'existent pas au Québec. Le seul levier collectif qui soit à la disposition des francophones d'ici, c'est l'Etat québécois ;

2. Personnage important de l'Empire britannique, et maître à penser de M. Trudeau, Premier ministre du Canada.

c'est lui qui, dans un premier temps, peut amorcer le redressement et la direction de l'économie du Québec, en même temps qu'il favorise la participation des groupes fonctionnels à la gestion des affaires publiques. L'ancien nationalisme, celui qu'exprimait l'idéologie de conservation, empruntait au colonisateur son modèle de société ; ses protagonistes se contentaient de souhaiter que le capitalisme qui exploitait le pays fût autochtone plutôt qu'étranger. C'est ainsi, dit André d'Allemagne, que le nationalisme québécois traditionnel a généralement été réactionnaire et asocial, ce qui le distingue d'ailleurs du « néo-nationalisme » actuel³. L'autre conséquence de cet état de choses, c'est que la situation de domination où se trouve toute la nation québécoise a longtemps empêché la classe ouvrière de prendre conscience qu'elle est exploitée en tant que classe sociale, mobilisée qu'elle était pour réagir au fait que la nation entière était dominée et colonisée. L'hypothèque de la subordination étant levée, les travailleurs du Québec pourront plus facilement conquérir l'Etat, étant donné le rachitisme de notre bourgeoisie nationale. Déjà, en 1964, Fernand Dumond s'exprimait ainsi là-dessus : « L'idéologie traditionnelle ne nous reconnaissait en propre tout au plus qu'une petite-bourgeoisie, pour ne pas dire presque uniquement une classe moyenne. Il est possible qu'une idéologie de gauche pousse jusqu'au bout la logique de cette constatation et prône un développement social qui économise la constitution d'une bourgeoisie nationale pour s'appuyer sur des élites déjà existantes dans notre milieu, mais à qui fait défaut encore une idéologie coordonnatrice. Je pense aux militants ouvriers, aux militants ruraux des mouvements corporatifs, aux jeunes fonctionnaires de l'Etat du Québec,

3. *Ibid.*, p. 64.

aux fonctionnaires qui se sentent étrangers dans le cadre de l'administration fédérale, aux jeunes techniciens des grandes entreprises étrangères⁴. »

Depuis 1960, la conscience ethnique et la conscience de classe ont évolué d'une façon parallèle. Voici ce que j'écrivais moi-même en 1965 : « S'il est vrai que dans le passé la conscience ethnique de certaines couches de la population a inhibé la conscience de classe, il semble qu'aujourd'hui la participation d'autres couches de la population à la conscience nationale développe une conscience de classe plus aiguë dans d'autres secteurs de la population. Dans la mesure où les couches supérieures de la classe moyenne et de la bourgeoisie essayent de s'approprier cet État tout neuf du Québec, les autres classes développent elles aussi des visées d'appropriation de l'État et de la nation. Comme la contestation sur le plan national, la contestation contre Ottawa, porte sur le contrôle de l'économie et sur le pouvoir politique, il n'est pas impossible que, se servant du même modèle, les classes salariées, ne se bornant plus aux réclamations de salaires et de Sécurité sociale, fassent la lutte contre les classes dirigeantes du Québec pour le contrôle de l'économie et du pouvoir collectif. Comme nous sommes dans une période chaude de l'histoire du Québec, il n'est pas impossible que les contestations ethniques et sociales ne soient pas en train de s'imbriquer et de s'activer réciproquement⁵. »

Cinq ans après, on constate que l'évolution, comme il fallait certes s'y attendre, n'a pas suivi une ligne directe. Il y a piétinement dans bien des secteurs. Il faut compter

4. Fernand DUMOND, *Représentation idéologique des classes au Canada français, Recherches sociographiques*, VI, 1, 1965, p. 21-22.

5. Marcel RHOX, *Conscience ethnique et conscience de classe au Québec, Recherches sociographiques*, VI 1, p. 31-32.

que les forces qui sont déterminées à garder le Québec dans un état de dépendance n'ont pas chômé, elles non plus. Les puissances d'argent avec l'aide de leurs plus sûrs alliés, les fédéralistes, tentent par tous les moyens d'endormir la conscience nationale aussi bien que la conscience de classe chez les Québécois. Les chambres de commerce, les grandes corporations et les fédéraux font campagne un peu partout et dépensent de plus en plus d'argent pour arrêter les mouvements de libération tant que nationale que socio-économique. Les grands media d'information qui, au début de la révolution tranquille, faisaient la place large à tous les mouvements de contestation deviennent plus parcimonieux et prêtent aujourd'hui l'oreille davantage « aux forces de l'ordre ».

Il semble, d'autre part, qu'aux actions et aux déclarations flamboyantes aient succédé des mouvements et des actions qui, pour être moins voyantes, sont beaucoup plus efficaces. Aux années de l'idéologie 1960-1964, a succédé, dans les couches de plus en plus larges de la population, une conscience de plus en plus claire de l'aliénation nationale et socio-économique. La première période, celle des définisseurs de situation, était limitée aux couches de l'intelligentsia. Maintenant, c'est dans les « comités de citoyens », dans les comités d'action politique des syndicats, dans les écoles aux niveaux supérieurs (collégial et universitaire) que la prise de conscience a lieu et que des actions prennent corps. Pour être moins spectaculaires que les discours enflammés ou que les bombes du F.L.Q. (Front de Libération du Québec), ces mouvements sont beaucoup plus effectifs et acheminent plus sûrement le peuple du Québec vers sa libération socio-économique et nationale. Maintenant que de plus en plus de Québécois savent quel type de société ils désirent, la contestation contre Ottawa a diminué pour s'accroître, au pays même,

entre les classes et les groupes sociaux. La syndicalisation se poursuit à un rythme accéléré. « Un des phénomènes les plus significatifs (et probablement le plus spectaculaire) de l'évolution sociale du Québec de la " révolution tranquille ", c'est sans contredit celui de la pénétration syndicale dans les secteurs d'activité et chez des groupes de salariés qui, plus qu'aux années toutes récentes, avaient été imperméables à cette forme de revendication collective. » Bien que le Québec ne soit pas le seul endroit où ce mouvement se produit, « il reste, ajoute le professeur Cardin, que c'est au Québec que le phénomène a pris, de loin, le plus d'ampleur et que son rythme est le plus vif. Là où nous pouvons parler de " révolution " cependant, c'est lorsque, dans les années toutes récentes, la formule syndicale a débordé le cadre juridique qui lui était imposé par nos lois de travail héritées de la dernière guerre mondiale, et s'est propagée à une vitesse vraiment remarquable à des groupes qui, jusqu'alors, prenaient figure de tabou à son endroit : ingénieurs, professionnels et employés de la fonction publique⁶ ». Les rapports de classe deviennent plus transparents au fur et à mesure que le voile de la domination de la nation est déchiré et la masse de ceux qui optent pour l'indépendance grossit. Ce phénomène apparaît plus clairement chez les jeunes et les intellectuels.

Aujourd'hui, c'est au niveau proprement politique que la question du Québec est reportée. S'entendant de plus en plus sur la définition du Québec et sur les buts qu'il doit se donner, on s'interroge sur les moyens à prendre pour réaliser ces objectifs. Bientôt c'est sur le plan électoral que les idéologies principales — rattrapage et dépassement — vont s'affronter.

6. Jean-Réal CARDIN, « Les Nouveaux syndiqués », *Relations*, n° 309, octobre 1966, p. 271.

Décolonisation et caractère national

L'un des effets les plus intéressants de la « révolution tranquille » et qui risque de passer inaperçu parce que c'est un processus plutôt qu'un événement, c'est la lente reprise en main par les francophones de leur personnalité propre. Le phénomène est particulièrement remarquable dans les manifestations artistiques de ces dernières années. Comme il arrive souvent, les artistes montrent d'abord la voie de la libération.

Que la domination d'une société par une autre ait des effets au-delà de la vie socio-économique, le professeur Jacques Berque l'a montré dans de nombreuses études. Qu'il s'agisse de dépersonnalisation ou d'aliénation culturelle, les résultats sont les mêmes ; le groupe dominé tend à devenir profondément inhibé et son caractère national à s'altérer. Pour employer le langage des généticiens, les traits nationaux deviennent récessifs. Non seulement des traits manifestes comme la langue, les mœurs et les coutumes, mais les configurations les plus latentes et les plus globales de la culture et de la personnalité. Ainsi les Québécois qui possèdent une culture qui tend vers le pôle de ce que les anthropologues appellent « culture chaude », extravertie, dionysiaque, en étaient venus, dans les milieux de contacts prolongés avec l'Autre, à afficher une espèce de personnalité apollinienne qui, à force de vouloir donner le change, s'était incrustée à la manière d'une nature seconde. Rien de plus curieux à ce sujet que d'observer les petits messieurs de la rue Saint-Jacques (haute finance), habillés à l'anglaise (parapluie compris), qui parlent sans que bouge aucun muscle de leur visage et qui s'accrochent une manière de grimace empesée et compassée pour faire croire qu'on doit les compter, eux

aussi, parmi les bâtisseurs de l'empire britannique. A mesure que les Québécois reprennent leurs sens, on redevient soi-même et on laisse au vestiaire le parapluie de l'Autre. En arts plastiques, musique, chanson, architecture, céramique et poésie, la dépersonnalisation est en régression ; les masques tombent.

« Ils sont des coloniaux, dit le professeur Berque en parlant des Québécois, dans la mesure où leur identité répugne à se fonder sur le folklorique et le résiduel, à quoi on voudrait les réduire⁷. » Il fut un temps où, dociles, les Québécois s'y réduisaient eux-mêmes. Aujourd'hui, il n'y a guère que les fédéraux qui s'y emploient.

Si les Québécois ne veulent plus être confinés au résiduel, au pittoresque, où se trouve l'essentiel, le fondamental ? Dans la recherche de leur identité que les Québécois ont longuement menée, il a pu apparaître à plusieurs qu'elle les conduirait à une espèce d'archaïsme fondamental qu'ils n'auraient plus qu'à reconnaître et autour duquel ils bâtiraient la cité future. C'est un peu l'impression que donne Fernand Dumont en citant Paul Ricœur, qui écrit à la fin d'un article sur la civilisation occidentale : « Qu'il nous faut être progressistes en politique et archaïques en poétique. » Dumont commente ainsi Ricœur : « Vouloir se borner à donner à tous une certaine sécurité et un revenu convenable se situe dans la droite ligne du vieux libéralisme. On suppose, chez l'individu, une faculté de choisir ses valeurs qui n'existe pas, si elle ne peut s'appuyer sur un certain consensus avec autrui. Ce consensus est archaïque en un double sens : il fait appel à des solidarités lentement créées par l'histoire ; il

7. Jacques BERQUE, « Contenu et forme dans la décolonisation », in *Perspectives de la Sociologie contemporaine*, P.U.F., Paris, 1968, p. 30.

s'enracine dans les tréfonds de la conscience où jouent les valeurs et les symboles essentiels. Archaïsme et progressisme : c'est la jonction du poème et de la technique, de l'amour et du budget familial, des valeurs et de la planification⁸. » D'autre part, quand Jacques Berque se demande : « la francité »... quelle réalité va-t-elle restituer ? Il renvoie, lui aussi, à un fondamental. Ce qui me gêne, et peut-être durcis-je trop la pensée de ces deux sociologues, c'est qu'il semble y avoir pour eux, dans toute culture, un noyau stable de valeurs et de symboles qu'il n'y avait plus qu'à réactiver, une fois retrouvés. Ce qui me donne froid dans le dos dans le cas du Québec, c'est que ces anciennes valeurs sont liées de très près à la société traditionnelle et à une spiritualité un peu trop « ultra-montaine », qui cadrerait assez mal avec ce que nous sommes devenus aujourd'hui, et surtout avec ce que nous voulons devenir. Pour moi, le fondamental réside plutôt dans un ensemble de dispositions collectives que dans des valeurs et des symboles, dans une « forme » plutôt que dans un « contenu » pour employer les termes de Berque. De sorte que les valeurs et les symboles changeant, un peuple en acquiert d'autres auxquelles il imprime une forme qui lui est propre. Les valeurs et les symboles qui seront adaptés à notre collectivité en devenir et qui, à leur tour, donneront visage à ce monde sont à inventer et à forger dans une action collective où le plus grand nombre participera. Le consensus et les solidarités qui ont émergé au cours de notre histoire sont une condition de notre vie nationale mais ne sauraient préjuger de la culture moderne que nous devons bâtir. Il est clair que je plaide ici en faveur d'une « culture ouverte », qui se nourrit de la vie et qui, à son tour, nourrit la vie.

8. Fernand DUMOND, « Y a-t-il un avenir pour l'homme canadien français ? », in *Le Devoir*, 30 juin 1967.

Le Québec, quoi qu'il fasse, est condamné à vivre dangereusement sur une corde hérissée de défis. Il lui faut conserver ses qualités d'ouverture et de disponibilité qui accompagnent sa tardive apparition sur la scène internationale. Ce qui n'empêche pas la fidélité à ceux qui ont duré dans ce pays de neige et de froidure. En conclusion à l'essai que j'ai cité de lui, Dumont écrit : « Comme bien d'autres de ma génération, mon choix est fait car s'annonce l'âge où on s'obstine à des fidélités jalouses. Je continuerai de vivre, d'aimer, de rêver, d'écrire au Canada français. Je ne sais trop pourquoi. Pour ne pas trahir en tout cas quelque idéal obscur qui vient de mes ancêtres illettrés et qui, même s'il ne devait jamais avoir de clair visage, ramène au sens le plus déshonoré de l'honneur. Chaque âge comporte ses propres défis : celui de nos ancêtres leur commandait de durer pour que plus tard, aujourd'hui et demain, nous puissions contribuer à construire un monde où s'incarneront leurs rêves obscurs. » Au Québec même, c'est à nous, qui pouvons maintenant parler pour nos vieux à qui on ne donnait jamais la parole et à tous les autres qui se sont joints à nous et qui se joindront bientôt en plus grand nombre à notre société, de construire une culture ouverte, dynamique et créatrice.

Et pourtant !

Il ne peut y avoir de conclusion à ces pages. La réalité québécoise est essentiellement mouvante et nul ne peut prédire quel sera son avenir dans le court terme. Pour le moment, fédéralistes et indépendantistes sont engagés dans un combat à finir. Chaque groupe essaie de détecter si son option va dans le sens de l'histoire ; les indépendantistes misent sur le droit à l'autodétermination que

proclament plusieurs chartes modernes des droits des collectivités nationales. Quant aux fédéralistes, avec la superbe de ceux qui croient marcher la main dans la main avec l'histoire — parce qu'ils ont l'illusion de faire l'histoire — ils professent que les problèmes du XIX^e siècle ne les intéressent guère et que de parler d'indépendance ou de libération nationale dans un monde qu'un puissant réseau technologique recouvre et unit, c'est faire preuve d'une singulière méconnaissance des problèmes et des besoins contemporains. Le Québec, qui a raté son XIX^e siècle, serait condamné, selon eux, à vivre à perpétuité une vie dominée (économiquement et culturellement). Telle serait la dure loi de la société post-industrielle.

Il est curieux de constater que le grand prêtre de la modernité, Marshall McLuhan, celui que les grandes corporations — et même le Premier ministre du Canada — consultent sur l'avenir qui les attend, ne semble pas du tout du même avis que les fédéralistes quant à l'avenir du Québec. Selon lui, si l'âge technologique dans lequel nous vivons favorise l'intégration psychique, au niveau sociétal, c'est, au contraire, vers la décentralisation et la déstructuration des grands ensembles politiques que nous nous dirigeons. Des États qui, comme le Canada, avaient été créés de toutes pièces, au XIX^e siècle, pour favoriser le commerce, sont aujourd'hui fortement menacés. La centralisation politique que la technologie d'alors rendait alors désirable est aujourd'hui désuète.

Dans une entrevue que publiait *Playboy* (mars 1969), Marshall McLuhan, citant plusieurs exemples de déstructuration politique, écrit : « Dans mon propre pays, les Québécois⁹ passent maintenant par les premiers stades d'une guerre d'indépendance... nous assistons à la faillite

9. En français dans le texte.

de plusieurs schèmes irréalistes et ambitieux de confédérations régionales. » L'auteur prévoit que les nouveaux Etats qui naîtront de la dissolution des fédérations ne seront pas nécessairement en guerre les uns contre les autres, mais s'adonneront plutôt à la coopération culturelle.

Entre-temps, les politiciens fédéraux et les hommes d'affaires continuent de pratiquer ce que René Lévesque appelle « le terrorisme économique ». Ils prévoient les pires catastrophes si le Québec s'émancipe de la tutelle canadienne : ils essaient de créer un climat de panique qui empêcherait les Québécois de décider librement de leur avenir. Ils savent bien que le dominé a toujours peur de perdre le peu qu'il a réussi à arracher à l'autre.

Eux qui se veulent « modernes » et « informés » ne se rendent pas compte qu'à la fin du xx^e siècle, il est des formes de domination et de privation (sociales et culturelles) qui sont aussi vivement ressenties que le sous-développement économique. Aujourd'hui, l'achat massif des votes ne peut être une solution aux problèmes des Noirs, des jeunes et des... Québécois ; ce qui réussissait dans les faubourgs nord-américains, à la fin du xix^e siècle, est aujourd'hui aussi désuet que la monarchie britannique, le « bossisme » politique et Tammany Hall. On s'étonne que le ministre de la Propagande du gouvernement Trudeau n'en soit pas encore informé.

Quand tout est dit ou presque, il reste que le destin du Québec, quel qu'il en soit, ne sera jamais de tout repos. Même l'indépendance politique ne pourra être qu'un commencement ; il nous faut nous rendre compte qu'être québécois c'est accepter de vivre dangereusement.

CHRONOLOGIE

QUÉBEC	CANADA	U.S.A.	FRANCE, EUROPE
1608, Champlain fonde Québec.		1607, fondation de Jamestown (Virginie).	1610, Louis XIII, roi de France.
1625, Arrivée des Jésuites.		1626, fondation de la Nouvelle-Amsterdam (New York).	1624, Richelieu, ministre de France.
1642, Fondation de Montréal.		1643, Confédération de la Nouvelle-Angleterre.	1643, Louis XIV, roi de France.
1663, La Nouvelle-France devient colonie royale.		1664, Les Anglais s'emparent de la Nouvelle-Amsterdam.	1661, Ministère de Colbert.
1674, Mgr de Laval, évêque de Québec.		1672, Guerre de Hollande.	1670, Fondation de la Compagnie de la Baie d'Hudson.
1701, Paix de Montréal.		1702-1713, « Queen Anne's War ».	1701, Guerre de la succession d'Espagne.

1. Les dates ont été sélectionnées à partir de *Histoire 1534-1968*, Boréal-Express, 1968.

QUÉBEC	CANADA	U.S.A.	FRANCE, EUROPE
1759, Siège de Québec. 1760, Capitulation de Montréal.		1760, Tout le territoire de la Nouvelle-France est aux mains des troupes anglo-américaines.	1763, Traité de Paris.
1774, Acte de Québec.		1776, Déclaration d'indépendance.	1778, La France appuie militairement les colonies américaines.
1791, Naissance du Bas-Canada.	1791, « L'acte constitutionnel » ; le Canada divisé en Haut et Bas-Canada.	1789, Washington, président.	1789, Début de la Révolution française.
1815, L.-J. Papineau, président de l'Assemblée.		1817, Fin de la guerre anglo-américaine.	1815, Congrès de Vienne, Bataille de Waterloo.
1837, Rébellion.	1837, Les Réformistes subissent l'échec à Toronto.		
1838, Déclaration d'indépendance du Bas-Canada.	1838, Pendaion de 12 patriotes à Montréal.	1840, Population de 17 069 000.	

QUÉBEC	CANADA	U.S.A.	FRANCE, EUROPE
1867, Le Québec devient la province de Québec.	1840, Acte d'Union : Les 2 Canadas, français et anglais, deviennent colonie unifiée.	1867, Achat de l'Alaska de la Russie.	
1871, Population de 1 191 516.	1867, Acte de l'Amérique du Nord.		1871, La Commune de Paris.
1885, Violentes réactions à la pendaison de Louis Riel.	1885, Louis Riel est pendu.		1887, 1 ^{re} Conférence coloniale à Londres.
1897, Tentative de créer un ministère de l'Instruction Publique.	1897, Conférence coloniale à Londres.	1898, Invasion de Cuba.	1899, Guerre de l'Angleterre contre les Boers.
1910, Congrès eucharistique à Montréal.	1911, Conférence impériale à Londres.		
1918, Discussion à l'Assemblée nationale sur l'indépendance du Québec.	1914, Participation à la guerre.	1917, Entrée en guerre.	1914, Début de la guerre.

QUÉBEC	CANADA	U.S.A.	FRANCE, EUROPE
	1926, Conférence impériale en Angleterre.		1926, Conférence impériale.
	1931, Statut de Westminster.	1929, Crise boursière à New York.	1930, Conférence impériale en Angleterre.
1936, Maurice Duplessis, Premier ministre.	1932, Conférence impériale à Ottawa.	1933, F.-D. Roosevelt, président.	1933, Hitler, Chancelier de l'Allemagne.
	1939, Déclaration de de guerre à l'Allemagne.	1941, Entrée en guerre des Etats-Unis.	1939, Début de la deuxième grande guerre.
			1945, Fin de la guerre.
1948, Grève de l'amiante.	1948, Election d'un Premier ministre francophone.	1950, Guerre de Corée.	
1960, Fin du duplessisme ; victoire des libéraux.		1961, J.-F. Kennedy, président des U.S.A.	1958, Le général de Gaulle prend le pouvoir.
1962, Nationalisation de l'électricité.		1963, Assassinat de J.-F. Kennedy.	
1966, Retour au pouvoir de l'Union nationale.			

QUÉBEC	CANADA	U.S.A.	FRANCE, EUROPE
<p>1967, Exposition Universelle de Montréal.</p> <p>1968, Regroupement des forces indépendantes ; fondation du Parti québécois.</p>	<p>1968, Election d'un troisième Premier ministre francophone depuis la Confédération.</p>	<p>1967, Emeutes raciales aux U.S.A.</p> <p>1968, Assassinats de Martin L. King et de Robert Kennedy.</p>	<p>1968, Révolution de mai en France. La Russie envahit la Tchécoslovaquie.</p>

LE QUÉBEC DANS LE MONDE

*Tiré de « Le Colonialisme au Québec » par
André d'Allemagne, Ed. R. B. Montréal, 1966*

<i>Langues :</i>	
français	4 269 689
anglais	697 402
bilingues	1 338 818
français seulement	3 254 850
anglais seulement	608 635
<i>Âges :</i>	
Moins de 10 ans	1 295 330
Moins de 25 ans	2 700 454
25 à 65 ans	2 357 456
Plus de 65 ans	206 301
<i>Principales Richesses Naturelles :</i>	
Valeur brute de la production (1961)	
Agriculture	\$ 492 022 000
Foresterie	687 000 000
Pêcheries	9 248 612
Pelleteries	2 599 850
Mines	671 881 571
Industries manufacturières	7 936 346 000
Construction	1 943 975 000
<hr/>	
<i>Forêts : bois coupé</i>	
Monde	2 000 000 000 m ³
U.R.S.S.	400 000 000
U.S.A.	350 000 000
Québec	100 000 000
papier journal	
Canada	6 000 000 tonnes
Québec	3 000 000
U.S.A.	2 000 000
<hr/>	
<i>Minerai de Fer :</i>	
Monde	236 000 000 tonnes
U.R.S.S.	64 206 000
Chine	50 000 000
U.S.A.	40 000 000
France	20 000 000
Suède	12 500 000
Québec	12 000 000
<hr/>	
<i>Amiante :</i>	
Monde	1 420 000 tonnes
Québec	1 000 000
<hr/>	
<i>Données générales :</i>	
Produit national brut :	\$12 000 000 000
Commerce de détail	
valeur des ventes	4 806 800 000
per capita	837
Revenu personnel disponible	8 124 000 000
per capita	1 460
Revenu des contribuables (1250026)	5 587 219 000
per capita	4 420
Revenu des salariés (1502558)	4 535 919 000
per capita	3 020
<hr/>	

SUPERFICIE

1 — U.S.A.	9 363 387 Km
2 — Canada (sans le Québec)	8 129 128
3 — Mexique	1 969 367
4 — Québec	1 847 280
5 — France	551 208
6 — Angleterre	244 016

QUEBEC : Superficie	713 240 mi.
Oekumène :	100 000 —
Agricole :	24 800
défrichée :	13 484
en culture	8 726
en pâturage	4 126
non défrichée :	11 376
Forestière :	378 132
productive :	200 272
conifères	167 795
feuillus	9 050
improductive :	157 800
Eaux intérieures (douces)	81 945
Autres	128 609

POPULATION

Québec 1966	5 800 000
1961	5 259 000
Suisse 1961	5 250 000
Suède	7 500 000
Cuba	6 600 000
Vénézuéla	6 500 000
Danemark	4 500 000
Finlande	4 400 000
Norvège	3 500 000
Israël	2 000 000
Québec est au 65 ^e rang de 200 nations	

Québec :

<i>Population 1961</i>	5 259 000
— rurale	1 352 807
— agricole	364 826
— non agricole	787 981
— urbaine	3 906 404

Groupes ethniques :

français	4 241 354
anglais	567 057
italiens	108 000
juifs	74 677
indiens et esquimaux	21 343
autres	246 780

TABLE DES MATIÈRES

<i>Avant-propos</i>	7
I. La question du Québec	9
II. Des Français qui deviennent des habitants ..	21
III. Des vaincus qui gardent espoir	41
IV. Des colonisés tranquillement conservateurs.	75
V. Le printemps du Québec	101
VI. La liberté et les dollars	115
VII. La « raison » du plus riche	133
VIII. Québec ou Canada Français?	149
IX. Vers un Québec libre?	161
<i>Chronologie</i>	185
<i>Le Québec dans le monde</i>	193

A C H E V É
D'IMPRIMER



S U R L E S
P R E S S E S D'AUBIN
LIGUGÉ (VIENNE)
L E 5 J U I N
1969

D. L., 2^e tr. 1969. — Editeur, n° 1941. — Imprimeur, n° 5149.
Imprimé en France.

